



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

L'ÉDUCATION NATIONALE

dans les Hauts-de-Seine

Année scolaire 2024-2025



Édito

L'Éducation nationale dans les Hauts-de-Seine : à l'aube de cette nouvelle année scolaire, je suis heureux de vous présenter notre dossier pour l'année scolaire 2024-2025. Ce dossier témoigne de la vitalité et de l'engagement du département pour une école républicaine, inclusive, équitable et ouverte, déterminée à offrir les meilleures conditions de réussite scolaire à tous nos élèves. Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs engagés sur notre territoire pour la qualité des actions

menées et pour l'esprit d'équipe qui anime chaque collectif de travail. Pour refléter cet engagement, le choix a été fait de valoriser certaines des actions pédagogiques et éducatives qui accompagnent au mieux chaque élève sur le chemin de sa réussite.

Une école engagée pour l'égalité des chances

Cette année encore, notre priorité est de garantir à chaque élève les moyens de réussir. Les mesures de dédoublement des classes de GS, CP, CE1 en éducation prioritaire et l'allègement des effectifs dans les autres écoles se poursuivent, bénéficiant à chacune des 583 écoles du département. Les évaluations nationales demeurent un outil précieux pour identifier les besoins et ajuster nos pratiques pédagogiques. Les plans Maternelle, mathématiques et français se renforcent, consolidant ainsi les compétences de nos enseignants et contribuant à l'excellence des parcours proposés. Dans le second degré, le déploiement des organisations et dispositifs d'accompagnement en collège, ainsi que la poursuite de la transformation de la voie professionnelle, s'inscrivent dans notre ambition de réussite pour tous : en mettant l'accent sur les parcours personnalisés et la remédiation, en faisant évoluer les pratiques, nous garantirons des apprentissages fondamentaux solides pour tous les élèves.

Une école qui protège élèves et personnels

Ne laisser aucun élève au bord du chemin. Nous réaffirmons notre engagement envers une école qui garantit un parcours scolaire sécurisé pour tous les élèves, en particulier ceux à besoins éducatifs particuliers. Les 7 400 élèves en situation de handicap et les élèves allophones bénéficient de dispositifs renforcés, comme l'ouverture de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), de dispositifs d'auto-régulation ou d'unités externalisées en école élémentaire pour les élèves avec des troubles de la sphère autistique. L'école inclusive demeure une priorité essentielle. Par ailleurs, nous continuerons à promouvoir le respect de l'autorité des professeurs et des savoirs, ainsi que les valeurs fondamentales de notre République. La lutte contre toutes les formes de violence, sur et hors temps scolaire, le renforcement des principes de laïcité et la poursuite du programme PHARe de lutte contre le harcèlement scolaire sont des axes clés de notre action. Nous renforcerons les partenariats avec les familles et les collectivités locales pour un environnement scolaire serein et sécurisé.

Une école qui permet l'émancipation des élèves et le développement de la confiance en soi

Notre école doit être un lieu où chaque élève peut révéler ses talents et développer sa confiance en soi. Les projets d'éducation artistique et culturelle, les initiatives sportives, les 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ), les 2 heures de sport supplémentaires en collège comme l'héritage en construction des Jeux Olympiques et Paralympiques, notamment grâce aux actions partenariales favorisant le Sport santé et le handisport, témoignent de notre engagement en faveur de l'épanouissement de tous. Ce sont aussi des moyens de renforcer la persévérance scolaire. Le Pass culture, le travail mené par les territoires sur le développement des compétences psychosociales et les actions pour la transition écologique sont des exemples concrets de nos ambitions. De plus, la poursuite des concertations adossées au Conseil National de la Refondation et les projets pédagogiques qui en résultent nous permettent de renforcer la cohésion des équipes, d'innover et d'adapter nos pratiques aux besoins des élèves. Ainsi, nous encouragerons également les projets collectifs et l'engagement citoyen, favorisant ainsi une culture commune de l'excellence et de l'inclusion.

En relevant ces défis, chacun des acteurs de l'école dans les Hauts-de-Seine contribue à faire évoluer le service public d'éducation, facteur de cohésion sociale et d'égalité des chances. Ensemble, nous permettons à l'École de la République de continuer à transformer des vies et à offrir à nos élèves les opportunités qu'ils méritent.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée 2024.

Frédéric Fulgence

inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

Sommaire

- 04 Chiffres clés
- 10 Tous acteurs de la réussite

15 FOCUS

- 16 La démarche «Notre école, faisons-la ensemble»
- 20 Lutte contre le harcèlement et les violences
- 23 La persévérance scolaire, lutte contre le décrochage
- 27 Le Plan Maternelle
- 30 Héritage Jeux Olympiques et Paralympiques

33 LES PRIORITÉS ACADÉMIQUES

33 Personnels

- Recrutement dans les Hauts-de-Seine
- Formation des enseignants
- Accompagner les personnels au quotidien - Prévention des risques

43 Savoirs & Elèves

- Évaluer les élèves pour mieux les accompagner
- Ouvrir des opportunités pour nos élèves
- Une école tournée vers le monde (international)
- Le numérique éducatif
- Mémoire et Citoyenneté - Valeurs de la République
- Éducation artistique et culturelle (EAC)

60 Vivre à l'école

- L'École inclusive
- Le CASNAV (centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés) et les UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)
- SNU & Classes engagées
- La santé à l'école
- Les cités éducatives, un label d'excellence



71 L'ÉDUCATION DANS LES HAUTS-DE-SEINE

- Organigramme de la DSDEN
- Les inspecteurs de l'Éducation nationale
- Les personnels de direction
- Les centres d'information et d'orientation (CIO)
- Le centre académique d'aide aux écoles et aux établissements (CAAEE)

Chiffres clés

de l'éducation nationale

Prévisions pour la rentrée scolaire 2024



LES ÉLÈVES

12 056 086

écoliers, collégiens et lycéens prévus dans les établissements publics et privés (sous et hors contrat) des 1D et 2D

1^{ER} DEGRÉ

6 399 400

(écoles primaires :
maternelles et élémentaires)

2^D DEGRÉ

5 656 686

dont 3 404 820 collégiens et 2 251 866 lycéens dont
633 046 lycéens en filières professionnelles

341 873

élèves en situation
de handicap scolarisés
en milieu ordinaire



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

établissements et écoles publics et privés sous contrat 1D et 2D

59 984

ÉCOLES

48 912

écoles du premier degré
publiques et privées sous
contrat

LYCÉES

3 699

lycées généraux, technologiques et polyvalents
publics et privés sous contrat et EREA
dont 2 078 lycées professionnels

COLLÈGES

7 373

collèges publics et
privés sous contrat



LES PERSONNELS

851 577

agents de l'Éducation nationale enseignant à des élèves
du 1^{er} et 2nd degrés public dont 482 945 pour 2nd degré.



LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

session 2023

● DIPLOME NATIONAL DU BREVET

85,6 %

(série générale)

● BACCALAURÉAT

96,1 %

(série générale)

90,3 %

(série technologique)

83,4 %

(série professionnelle)

Chiffres clés

dans les Hauts-de-Seine

Prévisions pour la rentrée scolaire 2024



LES ÉLÈVES

284 609

écoliers, collégiens et lycéens prévus dans les établissements publics et privés (sous et hors contrat) des 1D et 2D

1^{ER} DEGRÉ

153 946

(écoles primaires :
maternelles et élémentaires)

2^D DEGRÉ

130 663

dont 75 786 collégiens y compris SEGPA et 43 523
lycéens en filières générales et technologiques
10 815 lycéens en filières professionnelles
539 lycéens en EREA

7 476

élèves en situation
de handicap scolarisés
en milieu ordinaire



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

établissements et écoles publics et privés sous contrat 1D et 2D

906

ÉCOLES

691

écoles du premier degré
publiques et privées sous
contrat

LYCÉES

64

lycées généraux, technologiques et polyvalents
publics et privés sous contrat
14 lycées professionnels publics et 4 EREA

COLLÈGES

133

collèges publics et
privés sous contrat



LES PERSONNELS

9 199

agents de l'Education nationale enseignant à des élèves
du 1^{er} degré public (stagiaires, titulaires, contractuels et
contractuels alternants).



LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

session 2023

● DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

86 %

(série générale)

64,3 %

(série professionnelle)

● BACCALAURÉAT

91,9 %

(série générale)

72,1 %

(série technologique)

73,4 %

(série professionnelle)

Chiffres clés

des Hauts-de-Seine

Prévisions pour la rentrée scolaire 2024

LES ÉCOLES

		NOMBRE D'ÉCOLES			
		2023		2024	
		TOTAL	dont éducation prioritaire	TOTAL	dont
Public	Maternelle	259	56	256	56
	Élémentaire	226	56	223	56
	Primaire	98	4	103	6
	Total	583	116	582	118
Privé	Maternelle	25	-	25	
	Élémentaire	30	-	17	
	Primaire	49	-	67	
	Total	104	-	109	
Public + privé	Maternelle	284	56	281	56
	Élémentaire	256	56	240	56
	Primaire	161	4	170	6
	Total	687	116	691	118

LES EFFECTIFS

		NOMBRE D'ÉLÈVES PRÉVISION		
		2023*	2024**	Évolution prévue
Public	Maternelle	52 105	51 296	-809
	Élémentaire	80 871	79 746	-1 125
	ULIS écoles	713	711	-2
	Total	133 689	131 753	-1 936
Privé	Maternelle	6 991	6 877	-114
	Élémentaire	15 248	15 277	29
	ULIS écoles	38	39	1
	Total	22 277	22 193	-84
Public + privé	Maternelle	59 096	58 173	-923
	Élémentaire	96 119	95 023	-1 096
	ULIS écoles	751	750	-1
	Total	155 966	153 946	-2 020

* constat
** prévisions

LES MODIFICATIONS DU RÉSEAU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Ouvertures

- ANTONY : école primaire Jean Zay
- ASNIERES SUR SEINE : école primaire Bord de Seine
- COURBEVOIE : école primaire Delage
- NANTERRE : école primaire Yvonne Kerzreho

Fermetures

- BOULOGNE-BILLANCOURT : école maternelle Jacques Deray
- COURBEVOIE : école maternelle Alphonse Daudet

Fusions

- MONTROUGE : écoles élémentaires Renaudel A et B en école élémentaire Renaudel
- NEUILLY SUR SEINE : l'école maternelle Roule est absorbée par l'école primaire Achille Peretti qui s'agrandit
- VANVES : écoles maternelle et élémentaire du Parc en école primaire du Parc
- VAUCRESSON : écoles maternelle et élémentaire les Peupliers en école primaire les Peupliers

Scissions

- ASNIERES SUR SEINE : Scission école primaire Elisabeth Badinter en une école maternelle et une école élémentaire

Transformations

- PUTEAUX : école primaire Félix Pyat devient maternelle Félix Pyat
- SURESNES : école élémentaire Bertie Albrecht devient école primaire Bertie Albrecht

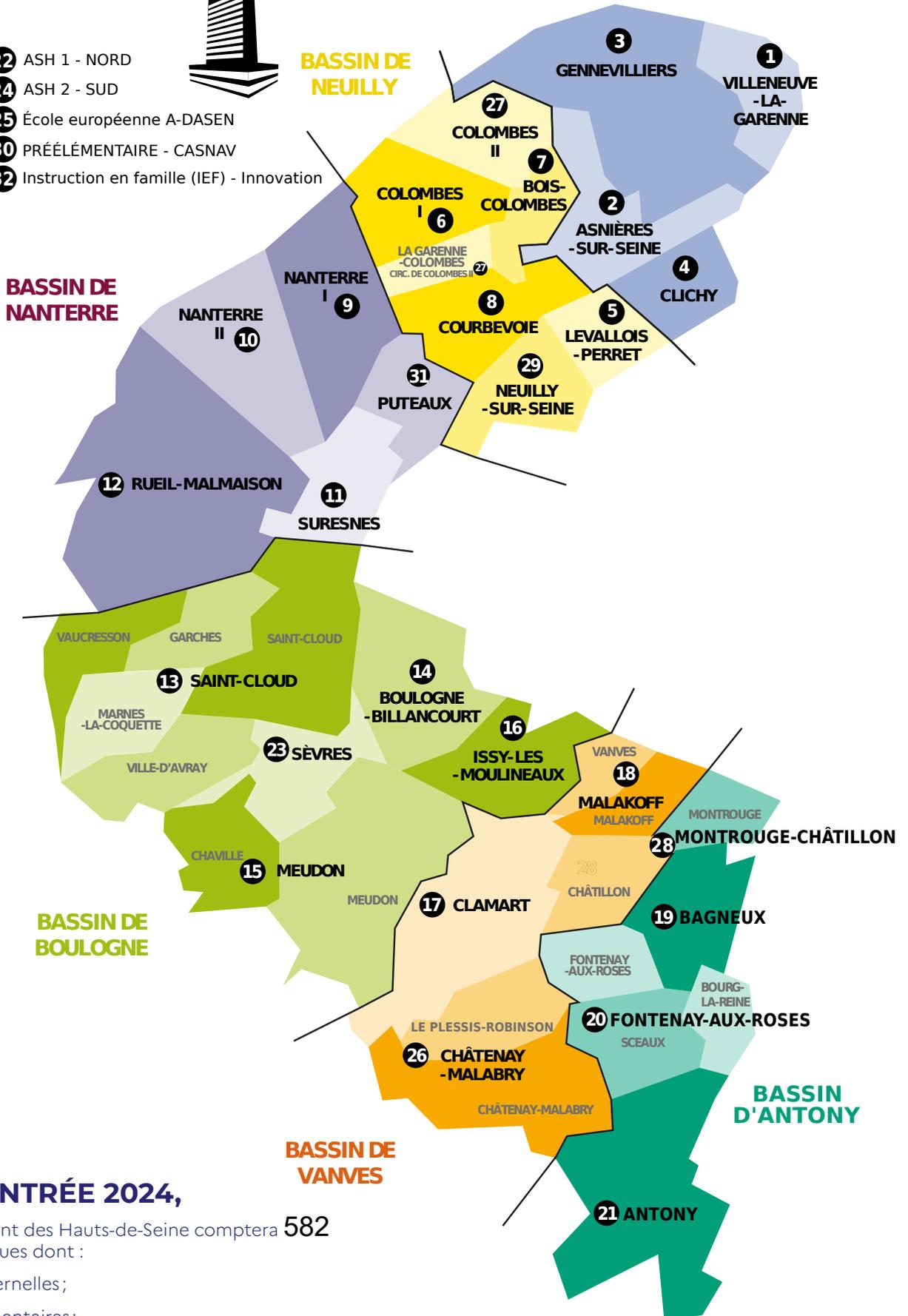
LES 31 CIRCONSCRIPTIONS DU 1^{ER} DEGRÉ

DSDEN 92



- 22 ASH 1 - NORD
- 24 ASH 2 - SUD
- 25 École européenne A-DASEN
- 30 PRÉÉLÉMENTAIRE - CASNAV
- 32 Instruction en famille (IEF) - Innovation

BASSIN DE GENNEVILLIERS



À LA RENTRÉE 2024,

le département des Hauts-de-Seine comptera **582** écoles publiques dont :

- 256 maternelles;
- 223 élémentaires;
- 103 primaires.

LES COLLÈGES ET SEGPA

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS RS 2023	EFFECTIFS CONSTATÉS RS 2023	EFFECTIFS PRÉVUS RS 2024
Public	98 collèges, 17 SEGPA plus école européenne et école de danse de l'Opéra de Paris	55 802	55 192
Privé	35	20 594	ND
Total	133	76 396	



Les collèges

- 2 Collèges en REP+
- 18 Collèges en REP
- 78 Collèges hors éducation prioritaire
- Ecole de danse de l'Opéra de Paris

LES LYCÉES

	NOMBRE ÉTABLISSEMENTS RS 2023	EFFECTIFS CONSTATÉS RS 2023	EFFECTIFS PRÉVUS RS 2024
Public	53	47 532	47 686
Privé	25	14 574	ND
Total	78	62 106	



Les lycées

- 3 Lycées d'enseignement général (LG)
- 22 Lycées d'enseignement général et technologique (LGT)
- 17 Lycées polyvalents d'enseignement (LPO) et lycées polyvalents des métiers
- 11 Lycées professionnels (LP) et lycées des métiers
- 4 Etablissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)

Chiffres clés

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

●
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

612

organiseurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM)

7 041

déclarations d'accueils

●
ENGAGEMENT

876

volontaires civiques accueillis dans le département

1 269

diplômés BAFA

1 021

volontaires SNU ayant réalisé un séjour de cohésion dont 283 en CLE, sur le temps scolaire

●
SPORT

4 540

éducateurs sportifs déclarés dans le département

Tous acteurs de la réussite

Coup d'œil sur nos réseaux 

Persévérance scolaire : L'égalité filles-garçons en mathématiques, un enjeu pédagogique et didactique. lycée Richelieu Rueil-Malmaison



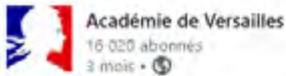
Regards croisés : assistante de service social pour les élèves



Visite de Gabriel Attal, Nicole Belloubet - cours d'empathie collège Anne Frank



Semaine des mathématiques - collège Descartes Antony



À l'occasion de la semaine des mathématiques sur le thème "Mathématiques : l'important c'est de participer" du 13 au 20 mars, le Collège Descartes à Antony, engagé dans l'enseignement vivant de cette discipline, pour la réussite de tous ses élèves, a organisé :

- + une exposition dédiée aux mathématiques
- + des activités pédagogiques inspirées de situations concrètes de la vie quotidienne
- + des débats et échanges

#SavoirsFondamentaux #SemainedesMaths #PiDay2024



32 likes 6 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Alexandre Mazzia : un ancien élève du lycée Santos Dumont à Garches à l'honneur



Le célèbre chef aux trois étoiles Michel **Alexandre Mazzia**, que tous avez certainement vu au travers de l'émission #TopChef a souhaité revenir là où tout a commencé ... le lycée Santos Dumont de la **Ville de Saint-Cloud**.

Un beau moment à la rencontre de son ancien professeur, le chef **Dragabelle** ! Le Chef Mazzia a généreusement accepté de répondre aux questions et de partager son expérience avec nos #apprenants en #hotellerie et #restauration.

Alexandre fera également partie des trois grands chefs sélectionnés pour nourrir les activités lors des **jeux olympiques** !

Une rencontre aussi enrichissante que mémorable ! 🥰

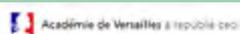
<https://www.inde.fr/VS&D>



3 commentaires 4 repartitions

J'aime Commenter Republier Envoyer

Remise des prix Non au harcèlement NAH



Emmanuel NER • 2e
DSDEN des Hauts de Seine
2 jan. •

Reprise des prix NAH pour le département des Hauts de Seine. Félicitations à tous les élèves lauréats et leurs enseignants. Ouverture de la cérémonie par Monsieur le Directeur académique **Frédéric FULGENCE** en présence de toute l'équipe départementale de Lutte contre le harcèlement. Un moment d'émotion accompagné par Medhi le magicien.



Ranahita Batin et 32 autres personnes
2 republications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Journées du recrutement le 14 et 23 mai 2024



Clap de fin des journées du #recrutement !

En partenariat avec **France Travail**, l'Académie a accueillie de nombreux candidats dans les Yvelines, le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et l'Essonne.

Les réunions d'information ont permis de découvrir toutes les modalités pour accéder à nos offres d'emploi, notamment pour les postes d'enseignants accessibles à Sés+ !

Merci à tous ceux qui ont participé et contribué au succès de ces journées !

5 des métiers vous intéressent, rendez-vous ... voir plus
Ranahita Batin et 10 autres personnes 4 republications



J'aime Commenter Republier Envoyer

Ajouter un commentaire...



Visite chef d'état major au collège André Malraux Asnières - valeurs citoyennes et défense nationale

Académie de Versailles a republié ceci

Étienne Champion · 2e
Recteur de l'Académie de Versailles
1 mois · Modifié

+ Suivre

Aujourd'hui, le Chef d'état major des armées, le Général d'armée Thierry Burkhard et Edouard Geffray, Directeur général de l'enseignement scolaire sont venus à la rencontre de la classe défense du collège André Malraux à Asnières-sur-Seine

Pendant ce temps d'échanges, les élèves et leur enseignante ont pu témoigner de tout leur intérêt et de leur engagement dans les valeurs citoyennes et la défense nationale.

avec Edouard GÉFFRAY et 2 autres personnes

156 3 commentaires · 10 republiques

J'aime Commenter Republier Envoyer



Dispositif d'autorégulation de l'école Buffon (DAR)

Académie de Versailles
16 013 abonnés
5 mois

Le mardi 9 janvier a eu lieu l'inauguration du dispositif d'autorégulation à l'école Buffon de #Colombes, une initiative novatrice pour l'inclusion scolaire en collaboration avec notre ministère, l'Agence Régionale de Santé (ARS) ...voir plus

avec Frédéric FULGENCE et 3 autres person...

53 5 republiques

J'aime Commenter Republier Envoyer



Hommage aux civils et militaires morts pour la France - 11 novembre - Clamart

Académie de Versailles
16 013 abonnés
7 mois

Les élèves de CM2 de l'école Léopold Sédar Senghor (lauréat du prix « Les Petits artistes de la mémoire ») de Ville de Clamart, le recteur Étienne Champion et les personnels du rectorat ont rendu hommage aux civils et militaires morts pour la France, la démocratie et la liberté en cette veille de #11Novembre. #Armistice

avec Frédéric FULGENCE et 8 autres person...

54 1 commentaire · 5 republiques

J'aime Commenter Republier Envoyer



Tous ensemble contre les violences dans les ACM et le sport

Académie de Versailles a republié ceci

Préfecture des Hauts-de-Seine
2 504 abonnés
2 mois

+ Suivre

La préfète déléguée #Egalitédeschances NADEGE BAPTISTA lançait avec Frédéric Fulgence, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale des #HautsdeSeine et Pascal Prache, procureur de la république de #Nanterre la journée de mobilisation « Tous ensemble contre les violences ».

Mobilisation de l'ensemble des acteurs des milieux de la jeunesse et des sports pour lutter contre les violences dans le sport et les accueils collectifs de mineurs : tables rondes et échanges.

avec Frédéric FULGENCE et 3 autres person...

41 1 commentaire · 7 republiques

J'aime Commenter Republier Envoyer

A la mémoire de Missak Manouchian - représentation théâtrale et lecture de texte

Académie de Versailles
16 020 abonnés
4 mois

L'Académie de Versailles honore la mémoire de Missak Manouchian ce jour au collège Hubert Germain à Suresnes dans le cadre d'une rencontre littéraire avec l'auteur de Missak, Didier Daeninckx.

Cet événement en lien avec le dispositif le #12marsJeLis est l'opportunité de promouvoir la #lecture, grande cause nationale, le plaisir de lire et souligner le rôle essentiel de la littérature dans la compréhension de l'actualité.

Les élèves des établissements de l'Académie, la communauté pédagogique, monsieur le Principal Laurent Kabès, monsieur le Maire Guillaume Boudy et monsieur le Recteur Étienne Champion ont :

- assisté à une représentation théâtrale de l'histoire du groupe Manouchian
- lu des textes du personnage éponyme
- échangé avec l'auteur Didier Daeninckx.

Merci aux élèves et aux professeurs des collèges Hubert Germain, Émile Zola, Henri Sellier, Les Bruyères et au lycée Paul Langevin pour leur participation et leur travail.

#L' devoirDeMémoire #RencontreLittéraire



Challenge «Passe ton hack d'abord» - lycée Marie Curie Sceaux

Académie de Versailles
16 011 abonnés
5 mois

Le Commandement de la cybersécurité (COMCYBLR) et la DGESCO sont venus à la rencontre des lycéens du lycée Marie Curie de Sceaux (92) qui participent depuis lundi au challenge « Passe ton hack d'abord ».

Objectif : devenir la meilleure équipe de hackers et sensibiliser les élèves et le personnel à la sécurité numérique !

Plus d'infos <https://lnkd.in/e4z7NnGV>



117 commentaires • 11 républications

J'aime Commenter Republier Envoyer

Mathématique et Théâtre au collège Edouard Vaillant Genevilliers

Académie de Versailles
15 968 abonnés
4 j

Les #mathématiques font leur #théâtre au collège Édouard Vaillant de Genevilliers !

Les élèves de la classe CINC du collège étaient sur scène pour jouer une pièce originale créée par leurs professeurs.

Dans la peau de marins, les élèves ont proposé des problèmes et questions mathématiques au public qui, en les résolvant, aidait et permettait à la pièce d'avancer et à leur #voyage vers l'Eldorado de continuer.

Un grand merci aux équipes pédagogiques pour leur #créativité et leur investissement !



3 personnes ont aimé

J'aime Commenter Republier Envoyer

Académie de Versailles
15 968 abonnés
1 j

Cérémonie de remise d'attestation de compétences professionnelles

La remise des Attestations de Compétences Professionnelles pour les élèves des établissements médico-sociaux de l'Académie a eu lieu aujourd'hui à l'ERLA Jean Monnet de Garches (92) en présence du Recteur Étienne Champion.

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en situation de #handicap est une des priorités fixées dans le cadre d'une convention signée l'année dernière avec l'Académie de Paris, l'Académie de Créteil et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France.

Pour les #jeunes : L'attestation représente un passeport vers l'emploi. Elle permet de mesurer les acquis, valoriser les réussites et constitue un support essentiel pour la transition vers le monde #professionnel.

Pour les #employeurs et #organismes : L'attestation est un outil précieux pour évaluer l'employabilité des jeunes, offrant une reconnaissance officielle des compétences acquises en atelier technique en EMS. Elle peut également constituer une étape vers une certification via la validation des acquis de l'expérience (#VAE).

Félicitations aux jeunes pour leur détermination et leurs efforts !

Un grand merci aux équipes pédagogiques pour leur engagement et leur dévotion envers les élèves !

#InsertionProfessionnelle



Cérémonie de remise d'attestation de compétences pro lycée Jean Monnet Garches



FOCUS

- 16 La démarche « Notre école, faisons-la ensemble »
- 19 Lutte contre le harcèlement et les violences
- 23 La persévérance scolaire, lutte contre le décrochage
- 27 Le Plan Maternelle
- 30 Héritage Jeux olympiques et paralympiques

La démarche « Notre école, faisons-la ensemble »

Un levier d'innovation pédagogique pour ne laisser aucun élève au bord du chemin

Notre école est actuellement traversée par de nombreux défis qui encouragent l'ensemble de la communauté éducative, les enseignants au premier plan, à inventer d'autres manières d'exercer leur mission d'enseignement pour tenter de les relever.



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFOUDATION

Dans ce contexte, l'école républicaine se doit de continuer de répondre à une double promesse : permettre à chaque élève de développer au plus haut ses aptitudes et de se préparer à l'exercice de la citoyenneté.

Pour soutenir le travail déjà engagé sur le terrain par les équipes pédagogiques des écoles et établissements du département, la dynamique du CNR éducation « Notre École, faisons-la ensemble » sera poursuivie et amplifiée en 2025.

Ce qui change à la rentrée 2024 :

- **Consolider la continuité des apprentissages par des projets inter degré.**
- **Garantir la cohérence des parcours des élèves par des projets inter catégoriels.**
- **S'assurer de l'impact des projets sur les résultats des élèves.**

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les travaux lancés par le Conseil national de la refondation (CNR) à l'automne 2022 par le Président de la République a permis de faire émerger sur le territoire des Hauts-de-Seine des initiatives et dynamiques nouvelles de nature à améliorer la réussite, à favoriser le bien-être des élèves et à réduire les inégalités à l'issue de concertations locales.

Dans le cadre de la démarche « Notre école, faisons-la ensemble », l'ensemble des acteurs de l'éducation et des partenaires se mobilisent pour concevoir et mettre en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs innovants répondant à des besoins identifiés et partagés localement et au service des élèves.

Pour accompagner la mise en œuvre de projets ambitieux pour les élèves du département, le fonds d'innovation pédagogique (FIP) peut être sollicité lorsque cela est nécessaire, parfois en complément d'autres financements (éducation prioritaire, crédits municipaux, Cités éducatives).

LA DÉMARCHE

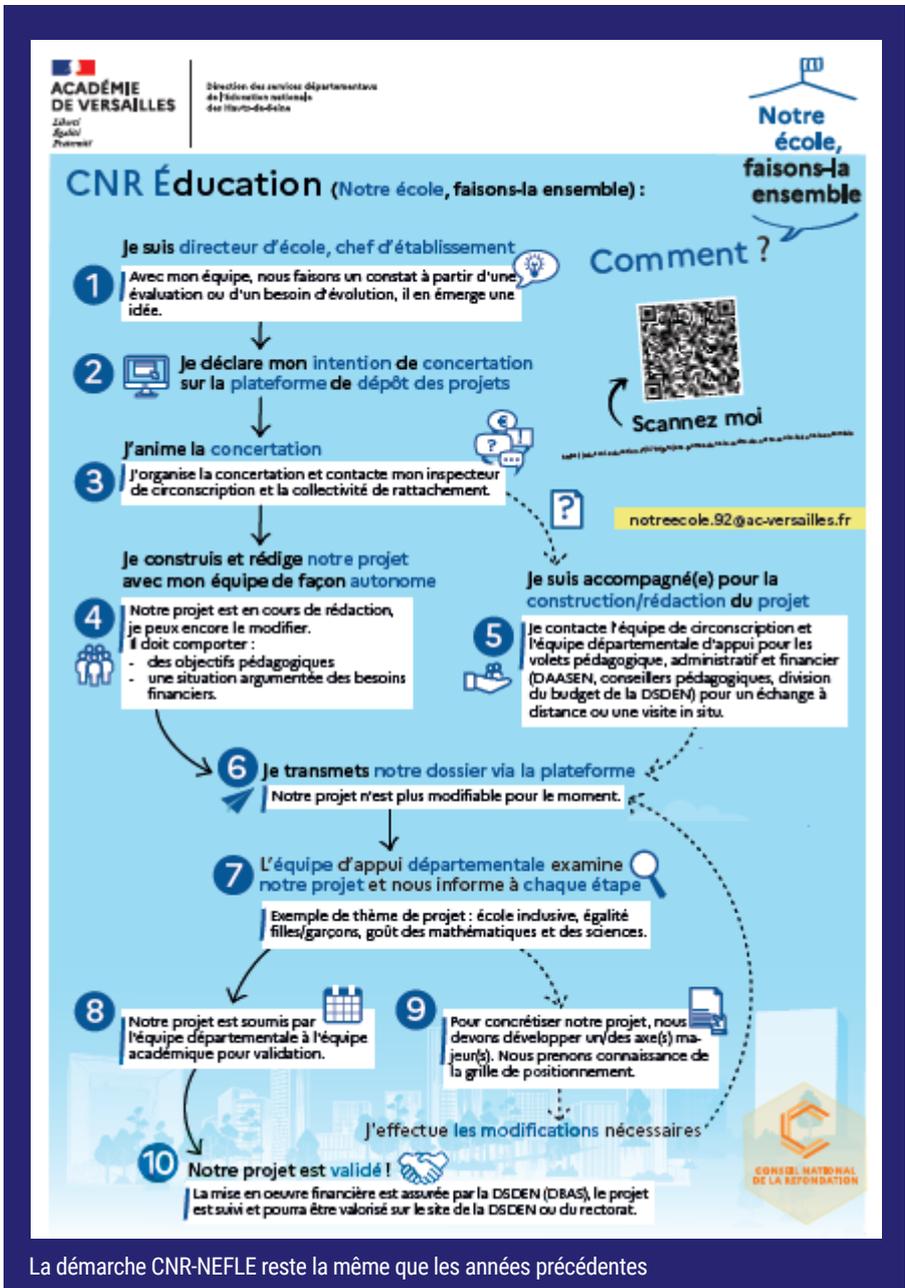
Depuis la rentrée scolaire 2023, l'équipe départementale d'appui s'est étoffée de personnels chargés de mission CNR-NEFLE, l'objectif principal étant de dynamiser la démarche sur le territoire des Hauts-de-Seine en accompagnant de manière rapprochée les équipes pédagogiques dans la conception et la mise en œuvre de leur projet.

RÉSULTATS

L'accompagnement et la formation des équipes des 1er et 2nd degré par l'équipe départementale d'appui a permis la libération des synergies sur le département. De nombreuses équipes se sont mobilisées cette année avec les partenaires associés afin de proposer à leurs élèves des projets autour des fondamentaux (français et mathématiques), de l'enseignement des sciences, du parcours d'éducation artistique et culturelle, etc. Ainsi, nous avons aujourd'hui 33 communes du département qui ont une à sept écoles engagées dans la démarche CNR-NEFLE.

Pour poursuivre la dynamique positive observée, l'engagement dans la démarche CNR-NEFLE des équipes de terrain à la rentrée scolaire 2024 continuera d'être accompagné pour permettre dans un premier temps à l'ensemble du territoire d'être couvert et dans un second à 1 élève sur 4 du département de bénéficier d'un projet innovant.

Dans cet objectif, l'équipe départementale d'appui sera à la disposition des enseignants des 1er et 2nd degrés pour les guider dans la connaissance de la démarche, l'élaboration des projets et le dépôt dans la plateforme SPHINX.



Les futurs porteurs de projet sont encouragés à s'interroger sur les besoins identifiés relatifs à la continuité des apprentissages tout au long du parcours scolaire des élèves et aux différents temps de l'enfant.

Chaque porteur devra aussi porter une attention toute particulière à l'évaluation du projet validé et à son impact réel sur les apprentissages des élèves.

➤ Retour sur la 1ère journée départementale du 29 novembre 2023 au collège de Sèvres



➤ Présentation de projets concrétisés dans les Hauts-de-Seine



La démarche CNR-NEFLE reste la même que les années précédentes

Lutte contre le harcèlement et les violences

Assurer un cadre sécurisant pour les élèves

Ce qui change à la rentrée 2024 :

Cette mobilisation de tous les membres de la communauté éducative va se poursuivre à la rentrée scolaire 2024 sur les mêmes principes : prévenir, éduquer, traiter. L'objectif est d'assurer à chaque élève un cadre sécurisé pour apprendre.

- La cellule harcèlement s'agrandit. Une nouvelle responsable départementale harcèlement rejoint l'équipe à partir du 1er septembre.
- La cellule harcèlement s'engage à contacter les familles dont les enfants sont victimes de harcèlement 48 heures après la réception du signalement via l'application STOP HARCELEMENT.
- La DSDEN proposera des créneaux aux familles pour rencontrer les responsables harcèlement sur rendez-vous afin d'évoquer une situation de harcèlement.
- 1000 services civiques vont être recrutés pour contribuer à la lutte contre le harcèlement.
- Des cours d'empathie pour les élèves du 2nd degré et une sensibilisation des parents vont être proposés à la rentrée 24-25.
- Généralisation des cours d'empathie pour les élèves du 1er degré.
- Des fiches pratiques d'accompagnement liées au harcèlement à destination des équipes dans les écoles et établissements.

La forte médiatisation nationale des situations les plus tragiques de harcèlements a mobilisé tant les familles, les équipes d'établissement que les services académiques et départementaux.

Cette forte mobilisation a nécessité des renforts en personnels qui ont apporté une plus-value indéniable sur le nombre de situations suivies, sur les délais de traitement de ces situations ainsi que sur une meilleure fluidité des contacts entre les services départementaux, les établissements et les familles.

Cette mobilisation s'exprime avec la mise en place du programme phAre dans toutes les écoles et établissements sous forme de labellisation avec 3 actions pour le 1er degré et 4 actions pour le 2nd degré pour le niveau 1.

Une nouvelle organisation du traitement des situations de harcèlement sous trois champs a été mise en place 2023-2024 :

- 100% prévention (via la formation des adultes, le programme phare, 1000 services civiques, des cours d'empathie et une sensibilisation des parents)
- 100% détection (3018, baromètre national questionnaire aux élèves dès le CE2, temps de parole avec parents)
- 100% solutions (protocole national, équipe d'intervention, procédures disciplinaires).

NON AU HARCELEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE **3020** Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 20h
samedi de 9h à 18h

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les relations sociales des élèves sont de plus en plus souvent et de plus en plus précocement impactées par des pratiques sexuelles inspirées par l'exposition à la pornographie. Les orientations sexuelles de certains élèves nécessitent également une attention particulière.

Nous constatons un nombre significatif de passages à l'acte ou de mise en danger lié à ces problématiques. Par ailleurs, les jeunes se surexposent à travers leurs médias de communication, ce qui rend parfois leur protection très difficile.

Le rôle de tous les acteurs de l'Education nationale est d'être mobilisé pour détecter les premiers signes d'alerte pour les signaler, les traiter et inscrire l'action dans la durée, à savoir :

- le renforcement de l'accompagnement sur le terrain des pôles ressources (analyse des situations vécues) par les responsables harcèlement et le CAAEE.
- 100% des personnels formés à la lutte contre le harcèlement d'ici fin 2027. Le déploiement commence à la rentrée 2024.

LA DÉMARCHÉ

L'organisation départementale mise en place au début de l'année scolaire 2023-2024 ayant démontré son efficience va se poursuivre :

➤ Le pôle départemental

Les responsables départementales harcèlement avec :

- Pour le 1er degré : l'Adjoint au Directeur Académique en charge du 1er degré (ADASEN), la Directrice référente, la responsable de site pour le Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Etablissement (CAAEE), la conseillère pédagogique du A-DASEN

- Pour le 2nd degré :

- la conseillère technique établissement 92 (CT EVS)

- l'équipe du pôle départementale

- l'adjoint du DASEN, la CTEVS, les responsables départementaux, les conseillères techniques du service médico-social, les psychologues de l'éducation nationale, la secrétaire générale adjointe, la rédactrice du cabinet du DASEN et l'assistant administratif du A-DASEN, la référente justice et les responsables départementales harcèlement.

➤ Le travail partenarial avec les partenaires institutionnels

Les situations les plus sensibles font l'objet de plaintes et de signalements au Procureur de la République. Elles sont suivies pour le pôle départemental, par la référente justice de la DSDEN 92, en collaboration avec les services de police et le parquet des mineurs.

➤ Le dispositif de prise en charge à la direction académique

Au niveau départemental, la cellule harcèlement prend en charge l'ensemble des situations de harcèlement. Elle se réunit une fois par semaine. Une réunion mensuelle se tient avec l'ensemble des acteurs présidée par le directeur académique pour évoquer les situations les plus complexes.

L'identification des faits de harcèlement s'opère à partir de différents canaux. Ces derniers arrivent principalement par le biais de courriels, d'appels des parents depuis la plateforme 3018 et des Faits établissements.

À partir de ces remontées, une fiche spécifique est créée dans l'application nationale Stop H par la référente harcèlement. Elle a pour objectif de recenser tous les éléments relatifs à l'élève harcelé.

Une prise de contact est immédiatement réalisée en premier lieu auprès de la famille afin de la rassurer sur la prise en charge du dossier et pour expliquer le processus de traitement, puis en second lieu un appel au chef d'établissement ou à l'inspecteur de la circonscription pour évoquer la prise en charge et les solutions apportées.



RÉSULTATS

Le programme national pHARe est un plan national de lutte contre le harcèlement scolaire à l'école. Il a été mis en place progressivement dans les écoles, collèges puis dans les lycées. L'objectif étant d'outiller les établissements afin de gérer plus rapidement et efficacement les situations de harcèlement.

La majorité des établissements du 1er et du 2nd degré des Hauts-de-Seine est aujourd'hui équipée du programme pHARe et dispose d'un pôle ressource (composé de 5 personnes).

- Niveau 1 de labellisation pour le 1er degré
 - Équipes ressources de 5 personnes
 - Journée NAH
 - Ateliers parents information
- Niveau 1 de labellisation pour le 2nd degré
 - Équipes ressources de 5 personnes
 - Équipes de 10 élèves ambassadeurs
 - Journée NAH
 - Ateliers parents information

Les animations en établissements

Ce programme comprend le prix Non au Harcèlement, la journée nationale de lutte contre le harcèlement ainsi que le Safer Internet Day journée mondiale pour l'usage d'un internet sans crainte. Le travail partenarial avec les services de police est renforcé dans le cadre d'intervention auprès des jeunes dans les établissements scolaires.

Les formations en direction des personnels, des élèves et des parents d'élèves

Le CAAEE qui agit dans le programme de lutte et la prévention des violences en milieu scolaire est en charge de l'ingénierie de formation du programme pHARe. Il déploie, sur deux ans, des modules de formation à destination des pilotes, chefs d'établissement et Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN), des équipes ressources, des coordonnateurs établissement, des familles ainsi qu'un module à destination des référents ambassadeurs élèves. Ce sont environ 1200 personnels des Hauts-de-Seine qui ont été formés ces trois dernières années. A la demande du Conseil départemental, des médiateurs ont également été formés à la Méthode de la Préoccupation Partagée.

Enfin, afin de pérenniser le déploiement du programme et l'existence de pôle ressource, des formations de formateurs premier degré et second degré ont débuté cette année. L'année scolaire 2024- 2025 verra une amplification de ce déploiement pour assurer une formation de tous les personnels.

Le CAAEE en binôme avec les responsables harcèlement proposeront ces formations entre janvier et mai 2025.

43 écoles et établissements ont participé au prix Non au Harcèlement

Le 6 juin s'est déroulée la cérémonie de remise des prix départementaux au lycée Joliot Curie de Nanterre. Neuf établissements et des élèves du CP à la Terminale étaient présents. Les productions de chaque établissement ont été présentées, les élèves récompensés.

Vous trouverez dans le lien suivant les productions récompensées et des photographies de cette remise des prix <https://digipad.app/p/533779/c4a9058b31fd>



CHIFFRES CLÉS

100 % des écoles et établissements inscrits dans le programme pHARe.

90% des écoles **65%** des établissements labellisés pHARe de niveau 1, 2 ou 3

➤ Pour en savoir plus



CONTACT

Amel MEHENNI et Sophie BOUGANT
Responsables départementales
harcèlement

ce.dsden92.harcèlement@c-versailles.fr

Emmanuel NEIL
Adjoint du DASEN en charge du 1^{er} degré

ce.ia92.iena@ac-versailles.fr
01 71 14 27 67

PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, le SDJES se mobilise dans la lutte contre les violences faites aux jeunes notamment, à travers la mise en œuvre de la police administrative des accueils collectifs de mineurs (ACM) et des établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) et la mise en place d'actions de prévention.

Volet réglementaire

Sous l'autorité du préfet, le SDJES s'assure de la protection des mineurs en ACM et des pratiquants sportifs, à travers des contrôles sur place des structures, près de 80 contrôles par an, et des traitements des signalements, près de 100 par an. Une attention particulière est portée sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et contre l'islamisme et le repli communautaire, en lien avec la cellule départementale contre l'islam et le repli communautaire (CLIR).

Volet prévention – Focus dans le champ du sport

Outre ces leviers régalien, le SDJES mène des actions de prévention partenariales :

> des temps de sensibilisation

En 2024, le SDJES a mis l'accent notamment sur les violences sexuelles, avec l'intervention de la vice-Procureur en charge du pôle famille et enfance devant 45 responsables de diverses structures sportives pour souligner le rôle des acteurs sportifs dans la détection des violences sur mineurs.

Par ailleurs, dans la perspective de dynamiser la mise en place de projets de prévention des violences dans les clubs sportifs du département, des volontaires en Service Civique ont suivi un programme de formation portant sur les violences dans le sport et le management de projet associatif.



Enfin, le séminaire "Tous ensemble contre les violences" qui s'est déroulé le 23 avril 2024 a visé à renforcer les synergies entre les acteurs du sport et des accueils collectifs de mineurs. Des actions concrètes ont été proposées, telles que des ateliers de formation avec les partenaires et l'organisation d'un second séminaire pour approfondir les initiatives engagées.

[Bilan du séminaire : https://www.ac-versailles.fr/tous-ensemble-contre-les-violences-dans-les-accueils-collectifs-des-mineurs-et-le-sport-128238](https://www.ac-versailles.fr/tous-ensemble-contre-les-violences-dans-les-accueils-collectifs-des-mineurs-et-le-sport-128238)



La Commission Départementale de Prévention Médiation et Ecoute (CDPME).

Véritable outil pour lutter contre les incivilités, la CDPME est coordonnée par le District de football des Hauts-de-Seine avec la Direction Territoriale de Sécurité de Proximité et le SDJES. Cela permet d'identifier les matchs de football à risque et prévenir les incivilités autour du terrain de jeu grâce à une collaboration renforcée. Des référents prévention sécurité sont mis en place dans les clubs. La commission a vocation à être élargie à d'autres sports collectifs.

CHIFFRES CLÉS

80 contrôles des structures ACM par an

100 traitements des signalements

CONTACT

Mailys PUYGAUTHIER
Responsable du Service
Départemental à la Jeunesse, à
l'Engagement et aux Sports (SDJES)

01 82 08 39 24

mailys.puygauthier@ac-versailles.fr



La persévérance scolaire, lutte contre le décrochage

Ce qui change à la rentrée 2024 :

- Depuis la rentrée 2023, les mesures en faveur de la sécurisation des parcours ont été renforcées, notamment dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, avec la création de nouveaux dispositifs (Ambition Emploi ; Tous Droits Ouverts ; Parcours de consolidation en BTS).

ENJEUX ET OBJECTIFS

Afin que ces mesures soient pleinement effectives dès la rentrée scolaire 2024, il est nécessaire d'anticiper un certain nombre d'actions.

Les principes d'organisation et les actions à engager dans chacun des établissements (en collège comme en lycée), reposent sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés au sein de l'établissement dans le cadre du GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire) avec l'appui des psychologues de l'éducation nationale et des coordonnateurs MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) :

- repérage et identification du jeune pour lequel une prise en charge doit être mise en place (non affectés post 3ème, échec à l'examen, en risque de décrochage en cours de scolarité, sans proposition de poursuite d'études, sans contrat d'apprentissage) ;
- examen de situation et la construction du parcours personnalisé :
 - avec la mobilisation des différents partenaires, appui sur le réseau FOQUALE et la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs) pour l'identification des partenaires et de leur offre de services ; accompagnement des coordonnateurs MLDS avec un rôle de conseil et d'expertise sur l'ingénierie de projet ;
 - l'accompagnement/le parcours proposé est formalisé par le biais d'une convention tripartite entre le référent de suivi du parcours, le jeune et sa famille ;
- le suivi du jeune durant toute la période et jusqu'à la fin du dispositif (retour en formation initiale ou orientation vers un autre parcours).

LA MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE DU DISPOSITIF PARCOURS AMBITION EMPLOI

Les élèves sans solution à l'issue de la Terminale, diplômés ou non diplômés

Depuis la rentrée 2023, tout élève sorti de formation, qu'il soit ou non diplômé d'un bac professionnel, d'un CAP, d'un brevet des métiers d'art peut bénéficier dans son établissement d'origine d'un parcours Ambition Emploi (mesure 5.2 de la réforme de la voie professionnelle).

Il lui permet, pour une durée de quatre mois maximum, de conserver son statut d'élève en se réinscrivant dans son lycée d'origine, et en particulier de continuer à bénéficier d'une bourse de l'enseignement secondaire s'il est éligible.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

En Ile-de-France, le taux de décrochage s'établit à 6% de l'ensemble des élèves du secondaire et s'élève jusqu'à 14% pour les lycéens de la voie professionnelle.

Afin de tendre vers l'objectif de 0% de décrochage, le rôle de l'établissement d'origine dans le repérage, le suivi et l'accompagnement des élèves est primordial et doit permettre de réduire les sorties précoces, améliorer la prise en charge des élèves en voie de décrochage en veillant tout particulièrement aux périodes de transition, en cours et en fin de formation, proposer des parcours individualisés et fiabiliser la qualité de l'identification et du suivi des élèves.

Le GPDS est la première instance de prévention du décrochage qui permet de mobiliser la communauté éducative et de proposer à l'interne un accompagnement au plus tôt des besoins de l'élève dès les premiers signes du décrochage.

C'est la raison pour laquelle, il nous semble nécessaire de former les professeurs notamment les professeurs principaux à la problématique du décrochage scolaire. Des formations en lien avec l'EAFIC (École Académique de la Formation Continue), la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) et les CIO (Centres d'Information et d'Orientation) devront être élaborées afin de mobiliser tous les acteurs de la communauté éducative à la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans le cadre de la prévention du décrochage, nous avons la volonté d'ouvrir le réseau FOQUALE à un copilotage collège/lycée pour enrichir la réflexion et engager des actions notamment autour de la prévention de l'exclusion qui peut être source de décrochage.

Les pilotes des réseaux FOQUALE collège et lycée pourraient expérimenter deux types de réunions :

- > une réunion centrée sur les collèges et une sur les lycées afin d'étudier des situations d'élèves en décrochage : l'objectif est d'installer un moment de réflexion collective sur la notion de rattrapage, mutualiser les bonnes pratiques.
- > une autre réunion mixant collèges et lycées afin d'apporter des éléments de réflexion et proposer des actions concrètes.

Pour engager l'ensemble de la communauté éducative dans une réflexion autour de la prévention du décrochage, la DSDEN organise chaque année un temps fort : la semaine de la persévérance qui portera au printemps 2025 sur le thème « parcours santé et persévérance scolaire ».

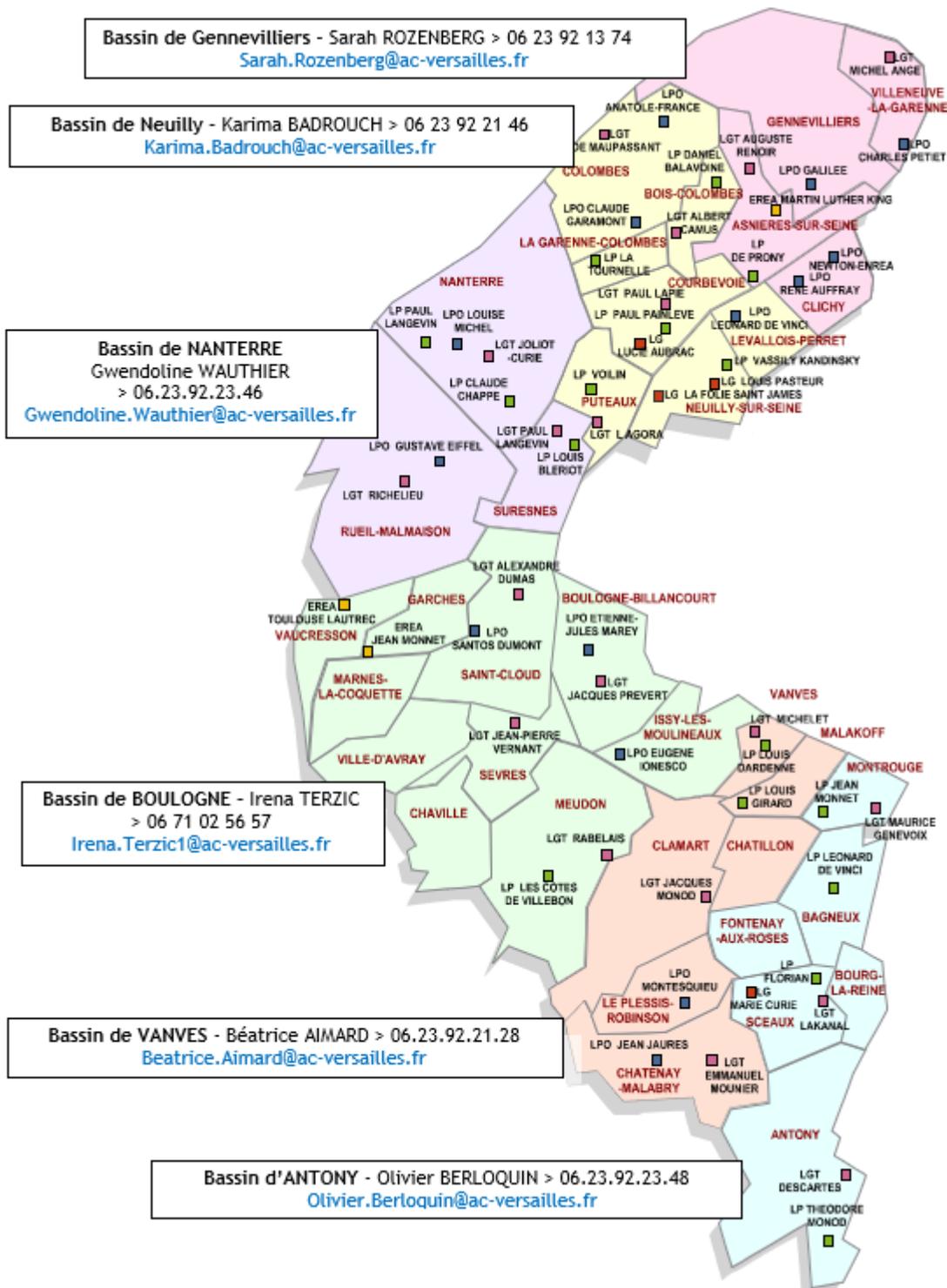
Pour rappel au printemps 2024 le thème choisi était :

« [Accrocher-raccrocher aux mathématiques-Accrocher-raccrocher par les mathématiques](#) ».

> Pour en savoir plus



COORDONNATEURS MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE DANS LES HAUTS-DE-SEINE



ORGANIGRAMME FOQUALE - MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE CIO



Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine

ORGANIGRAMME 2024-2025
 Foquale - Mission de lutte contre le décrochage scolaire - Centres d'information et d'orientation
 Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs
 Département des Hauts-de-Seine, académie de Versailles



Bassin d'éducation	GENNEVILLIERS	NEUILLY-SUR-SEINE	NANTERRE	BOULOGNE-BILLANCOURT	VANVES	ANTONY
Pilotes du réseau Foquale Collèges	Thierry BUTEAU Collège Louis PASTEUR 40 rue Jean Jaurès 92230 Gennevilliers Tél. : 01 47 94 60 34	Saadia JEDD Collège Marguerite Duras 122 rue Henri Dunant 92700 Colombes Tél. : 01 56 47 11 51	Amandine VOIRET Collège Les Bons raisins 1 rue Victor Duruy 92500 Rueil-Malmaison Tél. : 01 47 49 29 91	Stéphane LAINE Collège Paul LANDOWSKI 94 rue Escudier 92100 Boulogne-Billancourt Tél. : 01 46 89 05 24	Ludovic BRUNET Collège Léonard De Vinci 16 avenue Léonard De Vinci 92290 Châtenay Malabry Tél. : 01 46 31 30 45	
Pilotes du réseau Foquale Lycées	Xavier TAUPENAS Lycée Newton-Enrea 1, place Jules Verne 92110 Clichy Tél. : 01 41 06 78 78	Séverine LECOMTE LP Daniel Balavoine 7 Rue Marceau Delorme 92270 Bois-Colombes Tél. : 01 47 80 07 58 Portable : 06 50 52 35 32	Pascal TROUSSIER LPO Gustave Eiffel 78 avenue du Président Pompidou 92500 Rueil malmaison Tél. : 01 55 47 13 14	François BUDZINSKI LP Les Côtes de Villebon 3 rue Henri Etlin 92360 Meudon La Forêt Tél. : 01 46 01 55 03		Jérôme BERNIGOLE Lycée Descartes 1 avenue Iavoisier 92160 Antony Tél. : 01 46 11 49 80
Directrices et directeur de CIO et pilotes Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)	Chantal DELPORTE CIO de Gennevilliers 60, rue Georges Corbète 92230 GENNEVILLIERS Tél. : 01 47 92 79 68 cio-gennevilliers@ac-versailles.fr	Basak SER CIO de Colombes 75, avenue Henri Barbusse 92700 COLOMBES Tél. : 01 42 42 17 34 cio-colombes@ac-versailles.fr	Sylvie BASSET CIO de Rueil-Nanterre 101 Route de l'Empereur 92500 RUEIL-MALMAISON Tél. : 01 47 49 43 00 cio-rueil@ac-versailles.fr	Eloïdie JOSEPH CIO de Boulogne-Billancourt 10, rue Paul-Adolphe-Souriau 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Tél. : 01 55 20 09 30 cio-boulogne@ac-versailles.fr	Michèle POULIQUEN CIO de Clamart 28 rue des Closiaux 92140 CLAMART Tél. : 01 46 42 92 91 cio-clamart@ac-versailles.fr	En cours de recrutement CIO de Montrouge 24 rue Arthur Auger 92120 MONTRouGE Tél. : 01 46 57 24 75 cio-montrouge@ac-versailles.fr
Coordinatrices-coordonneurs MLDS	Sarah ROZENBERG Lycée newton-Enrea 1, place Jules Verne 92110 Clichy Portable : 06 23 92 13 74 Provisseure :	Karima BADROUCH LP Daniel Balavoine 7 Rue Marceau Delorme 92270 Bois-Colombes Portable : 06 23 92 13 74 samuel.panouillot@ac-versailles.fr Provisseure: Séverine LECOMTE	Gwendoline WAUTHIER LP Claude Chappe 54-80 rue des Alouettes 92000 NANTERRE Portable: 06 23 92 23 46 Provisseure: Marie-Noëlle DE CRAENE	Iréna TERZIC LGT Simone Veil 6 Place Jules Guesde 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Portable : 06 71 02 56 57 Provisseur : Julien AUTRET	Béatrice AIMARD Lycée Montesquieu 23 rue du Capitaine Facq 92350 Le Plessis Robinson Portable : 06 23 92 21 28 beatrice.aimard@ac-versailles.fr Provisseure : Catherine HERVY	Olivier BERLOQUIN LP Jean-Monnet 128, av. Jean-Jaurès 92120 MONTRouGE Portable : 06 23 92 23 48 olivier.berloquin@ac-versailles.fr Provisseur : Salvatore CARUBIA

RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL MESURE 5 : SÉCURISATION DES PARCOURS



Réforme du lycée professionnel
Mesure 5 : sécurisation des parcours

5.1 Parcours aménagés de formation initiale
 tous droits couverts
 En cours de formation

5.2 Parcours aménagé(s) simple(s)
 En fin de formation

5.3 Parcours de conciliation
 À l'entrée en BTS

CONTACT

Véronique PAROUTY
 Directrice académique adjointe
 des Hauts-de- Seine
 01 71 14 28 13
ce.ia92.iab@ac-versailles.fr

Fabienne BOYADJIAN
 IEN-IO
 01 71 14 27 73
ce.ia92.io@ac-versailles.fr

Mustapha BOUZIDI
 Chargé de mission MLDS
 06 23 92 21 35
mustapha.bouzidi@ac-versailles.fr

Le Plan Maternelle

Le plan d'action réaffirme le rôle crucial de l'école maternelle dans la scolarité des élèves et a pour objectif de permettre d'entrer dans les apprentissages avec confiance et réussite.

En vue de répondre aux ambitions et à la finalité du plan d'action pour la maternelle, le Directeur académique a renforcé la mission maternelle 92 avec la création d'un pôle composé de 6 PEMF à 50% (dont deux directeurs) à la rentrée 2023.

La stratégie départementale a été de développer un collectif de formateurs experts en construisant une culture commune et une expertise autour des pratiques et des gestes professionnels liés à la maternelle, permettant ainsi le renforcement de la formation et la mise en place d'actions en cohérence avec le plan d'action académique pour la maternelle.

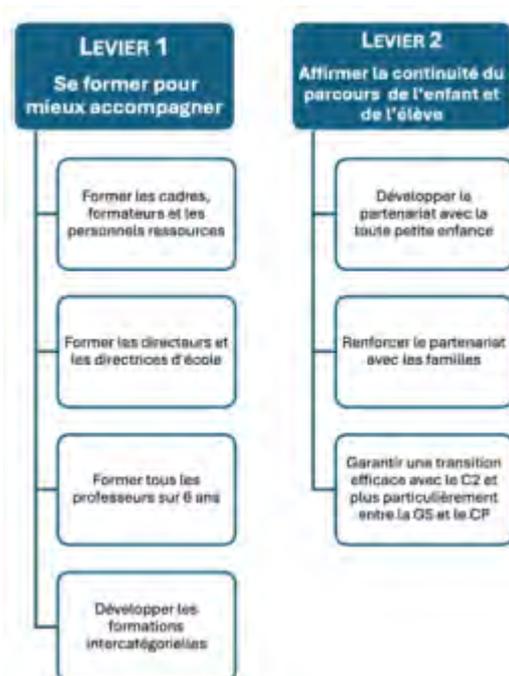
Ce qui change à la rentrée 2024 :

- **Année 3 du plan d'action pour la maternelle avec une continuité d'organisation des constellations écoles**
- **Les orientations sur la formation seront poursuivies : formation de formateurs, formation sur les savoirs fondamentaux, formation dans le cadre du pilotage du directeurs.**
- **La thématique de la semaine académique portera sur le corps et apprentissages à l'école maternelle. Renforcement de la dimension partenariale.**

ENJEUX ET OBJECTIFS

Le plan d'action pour la maternelle est dans sa deuxième année de mise en œuvre. Il s'inscrit pleinement dans les orientations de la feuille de route des savoirs fondamentaux.

Il comprend deux leviers et trois marqueurs, la semaine académique de la maternelle, le protocole académique pour une entrée sécurisée au CP et les CNR « Notre école faisons-la ensemble ».



LA DÉMARCHE

Dans sa déclinaison départementale, la mission maternelle 92 a privilégié pour l'année 2023-2024 :

- la formation de formateurs portant sur les compétences psychosociales, un accompagnement des RMC (référents mathématique de circonscription) et des RFC (référents français de circonscription) avec des ressources sur les fondamentaux au cycle 1 ;
- la formation des directeurs dans la cadre de leur mission de pilotage pédagogique ;
- une offre diversifiée sur les fondamentaux dans le cadre de la formation continue.

Parallèlement, la mission maternelle a développé :

- des accompagnements au plus près des besoins d'équipes d'écoles maternelles sous forme de Formation d'Initiatives Locales.
- des formations inter-catégorielles conçues avec les collectivités territoriales et concernant les ATSEM, les AESH et les PE (Issy les Moulineaux)
- un partenariat renforcé avec le Conseil départemental et la création de premières ressources communes.

Partenariat avec conseil départemental

Afin d'affirmer et de sécuriser la continuité du parcours de l'élève, la mission maternelle 92 a engagé un travail partenarial avec les collectivités territoriales en particulier avec les acteurs de la Petite Enfance. Des premières expériences de rencontres interprofessionnelles réussies (Antony et Le Plessis-Robinson) qui seront renforcées et déployées l'année prochaine sur de nouveaux territoires (Sceaux, Nanterre et Gennevilliers).

La mission maternelle a proposé un outil d'accompagnement par l'intermédiaire de la lettre maternelle 92, à destination des équipes pour préparer une entrée sécurisée en petite section tant des jeunes enfants que de leurs familles.

- Lettre maternelle avec focus une entrée sécurisée en petite section



Le protocole Entrée sécurisée au CP concernant les élèves de GS a pour vocation de répondre à l'objectif « 100% de réussite au CP ». Il est un marqueur du plan d'action pour la maternelle permettant de garantir pour tous les élèves l'acquisition des compétences prédictives pour une réussite à l'entrée en CP. C'est avant tout un outil à la disposition des enseignants dont l'analyse des résultats par les équipes d'école doit permettre d'identifier les domaines dans lesquels un renforcement est nécessaire et ceux dans lesquels les pratiques pédagogiques montrent des résultats satisfaisants.

Sans perdre cette mission première de repérage, il peut être aussi, un outil pour développer une culture de l'évaluation formative C1/C2 et assurer pour assurer la transition entre la GS et le CP et ainsi garantir la fluidité du parcours des élèves.

La semaine académique de la maternelle, second marqueur de cette année 2023-2024 sur la thématique du bien-être à l'école maternelle a été l'occasion de mettre en avant des pratiques enseignantes concourant au bien-être des élèves par une ouverture des écoles aux familles et partenaires pendant la semaine, et grâce à une journée « temps fort » organisée dans le département.

Cet évènement encourage l'ouverture aux familles et autres partenaires de l'école. Dans de nombreuses écoles du département, les familles ont été invitées à passer du temps en classe et à partager des activités avec les enfants. Il s'agit de donner à voir et à comprendre les spécificités des apprentissages à l'école maternelle. De nombreux ateliers ont ainsi été proposés dont certains organisés en collaboration avec les centres de loisirs.

Ces initiatives sont des moments riches qui renforcent les liens entre les membres de la communauté éducative, comme avec les lectures d'albums dans la langue maternelle des familles.

La journée du mercredi 27 mars a été organisée en un temps fort de cette semaine, les enseignants ont pu découvrir des pratiques présentées par leurs pairs et échanger avec eux. Ce partage de créativité et diversité pédagogique des actions menées dans les écoles a permis de rendre visibles des initiatives, des modes de fonctionnement suscitant le bien être chez les élèves et les mettant ainsi dans des conditions favorisant les apprentissages.

Les participants ont aussi bénéficié de temps de formation lors de cette journée avec les conférences de Stephan Valentin à Boulogne, Josette Serres au Plessis Robinson ou encore grâce à une table ronde sur les compétences psychosociales à l'école mais aussi tout au long de la semaine en écoutant les directs de maternelle.



Pratiques commentées, mercredi 27 mars 2024

- Lettre maternelle 92 avec le focus semaine académique de la maternelle 2024



Organisation d'atelier jeux avec les familles - EMPU Saint Exupéry MEUDON



Organisation d'atelier lectures avec les familles - EMPU Les Martinets RUEIL-MALMAISON

CHIFFRES CLÉS

Formation enseignants

Formation continue français

1 225

enseignants

330

enseignants dans le plan
maternelle français

Formation continue mathématiques

1 284

enseignants

388

enseignants dans le plan
maternelle mathématiques

Formation continue polyvalence

302

enseignants



À vos agendas !



• du 31 mars au 4 avril 2025 :
Semaine académique de la maternelle

semaine academique de la maternelle

23

pratiques commentées tenues par
43 enseignants des partenaires exposants (CANOPE,
CONSEIL DEPARTEMENTAL, CAAEE)

364

participants (PE, AESH,
ATSEM, CPC, IEN)

CONTACT

Courriel mission maternelle 92 :
ce.0922660s@ac-versailles.fr

Composition mission maternelle 92 :
Sophie AVIGNON, IEN Maternelle
Christel JALLADE, Conseillère pédagogique de
circonscription

Pôle maternelle
ce.dsden92.mission-maternelle@ac-versailles.fr



Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques



L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques dans notre pays en 2024 est une opportunité unique de mettre en synergie l'ensemble des acteurs du territoire altoiséquanais pour renforcer et dynamiser les pratiques et la culture sportives de nos jeunes qui occupent une place centrale dans l'Héritage des Jeux.

UN HÉRITAGE SOCIAL ET SPORTIF

L'année scolaire 2023-2024 a été l'occasion de mobiliser et d'impliquer la Génération 2024 pour créer ensemble l'Héritage social et sportif altoiséquanais, territoire historiquement marqué par les Jeux.

Le [Tour Olympique et Paralympique des Hauts-de-Seine](#), événement départemental itinérant mené du 08 octobre 2023 au 05 avril 2024, a grandement contribué à construire cet Héritage. La communauté éducative s'est inscrite pleinement dans le dynamisme de ce projet qui représente un support pédagogique indéniable pour engager des initiatives éducatives et promouvoir les valeurs du sport olympique et paralympique à tous les niveaux de la scolarité. Le TOP 92 a participé à valoriser les thématiques liées au plan Héritage de Paris de 2024 en rassemblant la population autour de moments de partage et de fraternité.

La promotion des activités physiques pour tous.

La DSDEN 92 mobilise différents leviers pour lutter contre la sédentarité des jeunes, développer le sport santé et ancrer le sport dans le quotidien des jeunes altoiséquanais. De nombreux programmes sont ainsi déployés auprès des jeunes et des établissements scolaires :

- le développement des « 30 minutes d'activités physiques quotidienne » dans le premier degré depuis 2021 ;
- la mise en place des 2 heures de plus de sport au collège pour les élèves éloignés d'une pratique sportive depuis la rentrée scolaire 2023 ;
- le déploiement du savoir rouler à vélo, agissant sur les enjeux de santé, de mobilité des jeunes et de prévention des risques.

Enfin, le Pass'sport, aide à la pratique sportive à hauteur de 50 euros, vise à favoriser et encourager la pratique sportive des jeunes de 6 à 17 ans. Il est étendu aux jeunes et adultes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés.

Le développement de la pratique parasportive et inclusive.

Le territoire altoiséquanais accorde une grande importance au développement de la pratique parasportive et inclusive au sein des clubs sportifs. Une charte départementale des engagements en faveur de l'inclusion a à ce titre été mise en place en 2022 et signée en préfecture par les acteurs du département (Etat, Conseil départemental, Association des maires du département et les 3 comités départementaux olympique et sportif, handisport et sport adapté).

Celle-ci s'adresse au mouvement sportif (clubs et comités départementaux) mais également aux collectivités, pour atteindre l'objectif commun d'accueillir toute personne en situation de handicap dans le club sportif de proximité de son choix.

Par ailleurs, les acteurs multiplient les actions de sensibilisation au parasport dans les établissements scolaires, les clubs, et le TOP 92 a été un levier pour promouvoir l'inclusion et changer les regards sur le handicap.

Initiations aux pratiques parasportives dans le cadre du TOP 92 à Clichy-la-Garenne.
Crédit photo : Ville de Clichy-la-Garenne



CHIFFRES CLÉS

30 MIN d'activités physiques quotidiennes dans le premier degré depuis 2021

300 MILLIONS D'EUROS plan « 5 000 terrains de sport – Génération 2024 » pour la construction ou la rénovation de 5 000 terrains de sport d'ici à 2026

2 H de plus de sport au collège depuis la rentrée scolaire 2023

50€ aide à la pratique sportive - Pass'sport

UN HÉRITAGE MATÉRIEL

Laisser un Héritage c'est aussi inscrire la pratique sportive dans l'espace public et la rendre plus accessible pour tous, partout.

Pour cela, dans la continuité du plan « 5 000 terrains de sport » initié en 2022, un nouveau plan « 5 000 terrains de sport – Génération 2024 », piloté par l'Agence nationale du sport, engage d'ici à 2026 la construction ou la rénovation de 5 000 terrains de sport dans l'enceinte ou à proximité des établissements scolaires (cours d'écoles, équipements sportifs de proximité, équipements sportifs structurants).

Avec une enveloppe nationale de 300 millions d'euros, ce programme permettra de contribuer au développement de la pratique sportive mais également de garantir un meilleur accueil des nouveaux licenciés et sportifs attendus après les Jeux.



Initiations aux pratiques parasportives dans le cadre du TOP 92 à Clichy-la-Garenne. Crédit photo : Ville de Clichy-la-Garenne



À vos agendas !

- du 26 juillet 2024 au 11 août 2024 : Jeux Olympiques
- du 28 août au 8 septembre 2024 : Jeux Olympiques et paralympiques

CONTACT

Mailys PUYGAUTHIER
Responsable du Service
Départemental à la Jeunesse, à
l'Engagement et aux Sports (SDJES)

01 82 08 39 24

mailys.puygauthier@ac-versailles.fr

LES PRIORITÉS ACADÉMIQUES



PERSONNELS de l'Éducation nationale

- 34** Recrutement dans les Hauts de Seine
- 37** Formation des enseignants
- 39** Accompagner les personnels au quotidien - Prévention des risques

RECRUTEMENT DANS LES HAUTS-DE-SEINE

Enseignants, AESH, médecins et infirmière/infirmiers de l'Éducation nationale, assistante/assistant de service social en faveur des élèves, personnels administratifs, assistantes/assistants de langue, services civiques : autant de membres du collectif « DSDEN 92 » qui concourent à la réussite des élèves du territoire. C'est pourquoi, tout au long de l'année, la DSDEN 92 multiplie les actions pour :

- > mieux faire connaître ses métiers, ses opportunités d'emploi et la voie des concours ;
- > promouvoir ses offres de service civique ;
- > mettre en lumière l'engagement de ses personnels.

Ce qui change à la rentrée 2024 :

Toutes les opérations de recrutement, d'information, de communication et de valorisation seront reconduites et développées.

Le déploiement de la plateforme [Rejoindre l'Éducation nationale](#), lancée en 2023-2024, permettra de gérer des candidatures à grande échelle.

En outre, la DSDEN 92 accueillera à un rythme régulier tout au long de l'année des sessions de recrutement de professeurs des écoles pour répondre aux besoins de l'ensemble du territoire.

ENJEUX ET OBJECTIFS

Pour attirer et recruter des candidats et fidéliser ses personnels, la DSDEN 92 a mis en œuvre une politique volontariste de recrutement déclinée en 5 axes.

- > Promotion de la voie des concours afin de fidéliser les personnels contractuels.
- > Participation à des événements en lien avec l'emploi afin d'aller à la rencontre des candidats.
- > Mise en place d'opérations de recrutement afin d'optimiser le processus de recrutement.
- > Développement de collaborations afin de créer une dynamique sur l'ensemble du département.
- > Valorisation des métiers et des membres du personnel afin de mieux faire connaître le travail de tous, ainsi que les possibilités de mobilité professionnelle au sein de l'Éducation nationale.



À vos agendas !

Présence de la DSDEN 92 lors d'événements (forums, sessions de recrutement...) afin de déployer son action sur l'ensemble du département :

• **septembre 2024 :**
Nanterre et Suresnes

• **octobre 2024 :**
Chaville, Gennevilliers, Nanterre

• **novembre 2024 :**
Asnières-sur-Seine



LA DÉMARCHE

- Mise en œuvre d'actions de communication mettant en lumière les concours pour rejoindre l'Éducation nationale, parmi lesquels le concours externe supplémentaire de professeur des écoles dans les académies de Versailles et de Créteil.
- Consolidation et création de partenariats ou collaborations avec les acteurs locaux et institutionnels du territoire favorisant le déploiement de l'action sur l'ensemble du département (forums, sessions de recrutement, présentation des métiers dans les communes, etc.).
- Organisation avec le rectorat de journées académiques de recrutement de professeurs des écoles, d'enseignants dans le 2nd degré et de psychologues de l'Éducation nationale.



Nouveautés 2023-2024 :

- Organisation régulière de sessions de recrutement à la préfecture en plus des entretiens qui se déroulent tout au long de l'année dans les circonscriptions.
- Organisation de la 1ère édition d'une journée de recrutement d'AESH et d'une matinée dédiée au recrutement des métiers du pôle médico-social avec France Travail.
- Publication régulière sur le portail de la DSDEN 92 et sur les réseaux sociaux de portraits de membres du personnel pour mieux faire comprendre l'action de chacune et chacun au service de tous.

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

L'année scolaire 2023-2024 a permis d'engager une nouvelle dynamique. Les efforts mis en œuvre ont commencé à porter leurs fruits. À titre d'exemple, entre la rentrée 2023 et la rentrée 2024, on constate une augmentation du recrutement des professeurs des écoles de plus de 53%. Ces résultats encourageants ne masquent pas les défis que le service public d'éducation doit encore relever. C'est la raison pour laquelle, en 2024-2025, les services de la DSDEN 92 redoubleront d'efforts pour :

- fluidifier davantage son processus de recrutement, en s'appuyant, entre autres, sur la montée en puissance de la plateforme « Rejoindre l'Éducation nationale » afin de proposer la meilleure « expérience candidat » possible ;
- organiser à un rythme soutenu et régulier des opérations de recrutement ;
- consolider et nourrir les collaborations existantes et en initier de nouvelles ;
- entreprendre de nouvelles actions de communication pour mieux faire connaître ses métiers, ses processus de recrutement, d'accompagnement et de formation des personnels contractuels et la voie des concours ;
- créer avec le rectorat une « marque employeur » qui mettra en lumière les atouts de notre territoire.

Les équipes de la DSDEN 92, conscientes de l'enjeu crucial du recrutement, continueront de s'investir avec énergie, détermination et esprit d'initiative pour ne laisser aucun élève au bord du chemin.

CHIFFRES CLÉS

1 400 candidatures en 2023-2024

116 professeurs des écoles recrutés lors de la journée académique de recrutement du 1er degré

+ DE 580 professeurs contractuels recrutés pour la rentrée 2024

29 participations à des forums ou sessions de recrutement en 2023-2024

ACTIONS DE RECRUTEMENT ET COLLABORATIONS EN 2023-2024



FORMATION DES ENSEIGNANTS, UNE PRIORITÉ POUR LE DÉPARTEMENT

La formation initiale et continue des enseignants est une priorité pour permettre aux élèves de bénéficier d'enseignements les plus efficaces et assurer le développement professionnel de chaque professeur des écoles.

De nouveaux publics avec des profils divers arrivent dans le métier de professeur des écoles.

Leur accueil et leur formation s'adaptent afin de répondre aux attentes de chacun et d'améliorer l'entrée dans le métier.

Cette formation initiale et continue ne peut se faire sans que le département soit doté de formateurs de haute expertise qui exercent dans un cadre cohérent et collectif.

Ce qui change à la rentrée 2024 :

L'année scolaire 2024- 2025 verra la poursuite de la priorité nationale donnée aux enseignements fondamentaux avec une prise en compte des résultats des élèves aux évaluations nationales qui seront proposées à tous les élèves de l'école élémentaire.

Initié à la fin de l'année scolaire 2023- 2024 d'un premier temps dédié à tous les formateurs du département, cette volonté de développer un collectif dynamique et expert au niveau du département, cette synergie des compétences va se poursuivre avec plusieurs temps réservés aux Conseillers pédagogiques (de circonscription, départementaux) et enseignants maîtres formateurs.

Ce principe s'inscrit également dans le cadre des formations liées aux certifications (CAFIPEMF, CAPPEI).

ENJEUX & OBJECTIFS

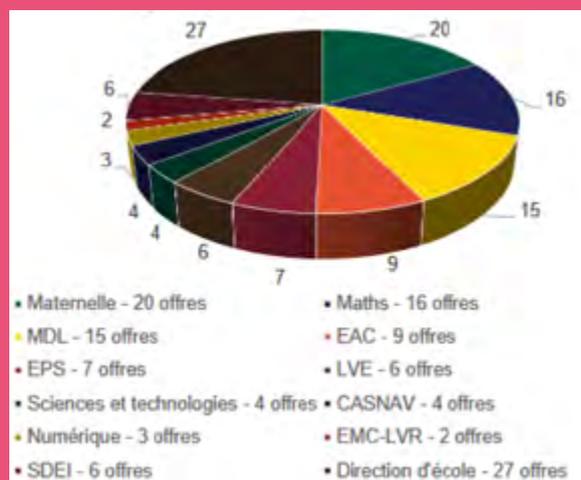
De fortes ambitions sur la formation pour répondre à 3 enjeux :

- > Amélioration des apprentissages, des acquis et des résultats des élèves.
- > Réduction des inégalités socio-scolaires à toutes les échelles.
- > Développement professionnel des personnels.

Une offre construite selon :

- > Le schéma directeur de la formation continue 2022-2025.
- > Les priorités nationales et académiques de formation.
- > Les besoins individuels, des territoires et des services.

Offres de formations proposées par les groupes départementaux.



NOTRE DÉMARCHE

Le plan de formation continue proposé aux enseignants à la rentrée scolaire 2024 répond aux priorités nationales qui s'inscrivent dans les plans français, mathématiques et maternelle mais également dans les orientations sur l'enseignement des langues vivantes, des sciences et technologie, de l'enseignement moral et civique.

Il se déroule dans le cadre des temps de service et plus particulièrement des 18 heures d'animations pédagogiques.

Un axe réservé fort est donné à la rentrée scolaire 2024 à destination des directions d'école sur la question du pilotage pédagogique dans toutes ses dimensions.

Cette mission essentielle qui a été renforcée par le décret sur la direction d'école doit permettre au niveau d'une école de cibler les actions d'une équipe pédagogique pour répondre au plus près des besoins de chaque élève dans le cadre du parcours scolaire.



À vos agendas !

- **Mercredi 27 novembre 2024 :** Séminaire des formateurs du département consacré aux Compétences Psycho-sociales (CPS).
- **Mercredi 11 juin 2025 :** Séminaire des formateurs du département.



RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

La formation initiale et continue vise à doter les agents des compétences professionnelles nécessaires à :

- L'adaptation immédiate au poste de travail, et plus largement, à l'acquisition d'une formation permettant de se situer dans son environnement professionnel en tant que fonctionnaire de l'Etat.
- L'adaptation aux évolutions prévisibles des métiers, incluant tout à la fois, l'approfondissement des compétences techniques, l'actualisation des connaissances liées au poste occupé, et la préparation aux changements induits par la mise en place d'une réforme.
- L'acquisition de nouvelles qualifications favorisant, d'une part, l'approfondissement de la culture professionnelle et l'élargissement des compétences et d'autre part, la construction d'un projet d'évolution professionnelle.

Pour l'année scolaire 2024- 2025, les enseignants inscrits dans le cadre d'une certification de formateur au niveau départemental sont plus de 100. Cela traduit un véritable engagement de chacun d'entre eux pour poursuivre leur action au niveau du département.

Séminaire des formateurs des Hauts-de-Seine, mercredi 5 juin 2024, cité scolaire Michelet à Vanves.



CONTACT

Emmanuel NEIL
Adjoint du DASEN en charge du 1^{er} degré

Conseillères Pédagogiques A- DASEN
Conseillers Pédagogiques A- DASEN

Adresse de contact :
Pôle Formation A- DASEN :
ce.ia92.iema@ac-versailles.fr

ACCOMPAGNER LES PERSONNELS AU QUOTIDIEN - PRÉVENTION DES RISQUES

Par la conseillère de mobilité carrière de la DSDEN 92 / ou proxi RH

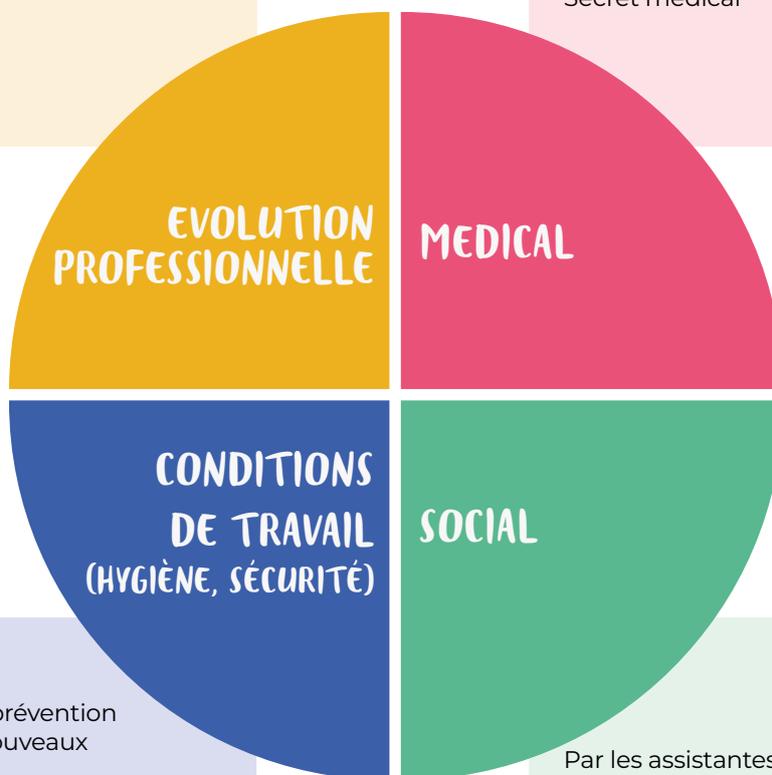
Pour réaliser un projet, construire un parcours de formation, réfléchir à une évolution professionnelle

Par les médecins de prévention

Pour tous les agents (contractuels et titulaires) des établissements publics et privés sous contrats

Pour les situations médicales ponctuelles ou permanentes

Secret médical



Par les conseillers de prévention départementaux (2 nouveaux recrutements)

Personnels ressources dans les situations d'interrogations quant aux conditions d'hygiène et de sécurité au travail

Animateurs du réseau des assistants de prévention de circonscription

Par les assistantes sociales

Pour les titulaires, contractuels, retraités et ayants droit

Pour des difficultés professionnelles ou privées

Secret professionnel

Différents services/interlocuteurs peuvent être sollicités dans l'accompagnement des personnels en plus des 4 services sus-cités



ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNELS

Tous les personnels de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports qui le souhaitent peuvent bénéficier au plus près du lieu d'exercice de leurs missions, d'un accompagnement personnalisé pour réaliser un projet, construire un parcours de formation ou réfléchir à une évolution professionnelle.

Dans cet objectif, la DSDEN des Hauts-de-Seine a mis en place un conseil mobilité carrière.

Vous êtes enseignant(e) du premier degré dans les Hauts-de-Seine et vous souhaitez être accompagné en vue d'une mobilité professionnelle.

La conseillère mobilité carrière est en capacité de vous conseiller.

Elle est tenue à une obligation de confidentialité et de neutralité.

Elle vous propose des entretiens individuels.

LES DEMANDES D'ENTRETIEN SONT À ADRESSER :

- soit sur la plate-forme ProxiRH via [ariane/macarriere/accéder à ProxiRH](#)

- soit directement à Cécile Mellinger : ce.ia92.drh-missions@ac-versailles.fr - 01 71 14 27 62
DRH DSDEN 92 bureau 16.73 (16e étage)

Pour les autres catégories de personnel que les professeurs des écoles du 1er degré du 92, rendez-vous directement sur : [ariane/macarriere/accéder à ProxiRH](#)

ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL DES PERSONNELS

Tous les personnels de l'éducation nationale (contractuels/ titulaires – établissements publics et privés sous contrat) et du ministère de la jeunesse et des sports, peuvent solliciter une consultation, lorsqu'ils sont confrontés à une maladie ayant un impact sur leur travail ou une situation de handicap.

Notre rôle :

Prévenir toute altération de l'état de santé qui serait due aux conditions de travail et maintenir les agents sur leur poste le plus longtemps possible.

Nos actions :

Convocation pour une consultation à la DSDEN (les cabinets de consultations, situés au 9ème étage, sont excentrés des services de la DSDEN, garantissant la confidentialité des visites.) Orientations, conseils, aménagements de postes en vue d'une mobilité professionnelle.

CONTACT

Privilégier le contact par courriel auprès de Madame Sandrine MAES, assistante des médecins : ce.ia92.medecindespersonnels@ac-versailles.fr, en circonscivant la demande - 01 71 14 27 02

Dr SUBTS Amélie : personnels du premier degré et agents de la DSDEN 92

Dr CHAPUT Léa : personnels du second degré

Et en cas d'urgence ? En cas d'urgence vitale, risque suicidaire : appeler le 15, sans délai

Autres interlocuteurs :

Psychologue du travail : ce.psychologuedutravail@ac-versailles.fr

(indiquez votre département d'affectation et vos coordonnées téléphoniques)

Cellule d'écoute académique pour les victimes ou témoins de **violences, discriminations, harcèlement ou d'agissement sexistes** : 0 800 000 444 / cellule.ecouteRH@ac-versailles.fr

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNELS

Le service social des personnels apporte conseil, écoute, information et orientation auprès des agents de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour toute difficulté d'ordre personnel, familial, financier ou professionnel. Il intervient auprès des agents titulaires, contractuels (contrat de droit public), du public et du privé sous-contrat, des retraités et des ayants droit.

L'action du service social a pour but de prévenir ou de remédier aux difficultés des agents qu'elles soient d'ordre professionnel ou privé dans le respect du secret professionnel.

Le service social apporte un conseil auprès de l'administration sur des questions sociales, dans les instances et les dispositifs d'aide.

Il intervient dans le cadre de la gestion des ressources humaines en articulation avec les services de gestion, d'action sociale et la médecine de prévention.

Complémentarité avec le service social des personnels : une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) assure une permanence sur rendez-vous pris auprès des assistantes sociales.

PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU SECRÉTARIAT :

01 71 14 29 72

ce.ia92.asp@ac-versailles.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS DANS LE DOMAINE DE L'HYGIÈNE ET DE LA SÉCURITÉ

Trois conseillères de prévention départementales sont nommées pour assister et conseiller l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

Missions

Leurs missions s'articulent autour de la démarche d'évaluation des risques professionnels, la mise en place d'une politique de prévention ainsi que de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail visant à :

- La prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents ;
- L'amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- Veiller à la tenue des registres de santé et sécurité au travail dans tous les services, et leur mise en place dans les écoles et les établissements.

Fonction

Leur fonction principale étant de concourir à l'élaboration de la politique de prévention et à la recherche de solutions pratiques aux difficultés rencontrées, elles collaborent avec les autres acteurs que sont les médecins de prévention, l'inspecteur santé sécurité au travail, les conseillers académiques de

prévention, les psychologues du travail, l'ergonome, les assistants de prévention, la F3SCT.

À ce titre :

- elles animent et coordonnent le réseau des « assistants de prévention de circonscription » du 1er degré et sont le relais des conseillers de prévention académiques auprès des « assistants de prévention des EPLE » du département ;
- elles participent avec les autres acteurs à la sensibilisation à la bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité par les personnels et à leur bonne application ainsi qu'à l'évaluation des besoins de formation des personnels de l'éducation nationale à la prévention des risques professionnels ou dans ce domaine ;
- elles conseillent les chefs d'établissement et les adjoints gestionnaires, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription du premier degré et les directeurs d'école en matière d'hygiène et de sécurité au travail notamment pour l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), le plan annuel de prévention, les « plans de prévention » pour l'intervention d'entreprises extérieures et la mise en place des registres ;
- elles sont associées et assistent aux réunions de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail Spéciale Départementale (F3SCT-SD) et si nécessaire à des réunions des Commissions d'Hygiène et de Sécurité (CHS) des EPLE sur sollicitation du chef d'établissement ;
- elles sont informées de tout événement ou décision ayant une incidence sur l'hygiène et la sécurité ;

- elles contribuent à l'analyse des causes des accidents de travail ;
- elles participent avec les autres acteurs à la sensibilisation et à la formation des personnels.

Objectifs 2024-2025

Nous devons :

- mettre en place le nouvel outil DUERP pour le 1er degré et former les directeurs et assistants de prévention à l'utilisation de cet outil
- poursuivre la formation initiale et continue des assistants de prévention
- former les nouveaux directeurs à la prévention des risques professionnels
- assurer l'animation du réseau des assistants de prévention
- faire des visites de prévention au sein des écoles et établissements afin de sensibiliser les directeurs d'écoles et chefs d'établissements sur leur responsabilité en matière de santé et sécurité au travail et les accompagner au mieux dans la prévention des risques professionnels
- renforcer la sensibilisation sur l'utilisation et la mise en place des documents obligatoires (registre de signalement de danger grave et imminent, document unique d'évaluation des risques professionnels, registre de santé et sécurité au travail)
- mettre en place un plan de prévention annuel, en lien avec le programme annuel de prévention académique, axé en particulier à la santé et sécurité au travail et de l'évaluation des risques professionnels.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels est un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail (exemple : risques liés à la manutention, aux agents biologiques, aux chutes de plains pieds, aux chutes en hauteur, aux ambiances thermiques etc.). L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des agents.

Le registre de santé et sécurité au travail contient les observations et suggestions des agents relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. La localisation doit être portée à la connaissance des agents par tous moyens notamment par affichage et ce registre doit être tenu par les assistants de prévention.

Le registre de signalement de danger grave et imminent est utilisé devant toute situation pour laquelle il y a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour la vie ou la santé d'un personnel c'est-à-dire pouvant entraîner une incapacité temporelle ou définitive ou même la mort. Ce registre est tenu sous la responsabilité du chef de service.

Risques et menaces majeurs

Les conseillères de prévention accompagnent les établissements :

- sur la rédaction des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS). Ils conseillent les personnels au sein des établissements scolaires et de la direction des services départementaux de l'éducation nationale afin qu'ils soient en mesure de préparer leur propre organisation interne de gestion de l'événement dans les plans particuliers de mise en sûreté. Ils suivent donc la mise en place et les mises à jour des PPMS ;
- sur la réalisation d'exercice dans les 1er et 2nd degrés. Ils conçoivent, organisent et évaluent en lien avec le service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC) et la collaboration des mairies la « journée départementale d'exercice PPMS » mise en place chaque année depuis 2013 par le préfet (activation des PPMS dans la totalité des établissements scolaires du département). Ils facilitent l'organisation des exercices annuels obligatoires.

CONTACT

Léontine SARR

Joelle GILLE

Pauline VON-KNECHTEN

01 71 14 28 62

ce.conseillerprevention92@ac-versailles.fr

ce.dsden92.ppms@ac-versailles.fr

LES PRIORITÉS ACADÉMIQUES

SAVOIRS & ÉLÈVES

- 44 Evaluer les élèves pour mieux les accompagner
- 46 Ouvrir des opportunités pour nos élèves
- 52 Une école tournée vers le monde (international)
- 54 Le numérique éducatif
- 56 Mémoire et Citoyenneté - Valeurs de la République
- 57 Éducation artistique et culturelle (EAC)

EVALUER LES ÉLÈVES POUR MIEUX LES ACCOMPAGNER

Les évaluations des acquis des élèves répondent à trois objectifs :

- Fournir aux enseignants des repères des acquis de leurs élèves, compléter leurs constats et leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques.
- Doter les «pilotes de proximité» (recteurs, DASEN, IA-IPR, IEN, chefs d'établissement) d'indicateurs leur permettant de mieux connaître les résultats et d'adapter leur action éducative. Ces indicateurs sont des résultats agrégés sans information de nom, de prénom ou de classe.
- Disposer d'indicateurs permettant de mesurer, au niveau national, les performances du système éducatif (évolutions temporelles et comparaisons internationales).

Ce qui change à la rentrée 2024 :

La rentrée scolaire 2024 va voir la généralisation d'évaluations nationales pour tous les niveaux de l'école élémentaire :

- Depuis la rentrée scolaire 2017, les niveaux CP, CE1, 6ème.
- A la rentrée scolaire 2023, les niveaux CM1 et 4ème.
- A compter de la rentrée scolaire 2024, du CP à la 6ème.

ENJEUX & OBJECTIFS

Ces évaluations sont organisées chaque année. Elles ont pour but de permettre aux professeurs d'adapter leurs enseignements aux besoins de leurs élèves, mais aussi de permettre d'évaluer plus largement le niveau de ces derniers à leur entrée dans ces différentes classes.

Un indicateur d'autant plus intéressant qu'il concerne presque tous les élèves français : 98 % d'entre eux ont participé aux évaluations cette année au primaire, 96 % au collège.

L'entrée en vigueur d'évaluation à tous les niveaux de l'école élémentaire va permettre de suivre les acquis des élèves dans le cadre d'une procédure nationale et ainsi de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève à chaque moment de la scolarité primaire.



NOTRE DÉMARCHÉ

Les résultats obtenus permettent d'accompagner le parcours scolaire des élèves par un pilotage pédagogique qui s'opère à différents niveaux :

- Au niveau national, les données permettent d'orienter la politique éducative et de définir des priorités au regard des besoins identifiés.
- Au niveau départemental, cette analyse se traduit par des plans de formation énoncés sur les thématiques d'enseignement qui se traduisent par des résultats moins performants mais également par une coordination des actions des différents niveaux de la scolarité.
- Au niveau d'une circonscription, d'un établissement, d'une école, les données recueillies assurent un pilotage pédagogique renforcé par les Inspecteurs de l'Éducation nationale, les principaux de collège, les directions d'école.



Mais au-delà d'un pilotage par niveau d'enseignement, la Direction académique assure une coordination entre les cycles par des programmes d'accompagnement entre le cycle 1 et le cycle 2, et par des feuilles de route définies par bassin et bi bassins de collège.

Ces instances mises en place au cours de l'année scolaire 2023- 2024 vont se renforcer à la rentrée scolaire 2024 afin d'harmoniser les pratiques pédagogiques et éviter ainsi les ruptures pédagogiques qui peuvent renforcer la difficulté scolaire.

NOS INDICATEURS

Les résultats des élèves des Hauts de Seine au niveau départemental s'inscrivent dans la moyenne nationale et académique, voire sont même légèrement supérieurs mais des différences sont constatées entre les différents secteurs du département qui amènent à des réponses localisées.

Dans les Réseaux d'Éducation prioritaires, un accompagnement renforcé des dispositifs spécifiques (classes dédoublées Grande Section, CP et CE1) va être mis en place par des observations des pratiques de classe et une présence accrue des formateurs du département auprès des enseignants.

Les réunions bi bassins avec l'appui des IPR disciplinaires renforcent l'action et l'inter degré. De plus, les pôles en Éducation Prioritaire avec en appui des IPR également démontrent leur pertinence et assurent une présence essentielle des coordonnateurs dans les comités de pilotage.

Ces dispositifs assurent une prévention des difficultés et une exploitation collective des résultats des élèves pour permettre un réinvestissement des compétences consolidées dans les enseignements fondamentaux dans les autres disciplines. Il s'agit de sécuriser les parcours scolaires des élèves dans la durée et une continuité.



À vos agendas !



- du 9 au 20 septembre 2024 : évaluations nationales

CONTACT

Véronique PAROUTY
Directrice académique adjointe
des Hauts-de-Seine

Pour le second degré :
ce.ia92.iab@ac-versailles.fr

Emmanuel NEIL
Adjoint du DASEN en charge du 1^{er} degré

Pour le premier degré :
ce.ia92.iena@ac-versailles.fr

OUVRIRE DES OPPORTUNITÉS POUR NOS ÉLÈVES

RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

Des perspectives positives pour la rentrée 2024 :

- La réforme des lycées professionnels est une transformation ambitieuse qui vise à donner aux élèves du 92 toutes les chances de réussir. La mobilisation des acteurs de l'éducation et la mise en place de moyens supplémentaires permettent d'envisager une rentrée 2024 positive pour cette voie d'avenir.

ENJEUX & OBJECTIFS

Des parcours individualisés pour mieux répondre aux besoins des élèves

La réforme des lycées professionnels, entamée en 2023, s'inscrit dans une volonté de revaloriser cette voie et d'offrir aux élèves davantage de choix et de réussite.

Dans les Hauts-de-Seine (92), comme partout en France, cette réforme se déploie progressivement et promet des changements concrets pour la rentrée 2024.

Accompagner vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études

En terminale, deux parcours différenciés sont proposés aux élèves :

- Un parcours de préparation à l'insertion professionnelle : il vise à accompagner les élèves dans leur projet professionnel et à faciliter leur transition vers l'emploi.
- Un parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures : il a pour objectif de favoriser la réussite des élèves qui souhaitent poursuivre des études après le bac.

Des moyens supplémentaires sont alloués aux lycées professionnels du 92 pour mettre en œuvre la réforme. Cela se traduit par :

- Le recrutement d'un responsable du bureau des entreprises
- La mise en place de formations pour les enseignants
- L'amélioration des équipements pédagogiques

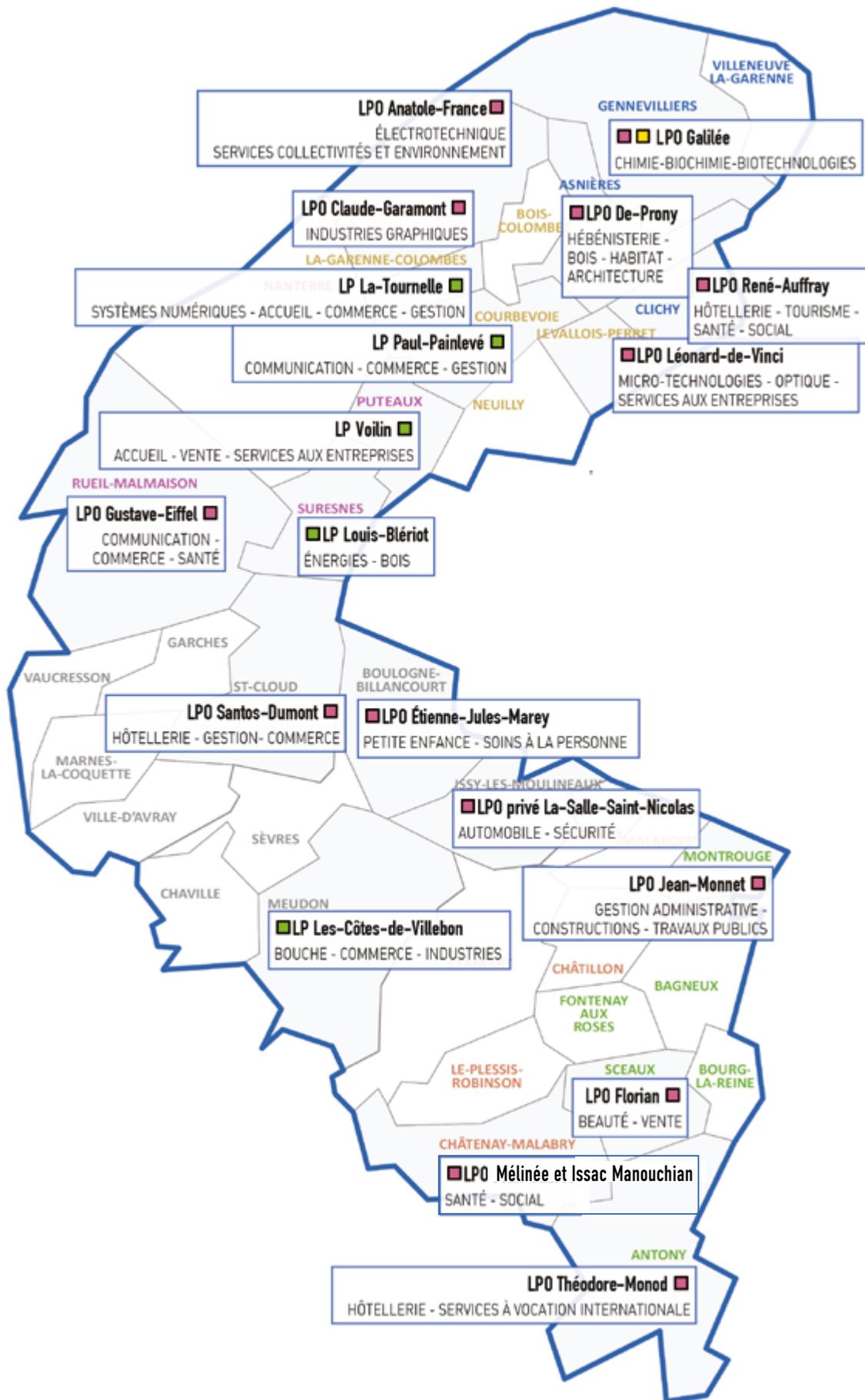
NOTRE DÉMARCHÉ

Des partenariats renforcés avec les entreprises

Le lien entre les lycées professionnels et les entreprises est renforcé dans le cadre de la réforme. Cela se concrétise par :

- La mise en place de stages plus nombreux et plus qualifiants
- L'intervention de professionnels dans les classes
- Le développement de l'apprentissage
- La création de CLEE (Comité Local École-Entreprise)
- Les partenariats avec les CAMPUS

SITES D'EXCELLENCE, LYCÉES POLYVALENTS ET LYCÉES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS



OFFRES DE FORMATIONS : CAP ET BACS PROFESSIONNELS

Les offres de formations en CAP et BAC PROFESSIONNEL : répartition par commune, puis par établissement.

30 Lycées, **9** LP, **20** LPO, **1** LGT et **1** EREA offrent **217** sections de BAC PROFESSIONNEL.

Ces **217** sections permettent de préparer **41** BAC PROFESSIONNELS différents répartis dans **14** branches professionnelles.

BRANCHES PROFESSIONNELLES PAR DIPLÔME

CAP	ALIMENTATION - HÔTELLERIE - RESTAURATION		BAC PRO
	AUTOMOBILE - ENGINES		
	BÂTIMENTS TRAVAUX PUBLICS		
	BOIS - AMEUBLEMENT		
	MÉTIERS DU COMMERCE-ACCUEIL		
	MATÉRIAUX : MÉTAUX - PLASTIQUES - PAPIER		
	ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE - ÉNERGIE		
	HYGIÈNE - SÉCURITÉ		
	SANTÉ - SOCIAL - SOIN		
	TEXTILE - HABILLEMENT		
	GESTION-ADMINISTRATION		
	ARTS-ARTISANAT-AUDIOVISUEL		
	INDUSTRIES GRAPHIQUES		
	PRODUCTIVE-MÉCANIQUE		
	TRANSPORT-MAGASINAGE		

ANTONY

THÉODORE-MONOD

CAP Équipier polyvalent de commerce
Accompagnement éducatif-petite enfance
Assistant technique en milieu familial et collectif

Cuisine

Commercialisation et services en restauration
Métiers de l'accueil
Métiers du commerce et de la vente option A et B
Accompagnement, soins, services à la personne

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Hôtellerie-restauration

Relation client

ASNIÈRES-SUR-SEINE

EREA M.-LUTHER-KING

CAP Monteur en installations sanitaires
Électricien
Production et Services en Restauration (rapide, collective, cafétéria)
Équipier polyvalent de commerce
Réalisation en chaudronnerie industrielle

DE-PRONY

CAP Employé polyvalent de commerce
Ébéniste

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Technicien d'études du bâtiment Option B assistant en architecture
Technicien – menuisier- agenceur
Étude et réalisation d'agencement
Métiers de l'accueil
Métiers du commerce et de la vente option A et B

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Agencement, menuiserie, ameublement

Gestion administrative, transport et logistique

Études et modélisation numérique du bâtiment

Relation client

BAGNEUX

LÉONARD DE VINCI

CAP Électricien
Agent de sécurité

Systèmes numériques
Option A : sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire
Systèmes numériques - Option C : Réseaux informatiques et systèmes communicants
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Maintenance des systèmes de production connectés

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Transitions numérique et énergétique

Pilotage et maintenance d'installations automatisées

BOIS-COLOMBES

DANIEL-BALAVOINE

CAP Équipier polyvalent de commerce

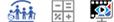
AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Métiers du commerce et de la vente option A et B

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :

Gestion administrative, transport et logistique

Relation client

BOULOGNE-BILLANCOURT**ÉTIENNE-JULES-MAREY** **CAP** Accompagnement éducatif-petite enfance

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)

Photographie

Accompagnement, soins et services à la personne

Animation enfance et personnes âgées

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Gestion administrative, transport et logistique**CHÂTENAY-MALABRY****JEAN-JAURÈS** **CAP** Production et Services en Restaurations (rapide, collective, cafétéria)
Électricien

Animation enfance et personnes âgées

Accompagnement, soins et services à la personne

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Transitions numérique et énergétique**CLICHY****RENÉ-AUFFRAY** **CAP** Pâtissier (uniquement alternance)
Commercialisation et service en hôtel-café-restaurant
Cuisine

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)

Accompagnement, soins et services à la personne

Commercialisation et services en restauration

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Gestion administrative, transport et logistique
Hôtellerie-restauration**ISAAC-NEWTON-ENREA** **CAP** Électricien

Systèmes numériques - Option B : audiovisuel, réseau et équipements domestiques

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Transitions numérique et énergétique
COLOMBES**ANATOLE-FRANCE** **CAP** Production et Services en Restaurations (rapide, collective, cafétéria)
Assistant technique en milieu familial et collectif
Électricien

Hygiène, propreté et stérilisation

Métiers connectés de l'électricité et de ses environnements

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Transitions numérique et énergétique**CLAUDE-GARAMONT** 

Artisanat et métiers d'arts – Option communication visuelle plurimédia

Façonnage de produits imprimés, routage

Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A : productions graphiques

Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option B : productions imprimées

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Industries graphiques et de la communication**COURBEVOIE****PAUL-PAINLEVÉ** 

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)

Métiers de l'accueil

Métiers du commerce et de la vente option A et B

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client**GARCHES****ÉREA JEAN-MONNET** **CAP** Cordonnier - Bottier
Cordonnier multiservices
Equipier polyvalent de commerce

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)

Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A : productions graphiques

Métiers de la mode - vêtements

Métiers de l'accueil

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client
Industries graphiques et de la communication**GENNEVILLIERS****GALILÉE**

Plastiques et composites

BAC PRO**LA-GARENNE-COLOMBES****LA-TOURNELLE** **CAP** Électricien

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)

Métiers de l'accueil

Métiers du commerce et de la vente option A et B

Systèmes numériques

Option A : sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire

Option C : Réseaux informatiques et systèmes communicants

BAC PRO**SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :**
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client
Transitions numérique et énergétique

LE-PLESSIS-ROBINSON**MONTESQUIEU** 

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités) - terminales

BAC PRO

LEVALLOIS-PERRET**LÉONARD-DE-VINCI**  

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Microtechnique
Optique – Lunetterie

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Gestion administrative, transport et logistique
Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

MALAKOFF**LOUIS-GIRARD**   

CAP Maintenance de véhicules automobiles - Option A : voitures particulières

Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
Maintenance et efficacité énergétique
Technicien modeleur

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Maintenance des matériels et des véhicules
Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
Transitions numérique et énergétique

MEUDON**LES-CÔTES-DE-VILLEBON**   

CAP Équipier polyvalent de commerce
Commercialisation et service en hôtel-café-restaurant
Cuisine

Boulangier-Pâtissier
Commercialisation et service en restauration
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Métiers du commerce et de la vente option A et B
Systèmes numériques - Option B : audiovisuel, réseau et équipement domestiques
Systèmes numériques - Option C : Réseaux informatiques et Systèmes communicants

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Alimentation
Hôtellerie-restauration
Relation client
Transitions numérique et énergétique

MONTROUGE**JEAN-MONNET**  

CAP Couvreur
Peintre-applicateur de revêtements
Monteur en installations thermiques
Maçon

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs activités)
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
Technicien d'étude du bâtiment - Option A : études et économie
Interventions sur patrimoine bâti - Option A : maçonnerie

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Construction durable, du bâtiment et des travaux publics
Gestion administrative, transport et logistique
Études et modélisation numérique du bâtiment

NANTERRE**CLAUDE-CHAPPE**  

CAP Électricien
Maintenance de véhicules automobiles
Option A : voitures particulières
Option C : motocycles

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Systèmes numériques – Option C : Réseaux informatiques et systèmes communicants

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Maintenance des matériels et des véhicules
Transitions numérique et énergétique

F. ET I.-JOLIOT-CURIE 

CAP Agent de sécurité

Métiers de la sécurité

BAC PRO

LOUISE-MICHEL  

CAP Métiers de la mode vêtement flou

Métiers de la mode - vêtements
Métiers du commerce et de la vente option A et B

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Relation client

NEUILLY-SUR-SEINE**VASSILY-KANDINSKY** 

CAP Accompagnement éducatif-petite enfance

Accompagnement, soins et services à la personne
Esthétique - Cosmétique - Parfumerie

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Beauté et bien-être

PUTEAUX**LUCIEN-VOILIN**  

CAP Équipier polyvalent de commerce

Métiers de l'accueil
Métiers du commerce et de la vente option A et B

BAC PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Relation client

RUEIL-MALMAISON**GUSTAVE-EIFFEL**   

CAP Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)
Métiers du commerce et de la vente option A et B
Accompagnement, soins et services à la personne

BAC
PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Relation client
Gestion administrative, transport et logistique

SAINT-CLOUD**SANTOS-DUMONT**   CAP Equipier polyvalent de commerce
Commercialisation et service en hôtel-café-restaurant
Cuisine

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)
Métiers de l'accueil
Métiers du commerce et de la vente option A et B
Commercialisation et services en restauration

BAC
PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Hôtellerie-restauration
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client

SCEAUX**FLORIAN**   CAP Equipier polyvalent de commerce
Esthétique-cosmétique-parfumerie

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)
Métiers du commerce et de la vente option A et B

BAC
PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Beauté et bien-être
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client

SURESNES**LOUIS-BLÉRIOT**   CAP Monteur en installations sanitaires
Électricien
Menuiserie - Fabrication de mobilier - agencement

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Technicien - menuisier - agenceur
Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables

BAC
PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Transitions numérique et énergétique
Agencement, menuiserie, ameublement

VANVES**LOUIS-DARDENNE**   

CAP Accompagnement éducatif-petite enfance

AGOrA (Assistant à la Gestion des Organisations et de leurs Activités)
Métiers de l'accueil
Métiers du commerce et de la vente option A et B
Accompagnement, soins et services à la personne

BAC
PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Relation client
Gestion administrative, transport et logistique

VILLENEUVE-LA-GARENNE**CHARLES-PETIET**     CAP Réparation des carrosseries
Maintenance des véhicules - Option A : voitures particulières

Construction des carrosseries
Réparations des carrosseries
Métiers du commerce et de la vente option A et B
Maintenance des matériels
- Option A : matériels de construction et de manutention
- Option B : voitures particulières
Logistique

BAC
PRO

SECONDE FAMILLE DE MÉTIERS :
Gestion administrative, transport et logistique
Relation client
Maintenance des matériels et des véhicules

CONTACT

Nadia TIKOBAINE
Inspectrice de l'Éducation nationale
chargée de l'enseignement technique
01 30 83 40 84

ce.ien@ac-versailles.fr

UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS LE MONDE

La mission Attractivité internationale impulse de nombreuses actions dans le domaine des langues vivantes et accompagne les équipes pédagogiques, afin de renforcer la dynamique autour de cet enseignement dans le premier degré et en inter-degrés.

Ce dispositif national est un des leviers de la diversification de l'offre linguistique et de l'attractivité internationale du territoire. Il permet à la fois un enseignement bilingue et biculturel, mais aussi une ouverture internationale des écoles qui les accueillent.

Ce qui change à la rentrée 2024 :

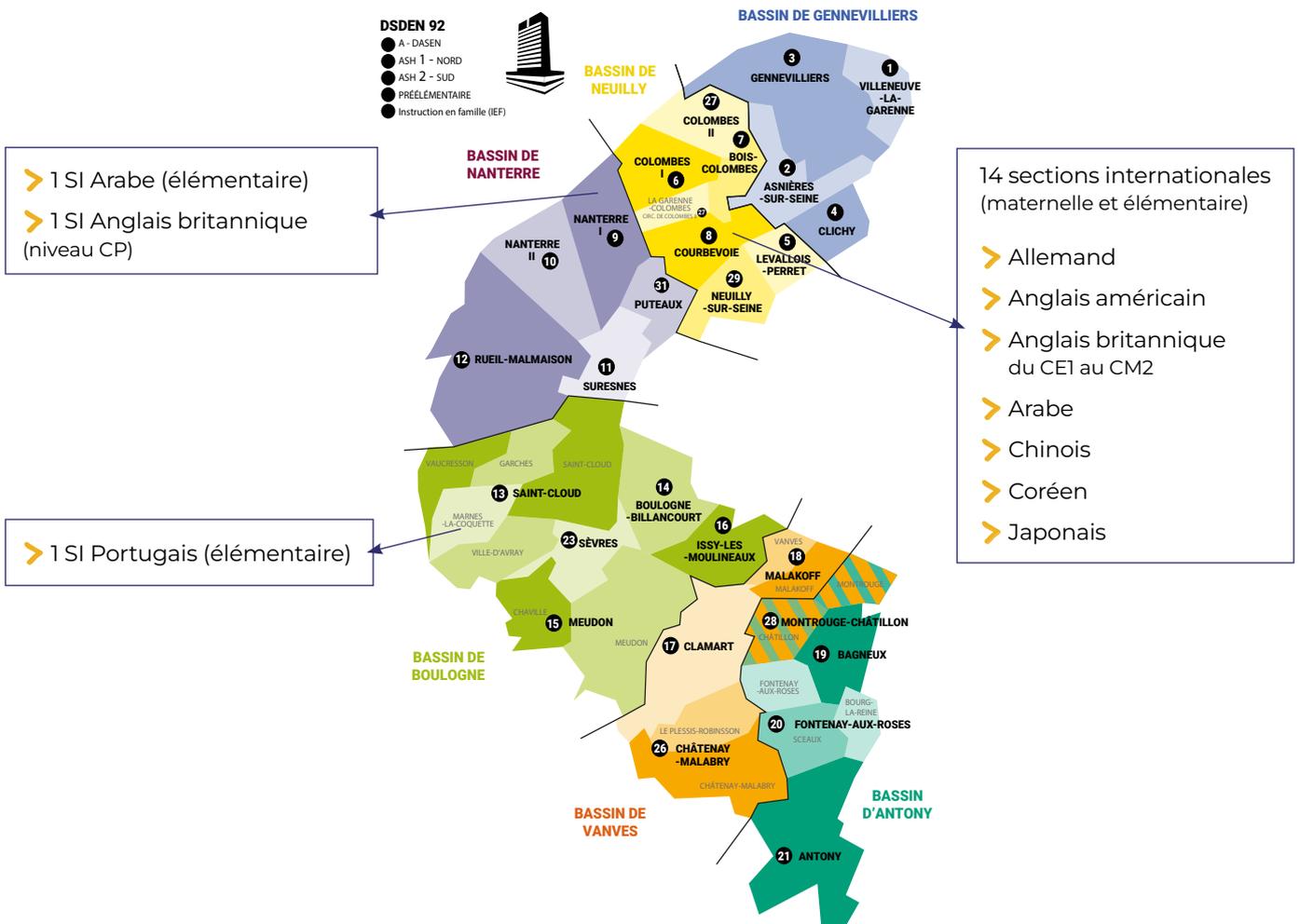
L'implantation de nouveaux dispositifs à Nanterre.

ENJEUX & OBJECTIFS

Les sections internationales sont destinées à certains élèves, issus de familles étrangères, binationales ou françaises, revenues d'expatriation, ou dont les enfants disposent des compétences linguistiques attendues.

Déjà implantées à Courbevoie et Saint-Cloud, la commune de Nanterre accueillera, à partir de septembre 2024, l'ouverture d'une section arabe du CP au CM2 et le transfert de la section anglais britannique par montée de cohorte (CP pour 2024/25).

A la rentrée scolaire 2024, ce seront 464 élèves qui bénéficieront de ce dispositif à Courbevoie, Nanterre et Saint-Cloud.



Pratique de l'oral en langues vivantes à travers une émission de podcasts littéraires et le kamishibai bilingue ou plurilingue.

Communiquer est l'élément fondamental de l'apprentissage d'une langue étrangère. Dans ce contexte, l'oral occupe donc une place privilégiée au travers de l'approche actionnelle, démarche pédagogique en langues.

Ce qui change à la rentrée 2024 :

Inscrire son enseignement dans le cadre d'une pédagogie de projet qui permet de croiser les attendus des programmes en français, en EMI et en langues vivantes pour donner du sens aux apprentissages.

ENJEUX & OBJECTIFS

Les enjeux sont de permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences langagières pour s'exprimer avec aisance, clarté en langue vivante étrangère en dépassant les freins psycho-sociaux liés à la prise de parole en public et de prendre conscience de l'impact sur les autres.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la prévention de l'illettrisme et la construction d'un citoyen responsable dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'informations.

LA DÉMARCHE

Une émission de podcasts littéraires

Le projet porte sur la production de podcasts ayant pour sujet des albums de littérature jeunesse anglo-saxonne. Le podcast littéraire permet de présenter l'album en quelques mots, exposer les arguments pour donner envie de le lire, dire un extrait. La lecture sonorisée d'un album permet de dire l'album, ajouter des éléments (sons, dialogues, contexte) pour permettre la compréhension sans support visuel par une personne qui ne connaît pas l'histoire.

Le potentiel du podcast est riche, tant en production qu'en réception. Ainsi, les élèves s'expriment en langue vivante dans un environnement radiophonique, qui les éduque aux médias et à l'information en développant leur esprit critique et se montrent capables d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés.

PERSPECTIVES

- > Produire des podcasts littéraires
- > Organiser des lectures de kamishibai existants ou des kamishibai inventés par les élèves, en distanciel soit en direct ou soit de manière préenregistrée devant un public élèves et/ou adultes divers (parents, crèches, seniors, ...).



À vos agendas !

- **Janvier 2025** : Lancement de la diffusion des podcasts littéraires sur Radio LVE 92
- **Mai 2025** : Festival Kamishibai plurilingue



CONTACT

Anne DUTHU
Inspectrice de l'Éducation nationale en charge des langues vivantes étrangères
01 30 83 45 24
ce.0922549w@ac-versailles.fr

LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

L'École doit continuer d'encourager l'utilisation responsable des écrans et une culture numérique éthique, en exploitant les opportunités pédagogiques du numérique, en formant les élèves à une utilisation responsable et éthique, en développant leur esprit critique ainsi que leurs compétences en intelligence artificielle.

Ce qui change à la rentrée 2024 :

- Une formation renforcée aux métiers du numérique sera poursuivie, avec l'extension de la filière CIEL (cybersécurité, informatique, électronique et logiciels) en voie professionnelle, et des actions en faveur de la féminisation des spécialités numériques en voies générale et technologique.
- L'attestation PIX, progressivement déployée depuis début 2023, deviendra obligatoire pour tous les élèves de 6e, suivant l'exemple des certifications déjà en place en 3e et terminale. Pix devrait voir son entrée en élémentaire au niveau CM.
- Le programme d'enseignement moral et civique change à la rentrée 2024 et sensibilise les élèves du CP à la terminale aux enjeux contemporains majeurs, notamment ceux relatifs à l'éducation aux médias et à l'information.

ENJEUX & OBJECTIFS

Les enjeux liés au numérique sont à la fois éthique, écologique et économique. Afin de traiter ces enjeux, des actions sont menées pour développer l'esprit critique à travers des usages pédagogiques mobilisant différentes disciplines.

C'est le cas avec le développement de pratiques médiatiques telles que la Web radio qui a pour objectifs principaux de développer les compétences de communication et de collaboration chez les élèves. Elle offre une plateforme d'expression et de créativité, leur permettant de s'engager activement dans la production de contenu audio.

En participant à la web radio, les élèves améliorent leur maîtrise de la langue orale et écrite, tout en apprenant à travailler en équipe et à respecter les délais.

De plus, cette activité favorise l'esprit critique et la compréhension des médias, en les incitant à analyser et à commenter l'actualité de manière réfléchie. La web radio scolaire contribue ainsi à la formation de citoyens informés et responsables.

L'inter degrés a été renforcé via le projet « Radio Mythologie » à Rueil-Malmaison

Une enseignante de CM2 et un enseignant de Français du collège de secteur, ont souhaité construire une collaboration dans le cadre de la liaison CM2-6e. Ils ont engagé leurs classes respectives dans un projet d'émission littéraire autour de la mythologie. Chaque épisode, animé par une équipe mixte constituée de deux élèves de CM2 et deux élèves de 6e, aborde un ouvrage à travers différentes entrées : Présentation du livre et de l'intrigue de l'histoire, Zoom sur un personnage, Atouts du livre.



NOS RÉSULTATS

Une évolution du nombre d'ENT signées entre académie et villes des Hauts-de-Seine. Nous arrivons aujourd'hui à 19 villes ayant déployé ou avec un déploiement en cours.

Le nombre de classes engagées dans des projets web radio ou web tv est en augmentation avec un renforcement de l'inter degrés. Le groupe numérique 92 continue d'accompagner les projets au plus près des équipes écoles. Augmenter le nombre de certification PIX et PIX+edu est un objectif que nous continuons de poursuivre.

Des groupes de travail sur l'intelligence artificielle ont été organisés d'une part, pour s'acculturer et comprendre, ensuite pour analyser et déterminer les meilleures stratégies nécessaires à l'accompagnement de nos élèves vers des usages responsables et raisonnés.

L'Observum 92 « Observatoire des usages du numérique » le 26 avril 2024 à Suresnes.

Afin de valoriser la collaboration éducation nationale/villes, l'objectif de cet observatoire du numérique est de mutualiser les pratiques liées au numérique en s'appuyant sur des retours d'expérience des villes des Hauts-de-Seine. De nombreux partenaires ont répondu présents pour cette 1ère édition qui ciblait trois champs : les stratégies d'équipement et de ressource, la politique de confiance partagée et le numérique dans les différents temps de l'enfant. Une deuxième édition est prévue en 2024-2025.



La programmation au service de la planète

Les élèves de primaire de la ville d'Antony se sont lancés dans un ambitieux projet de programmation au service de l'éducation au développement durable.

Sensibilisés dès la maternelle à de grands thèmes écologiques comme le rôle des abeilles, les énergies renouvelables ou encore les moyens de limiter la pollution, ils ont découvert les bases de la programmation informatique afin de relever des défis ou de concevoir des vidéos de sensibilisation. Les élèves de Grande Section et de CP ont collaboré pour programmer le robot «Bee-Bot» afin de trier des déchets, nécessitant une entente sur la stratégie en temps limité. Les élèves de CM1 et CM2 ont utilisé l'application «Scratch Junior» pour créer des messages de sensibilisation sous forme de films d'animation sur l'écologie, partagés avec l'école et les parents via l'ENT.

Projet inter-degré pour créer un film 360° au cœur du patrimoine

Dans le cadre du concours « Au cœur du patrimoine » porté par le conseil départemental des Hauts-de-Seine, les élèves de CM2 de l'école Ambroise Paré A ont collaboré avec les élèves de 6ème du collège Gay Lussac pour créer le film 360° « Osez l'histoire et Vivez le futur à Colombes ». La ville de Colombes, mise à l'honneur pour ses sites historiques, accueille cette année les Jeux olympiques pour la deuxième fois, 100 ans après la première. La visite, à travers le rêve d'une élève, se déroule sur trois sites, chacun lié aux Jeux olympiques du passé, du présent et du futur. Ce projet collaboratif « Coup de cœur du jury » a renforcé les liens entre les élèves de CM2 et de 6ème, tout en les initiant aux nouvelles technologies pour créer une « expérience immersive passive ». Il a valorisé le



travail d'équipe, la persévérance et la créativité. L'engagement dans ce projet audiovisuel a permis de redécouvrir le patrimoine local. Le travail a mis en valeur le site patrimonial du département, la qualité de la production et la narration descriptive. Les objectifs étaient de faire découvrir les étapes de création d'un projet vidéo, d'expérimenter, de produire, de créer, de mettre en œuvre un projet, de favoriser la transversalité disciplinaire, de donner du sens aux savoirs et de travailler le langage.

CONTACT

Rénouga MIALARET
Inspectrice de l'Éducation nationale
en charge du numérique

01 30 83 45 03

ce.0922535f@ac-versailles.fr

MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ - VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

ENJEUX & OBJECTIFS

Sans l'éducation, la transmission des valeurs de la République ne peut être assurée. L'École y contribue et se mobilise aux côtés de ses partenaires pour les valeurs de la République.



Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination sont au centre de cette mobilisation.

Chaque année, de très nombreuses classes des Hauts de Seine participent à des prix et des concours à dimension civique, citoyenne et mémorielle. En 2023/2024, beaucoup d'entre elles ont été récompensées de leur belle implication.



Ces projets s'inscrivent dans les apprentissages et répondent à des objectifs de connaissances historiques et civiques permettant d'articuler en école élémentaire, en collège mais aussi en lycée général et technologique comme en lycée professionnel, la mise en œuvre pédagogique des programmes d'histoire, de géographie et d'EMC (Éducation Morale et Civique).

Ces projets peuvent être entrepris de manière transdisciplinaire et engager plusieurs classes d'un même établissement. En mobilisant l'esprit critique et la créativité autour de valeurs humanistes, citoyennes, républicaines et démocratiques, ils contribuent à la formation de futures citoyennes et de futurs citoyens éclairés.

Ancrés dans les territoires, ils permettent sans exhaustivité, de travailler en partenariat avec des institutions républicaines, des associations mais aussi des musées ou des services d'archives.



- PRIX ILAN HALIMI
- LE PETIT LAFUE
- LA FLAMME DE L'ÉGALITÉ
- DECOUVRONS NOTRE CONSTITUTION
- LA COUPE DES ÉLÈVES CITOYENS / INITIADROIT
- LE PRIX SAMUEL PATY MEDIATIKS
- PRIX MAISON D'IZIEU
- PRIX ANNIE ET CHARLES CORRIN
- BULLES DE MÉMOIRE LE CNRD
- CONCOURS CLEMENCEAU LE PRIX DE LA LAÏCITÉ
- LE PARLEMENT DES ENFANTS
- LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE

CONTACT

Jacques FLODROPS
 Directeur académique adjoint des Hauts-de-Seine

ce.ia92.iaa@ac-versailles.fr

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Points importants pour cette rentrée 2024 :

- Une feuille de route académique pour l'EAC dans le premier degré.

Cette feuille de route fait suite au PNF organisé par la DGESCO sur l'EAC dans le 1er degré et à la commande d'une feuille de route à chaque académie par le Directeur général de l'enseignement scolaire. Le document a été travaillé par la délégation présente au PNF, et par les 4 DSDEN représentés à la fois par les 4 IEN EAC et les 5 correspondants de la DAAC en DSDEN. Elle s'articule à la circulaire académique 24-25 signée par M. le recteur et à l'accord cadre renouvelé entre l'académie et la DRAC Île-de-France en 2022.

- Un [document unique EAC de l'Académie de Versailles 24-25](#) pour la mise en œuvre de l'EAC dans le premier et le second degré se compose de 12 fiches actions sécables
- Le développement de la pratique théâtrale et de l'histoire des arts de manière transversale avec l'ensemble des domaines artistiques et culturels.
- Dans le 1er degré, la volonté d'inscrire des projets relevant des domaines de la lecture et de l'écriture comme de la culture scientifique et technique dans le cadre des plans français et mathématiques.
- Au collège, la volonté de favoriser l'articulation des projets EAC avec les groupes constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs.

ENJEUX & OBJECTIFS

L'EAC est un des grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves des écoles, des collèges, des lycées. Espace d'expression pour les élèves et d'innovation pédagogique pour les professeurs, elle favorise l'inclusion de tous les élèves dans les apprentissages en s'appuyant sur l'articulation des ses trois piliers au sein de la démarche de projet :



La rencontre avec les œuvres et les professionnels



Les pratiques artistiques et scientifiques



L'acquisition des connaissances



Les ELAC au Forum des Images le 8 mars 2024

Les élèves ambassadeurs culture de l'académie de Versailles

Le troisième congrès des élèves ambassadeurs culture a vu 300 élèves porte-paroles parmi les 2 672 élèves ambassadeurs culture de l'académie de Versailles prendre le pouvoir au Forum des images pour dire leur engagement pour les arts et la culture à l'École. Ces élèves porte-paroles étaient réunis autour du thème « Découvrir le numérique créatif » et plus précisément autour de l'hybridation des pratiques artistiques et culturelles par les nouvelles technologies. Eric Oberdoff, chorégraphe et directeur de la Cie Humaine a assuré la direction artistique de l'événement en étroite collaboration avec la DAAC. Le théâtre national La Colline et Wadji Mouawad parraineront le réseau ELAC pour la prochaine édition.

NOTRE DÉMARCHE

Généraliser l'EAC en l'inscrivant au cœur des apprentissages

L'EAC offre un champ d'expression aux élèves, contribue à aiguïser leur regard critique et à les accompagner dans des pratiques autonomes et diversifiées. Par une éducation vivante et sensible aux œuvres du patrimoine comme à la création contemporaine, elle permet de transmettre une culture commune et des valeurs partagées. Elle les aide à répondre aux grands défis du monde contemporain comme la liberté d'expression, l'appréhension du vivant, la défense des valeurs démocratiques ou la création à l'heure des intelligences artificielles.

Généraliser l'EAC en accompagnant, mobilisant et qualifiant les réseaux dédiés à l'EAC

L'EAC met en mouvement une multitude d'acteurs permettant d'accompagner, de mobiliser et de qualifier les réseaux dédiés à l'éducation artistique et culturelle.

Au niveau académique, elle repose sur un dialogue entre les membres de la communauté éducative et plus de 1000 partenaires culturels. Les actions s'appuient sur des partenariats pérennes avec des structures artistiques et culturelles, de préférence sur des territoires de proximité. Pour favoriser ces démarches, les réseaux professionnels internes dédiés à l'EAC sont mobilisés et renforcés dans le 1er et le 2d degré : 14 professeurs référents culture territoriaux, 863 professeurs référents culture, 25 professeurs relais et l'ensemble des conseillers pédagogiques.

Ce réseau s'articule à celui des 2 672 élèves ambassadeurs culture missionnés au niveau académique pour animer la vie artistique et culturelle de leur établissement. La formation continue permet d'accompagner l'ensemble des acteurs dans tous les domaines artistiques et culturels. Une attestation de compétences particulière à l'EAC peut ainsi être délivrée aux professeurs.

Généraliser la démarche de projet pour la mise en œuvre de l'EAC

Pour accompagner la généralisation de l'EAC, le projet artistique et culturel en territoire éducatif (**Projet ACTE**) constitue le cadre pédagogique académique privilégié auquel s'articulent les actions à l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et des collectivités territoriales. Les enseignements artistiques constituent un élément moteur du développement de l'EAC, ainsi que les **dispositifs d'éducation au cinéma** ou les 15 **programmes d'excellence** conduits en partenariat avec des grands opérateurs culturels nationaux.

La dotation du **Pass Culture** (part collective) permet l'amplification de ces dispositifs dès la classe de 6e et rend possibles des actions de sensibilisation complémentaires de façon à mettre en œuvre une stratégie de généralisation de l'EAC à l'échelle de l'établissement.

La convergence de moyens, d'accompagnements et d'outils de pilotage permet de structurer et de déployer un engagement pro-actif et concerté entre la municipalité et l'Éducation nationale au service des élèves et de leur développement.

Pour favoriser la cohérence, la lisibilité et la valorisation des démarches engagées, chaque école, collège ou lycée inscrit ces actions au cœur de son projet d'établissement en appui sur l'application **ADAGE**. Les équipes de direction formalisent le volet culturel du projet d'établissement ou d'école, établissent une analyse de situation annuelle et assurent un suivi individualisé du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève en lien avec la spécificité de leur territoire.



CHIFFRES CLÉS

25

professeurs relais et l'ensemble des conseillers pédagogiques

14

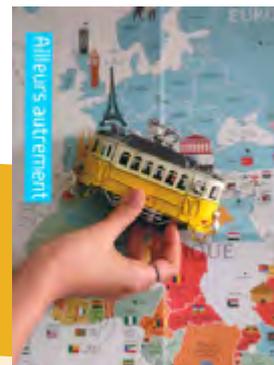
professeurs référents culture territoriaux

2 672

élèves ambassadeurs culture

863

professeurs référents culture



Photographie de Tami Notsani, artiste intervenante partenaire du projet.

« Ailleurs, autrement ? »

En partenariat avec le musée départemental Albert Kahn de Boulogne Billancourt, et avec le soutien de la DAAC de Versailles et de la DSDEN 92, le groupe départemental EAC a piloté un projet expérimental mené par une équipe de 12 enseignants, de formateurs, d'artistes et de structures artistiques et culturelles départementales (le CRD Edgar Varèse de Gennevilliers, la galerie Manet de Gennevilliers, la médiathèque La Marine de Colombes) sur 6 circonscriptions des Hauts-de-Seine. Ce projet a été construit pour développer et articuler les différentes dimensions de la pédagogie de projet en EAC dans le 1er degré. Par la mise en œuvre de projet ACTE (projet Artistiques et Culturels en Territoire Educatif), chaque membre de ce réseau réflexif et innovant a tissé les mailles des apprentissages, des pratiques et des rencontres artistiques pour garantir l'épanouissement et la transformation des élèves. De nouveaux espaces ont été créés : des espaces d'expression porteur de sens pour les élèves et des espaces à penser pour les formateurs et les enseignants.

Les classes à horaires aménagés (C.H.A.) et dispositifs O.A.E. dans les écoles élémentaires et les collèges

43 C.H.A

10 en école élémentaire (É.É.)

33 en collège (Clg)

réparties ainsi :

 32 Musique

 vocale  instrumentale  MAO

 6 Danse

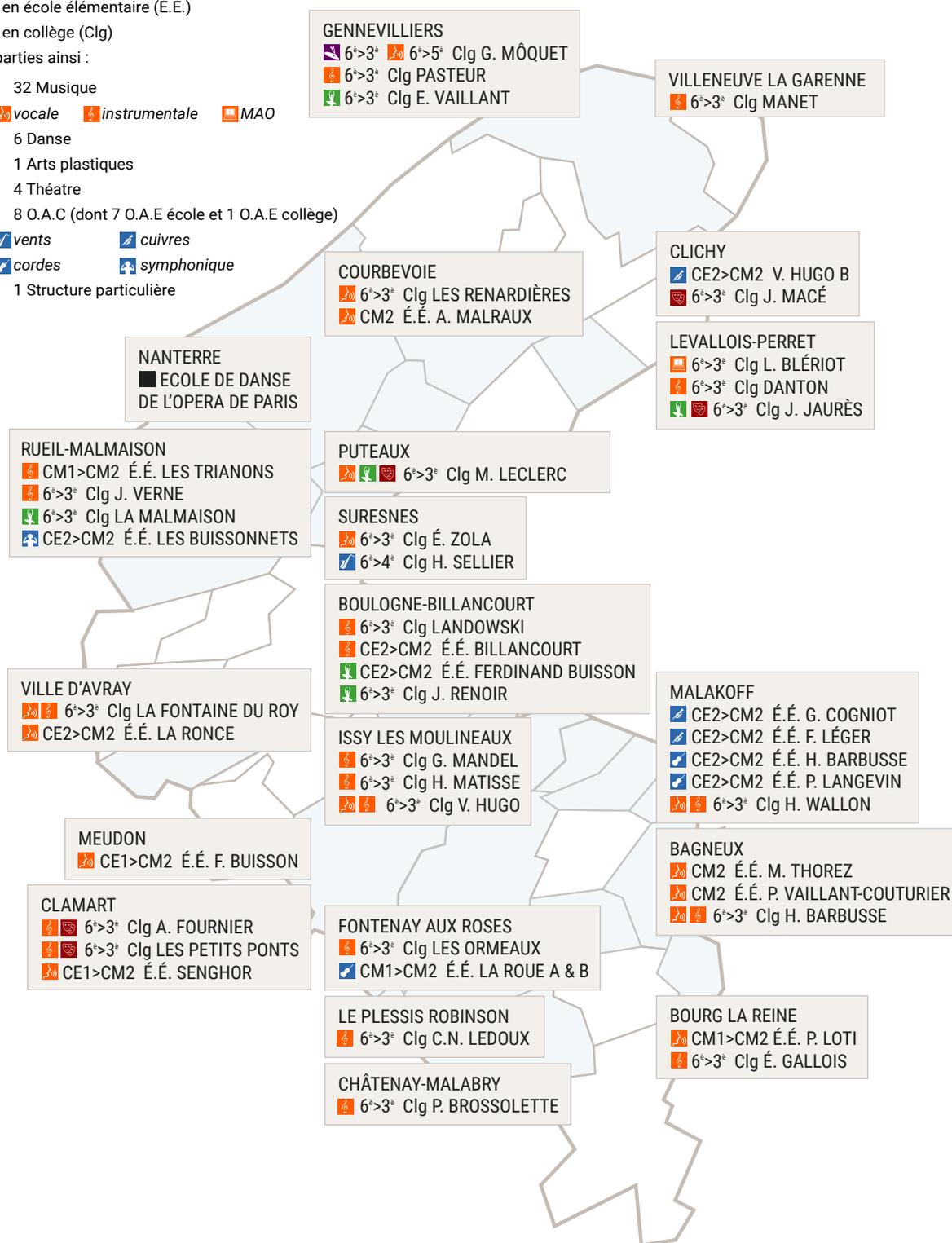
 1 Arts plastiques

 4 Théâtre

 8 O.A.C (dont 7 O.A.E école et 1 O.A.E collège)

 vents  cuivres

 cordes  symphonique

 1 Structure particulière


CONTACT

Elise Phalipaud
 Chargée de mission éducation culturelle et artistique

01 71 14 28 28

elise.phalipaud@ac-versailles.fr



VIVRE À L'ÉCOLE

- 61 L'école Inclusive
- 63 Le CASNAV (centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés) et les UPE2A (unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)
- 65 SNU & classes engagées
- 67 La santé à l'école
- 70 Les cités éducatives, un label d'excellence

L'ÉCOLE INCLUSIVE

DANS LES HAUTS-DE-SEINE : L'ÉCOLE POUR TOUS, LA RÉUSSITE DE CHACUN

Dans la continuité des politiques éducatives en faveur de tous les élèves, le département des Hauts-de-Seine a engagé une politique volontariste en matière d'éducation inclusive, en partenariat avec les acteurs associatifs et les institutions du département, de l'académie jusqu'au cœur de la classe.

La création régulière de dispositifs assure un maillage resserré permettant une réponse adaptée et de proximité aux besoins des élèves.

Sur chaque territoire et en lien avec les plans départementaux, le déploiement d'actions de formation en direction de tous les personnels reste un engagement majeur et prioritaire afin de renforcer l'inclusivité de l'école et de permettre à chacun de s'y épanouir pleinement.

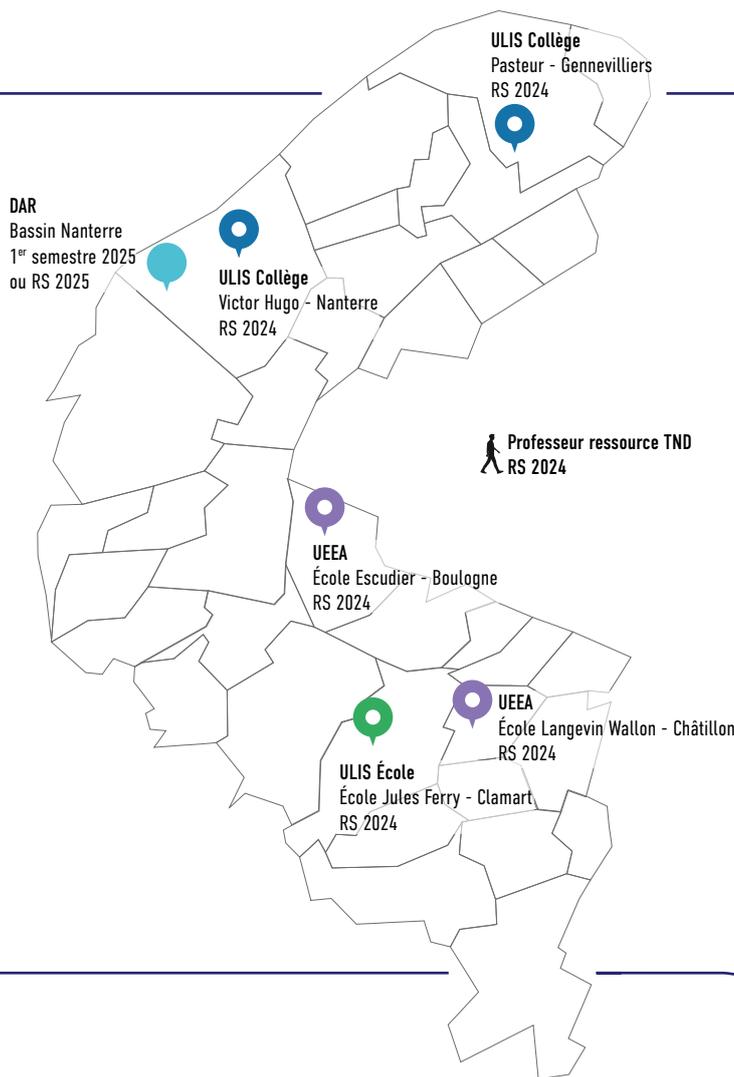
Ce qui change à la rentrée 2024 :

Dans le cadre de la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement :

- Création d'un poste de **Professeur Ressource des Troubles du Neurodéveloppement (PR TND)**
- Ouverture de deux **Unités d'Enseignement Externalisée Autisme (UEEA)**
- Ouverture d'un **dispositif d'auto-régulation (DAR)** en collège
- Renforcement de **Plateformes de Coordination et d'Orientation pour les TND (PCO)**

En complément, déploiement de dispositifs inclusifs et d'accompagnement des équipes pédagogiques :

- Ouverture d'une **ULIS école** et de deux **ULIS collège**
- Création d'une nouvelle équipe mobile d'appui à la scolarité (**EMASco**)



ENJEUX & OBJECTIFS

Renforcer le caractère inclusif de l'école et l'égalité en favorisant l'accueil et l'accessibilité des apprentissages.

Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux et l'excellence en accompagnant le développement des pratiques professionnelles.

Soutenir l'épanouissement et le bien-être en encourageant la coopération et en valorisant l'innovation.

NOTRE DÉMARCHE

Former tous les acteurs de l'éducation en lien avec les partenaires territoriaux et de la recherche

Coopérer étroitement avec le secteur médico-social

Intensifier et diversifier les dispositifs de scolarisation et les projets innovants.



Le 6 décembre dernier a eu lieu le 1^{er} symposium de l'école inclusive en présence de plus de 400 enseignants et acteurs de l'éducation des Hauts-de-Seine.



Les collégiens bénéficiant des dispositifs Ulis de V. Van Gogh à Clichy et d'E. Vaillant à Gennevilliers ont créé une mini entreprise commune. Leur ludothèque a remporté le 1er prix national des mini-entreprises.



Comédie musicale « L'union fait la force »

Entre les élèves de l'Institut d'Education Motrice La Gentilhommière à Marne-la-Coquette et les élèves de l'école Gambetta B de Sèvres



Dispositif d'auto-régulation de Colombes, partenariat Education nationale et Etablissement Médico-Social



À vos agendas !

- **11 décembre 2024** : Symposium « l'école pour tous » : conférence de G Borst en matinée et ateliers thématiques l'après-midi (université de Nanterre) sur inscription
- **Janvier 2025** : Déploiement départemental du Livret Parcours Inclusif (LPI)

CHIFFRES CLÉS

40 stages école plus de **60** jours

420 AESH recrutés durant l'année 2023-2024

+ DE 600 enseignants formés par les conseillers école inclusive, de circonscription et l'équipe mobile

CONTACT

Sylvain LE LOCH
Inspecteur de l'Éducation nationale - ASH Nord
01 71 14 27 69
ce.09225401@ac-versailles.fr

Catherine COTONAT
Inspectrice de l'Éducation nationale - ASH Sud
01 71 14 27 70
ce.0922546t@ac-versailles.fr

LE CASNAV (CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVÉS) ET LES UPE2A (UNITÉS PÉDAGOGIQUES POUR ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS)

Les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) sont des élèves non ou peu francophones arrivés depuis moins d'un an sur le territoire français et dans leur première année de scolarisation en France.

L'inclusion dans les classes constitue la modalité principale de scolarisation et l'objectif est la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'accompagnement des élèves allophones et l'enseignement du français comme langue de scolarisation en complément du travail de la classe ordinaire sont conduits dans le cadre d'une UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants). Ce dispositif se décline sous plusieurs modalités de fonctionnement sur notre département :

- UPE2A fixe rattachée à un établissement (école, collège, lycée) ;
- UPE2A rattachée à une ou deux circonscriptions dans lesquelles le pôle d'implantation peut varier d'une année à l'autre en fonction du flux migratoire et où l'enseignant est itinérant.
- UPE2A itinérantes collèges avec regroupements Nord et Sud

Ce qui change à la rentrée 2024 :

- Déployer EANA2 à l'ensemble des élèves allophones (en UPE2A et isolés) ;
- Développer un pilotage des territoires et des établissements par l'utilisation d'EANA2 ;
- Renforcer les gestes professionnels liés à l'accueil et à l'inclusion des élèves allophones dans les classes et les écoles (directeurs, coordonnateurs et enseignants des classes) en vue de mieux répondre plus près des besoins ;
- Développer les Formations d'initiative locale 1er degré ;
- Création de 3 dispositifs UPE2A dans le 2nd degré : (2 collèges et 1 LP)
 - 53 dispositifs UPE2A sur le département afin d'accompagner le renforcement linguistique des EANA et leur inclusion réussie en classe ordinaire.
- 1/3 de dispositifs itinérants en plus dans le 1er degré (soit 70% des dispositifs sur l'ensemble du département) ; ce qui représente 52 pôles implantés sur les écoles du département.

ENJEUX & OBJECTIFS

Les EANA, affectés dans leur classe de référence bénéficient d'un renforcement linguistique pris en charge par un professeur-coordonnateur sur un dispositif UPE2A, en fonction des activités et disciplines proposées. Cette prise en charge s'inscrit dans le temps limité d'une année entière de date à date.

L'EANA peut ensuite bénéficier d'une différenciation et d'étayage en FLS (Français Langue Seconde) tant que de besoin au sein des dispositifs de droit commun proposés par l'équipe pédagogique au sein de l'école ou de l'établissement.

Les élèves non-scolarisés antérieurement (NSA) peuvent bénéficier d'un renforcement au sein du dispositif durant 2 années entières de date à date.

Les élèves du 2nd degré sont préparés au DELF (diplôme d'étude en langue française, reconnu au niveau européen et international). Trois niveaux peuvent être présentés : A1 (pour les NSA à partir de la 4ème et les MODAP uniquement), A2 et B1 (à partir de la 3ème).

Le CASNAV travaille étroitement avec l'IEN-IO, la DVESCO qui affecte les élèves, les partenaires sociaux pour la Prévention de l'échec et du décrochage scolaire, l'ASH pour le suivi des élèves en difficulté, les CIO pour l'aide à la construction du projet personnel et professionnel de l'élève, les services médicaux, l'ASE et le CAAEE pour la prévention contre le harcèlement et la protection des mineurs en danger ou en risque de l'être.



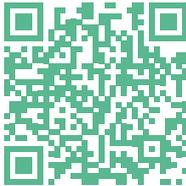
NOTRE

DÉMARCHE

Le Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de Voyageurs (CASNAV) est à la fois un pôle d'expertise, une instance de coopération et de médiation, un centre de ressources et de formation pour les professeurs-coordonnateurs des dispositifs 1er et 2nd degrés.

Il travaille étroitement avec l'IEN-IO, la DVESCO qui affecte les élèves, les partenaires sociaux pour la Prévention de l'échec et du décrochage scolaire, le Pôle École Inclusive, les CIO pour l'aide à la construction du projet personnel.

CHIFFRES CLÉS

UPE2A 1er degré	UPE2A 2nd degré	
37 professeurs-coordonnateurs d'UPE2A	53 professeurs-coordonnateurs d'UPE2A	
11 sur dispositifs fixes 26 sur dispositifs itinérants 22 postes sur 1 circonscription 4 postes sur 2 circonscriptions	Collège (33) : 27 UPE2A 4 UPE2A NSA 2 UPE2A itinérantes	Lycée (20) : 1 MODAC (MC) 3 UPE2A LGT 10 UPE2A LP 4 MODAP (MP) Privés (2) : 2
Aucune circonscription sans dispositif 	25 communes pourvues d'un dispositif 	
Répartition des pôles dans le 1er degré	Répartition des pôles dans le 2nd degré	

1 050

EANA dans le 1er degré

1 600

EANA dans le 2nd degré

251

dont EANA inscrits en lycée professionnel

83

dont en lycée général et technologique

CONTACT

Jacques FLODROPS
Directeur académique adjoint des
Hauts-de-Seine

ce.ia92.iaa@ac-versailles.fr

Sophie AVIGNON
Responsable Casnav départementale

ce.0922660s@ac-versailles.fr

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL & CLASSES ENGAGÉES



ENJEUX & OBJECTIFS

Le Service national universel (SNU), un dispositif d'engagement qui séduit les élèves

Depuis la rentrée 2023, un nouveau label Classe engagée valorise les temps collectifs qui sont mis en place au sein des établissements scolaires afin de favoriser l'engagement des élèves.

La labellisation Classe engagée implique la participation des élèves de seconde et de première CAP à un séjour de cohésion (phase 1 du SNU) dont la « coloration » est liée à la thématique du projet de classe.

Le projet de classe peut porter sur une des quatre thématiques suivantes :

- > Défense et mémoire Sport et Jeux Olympiques et Paralympiques
- > Environnement
- > Résilience et prévention des risques

D'une durée de douze jours, le séjour de cohésion est organisé sur le temps scolaire et réunit des jeunes de différents départements.

C'est une aventure unique qui vous offrira notamment l'opportunité de faire l'expérience de la cohésion, de vivre les valeurs de la République, d'acquérir les connaissances et les réflexes utiles face aux risques et menaces et de découvrir des formes variées d'engagement.



TÉMOIGNAGES

Paroles d'élèves des Hauts de Seine d'une classe engagée :

« On était obligé de se parler, maintenant on s'entend tous bien »

« J'ai envie de m'engager pour encadrer des jeunes, passer le BAFA ou même au SNU »

« Est-ce qu'on peut y retourner ? »

Retours d'un lycée du bassin de Neuilly :

➤ Grande cohésion entre élèves : les activités collectives et le cadre de vie structuré favorisent la création de liens forts entre les élèves.

➤ Belle expérience et retour positif en classe : les élèves rapportent souvent des expériences positives qui peuvent améliorer l'ambiance en classe et la motivation.

➤ Réussite scolaire : une telle expérience peut contribuer à la réussite scolaire, comme en témoigne le fait que presque tous les élèves ont obtenu leur diplôme.

Ces initiatives permettent de sortir les élèves de leur zone de confort, mais aussi de les préparer à mieux gérer les défis personnels et scolaires, tout en favorisant un esprit de camaraderie et de responsabilité.



 **Sylvain Dedieu** • 2e
 Proviseur chez lycée René Auffray
 1 mois • 🌐

[+ Suivre](#) ...

Tout se passe bien au SNU pour les élèves de MODAP (MODule d'Alphabétisation et de pré-Professionnalisation) du **Lycée René Auffray de Clichy** (Académie de Versailles, Région Île-de-France, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse), ces élèves étrangers que nous accompagnons vers une orientation choisie pour insertion professionnelle réussie et un meilleur avenir sur notre sol. Ils ont tous obtenu l'attestation de formation 1er secours 🎉
 #Valeurs



SNU élèves du lycée René Auffray
 SNU pour les élèves de MODAP (MODule d'Alphabétisation et de pré-Professionnalisation) du lycée René Auffray de Clichy-la-Garenne

CONTACT

Mailys PUYGAUTHIER
 Cheffe du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

01 82 08 39 24

ce.sdjes92.snu@ac-versailles.fr

LA SANTÉ À L'ÉCOLE

Le Service médical infirmier et social (SMIS) en faveur des élèves s'attache à promouvoir un dialogue constructif entre les familles et les équipes éducatives, mais aussi à encourager la participation des parents d'élèves dans la vie éducative de leurs enfants, afin de favoriser l'alliance éducative, pour soutenir la réussite scolaire et personnelle des élèves.

Ce qui change à la rentrée 2024 :

Poursuite de la vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) en 5ème.

LE SERVICE MÉDICAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

ENJEUX & OBJECTIFS

Promotion de la santé globale de l'élève et accompagnement des familles pour la réussite scolaire et professionnelle du jeune en devenir.

LA DÉMARCHÉ

Missions individuelles de repérage des difficultés et diagnostic des troubles nécessitant des adaptations pour prendre en compte les besoins des élèves selon les territoires.

Participation aux actions collectives pour renforcer le climat scolaire et lutter contre les situations de harcèlement ou de mal être.

Conseil technique aux chefs d'établissements, IEN et directeurs d'école.

INDICATEURS ET PERSPECTIVES

Promotion de la santé mentale auprès de la communauté éducative, formation au repérage des signes de mal-être. Valoriser les actions et projets pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire et développer les compétences psycho-sociales des élèves pour une meilleure prise en compte de leur santé (climat scolaire, éducation à la sexualité, alimentation, sommeil, lutte contre la sédentarité, limiter l'impact des écrans...)

Prévenir l'absentéisme scolaire en travaillant précocement sur le décrochage des élèves dès le plus jeune âge.

Docteur Martine CLUZEAUD,
Médecin conseillère technique de
l'inspecteur d'académie, directeur
académique des services de l'Éducation
nationale et responsable départementale

Secrétariat du service
01 71 14 28 73
ce.ia92.sps@ac-versailles.fr



LE SERVICE INFIRMIER EN FAVEUR DES ÉLÈVES

PRÉSENTATION

L'infirmier est conseiller technique auprès des chefs d'établissements, IEN et directeurs d'école pour l'inclusion de chaque élève, il est moteur dans la mise en place du projet d'éducation à la santé ainsi qu'à la lutte contre les discriminations de toutes sortes.

Par un travail de proximité au sein des établissements scolaires, en toute discrétion, l'infirmier de l'Éducation nationale accompagne les élèves et/ou leur famille à leur demande ou à celle de la communauté éducative. L'infirmier met en place un suivi adapté aux besoins de l'élève avec les partenaires extérieurs et les équipes éducatives. Il est un lien entre l'établissement et l'environnement extérieur quand des soins sont nécessaires. Il assure la promotion de la santé globale de l'élève et accompagnement des familles pour la réussite scolaire et professionnelle du jeune en devenir.

Nos missions :

Chaque infirmier dans le cadre de ses compétences poursuivra les examens en fonction des constatations qu'il aura effectué.

- Accueillir et accompagner les élèves
- Organiser les urgences et les soins
- Assurer le suivi des élèves
- Réaliser des dépistages infirmiers notamment le dépistage obligatoire de la 12^{ème} année (prévention des conduites à risques, harcèlement scolaire et difficultés scolaires éventuelles)
- Développer une dynamique d'éducation à la santé
- Contribuer à l'inclusion de tous les élèves

Repérage et transmissions aux autorités compétentes des situations de protection de l'enfance.

LA DÉMARCHÉ

Conseils sur la mise en place de protocole de santé mentale et des soins et des urgences auprès de la communauté éducative, participation à la formation au repérage des signes de mal-être.

Participation à l'élaboration des actions et projets pour contribuer à l'amélioration du climat scolaire et développer les compétences psycho-sociales des élèves de la maternelle au lycée pour une meilleure prise en compte de leur santé globale.

Les thèmes principaux en sont :

- éducation à la sexualité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
- hygiène de vie,
- prévention des addictions (produits et usages des écrans et réseaux sociaux).

Les infirmiers contribuent à la prévention et au traitement du harcèlement et cyberharcèlement et ils font partie des pôles ressources des établissements. Ils assurent le suivi des situations en liens avec les membres de la communauté éducatives et les parents.

PERSPECTIVES

En étant les 1ers interlocuteurs de santé que l'élève peut être amené à consulter seul et en les suivant de la maternelle au lycée, les infirmiers participent à l'autonomisation des élèves en matière de santé. Il est le relais des campagnes de santé publique au sein des établissements scolaires.

Depuis l'année dernière, il participe activement à la campagne de vaccination HPV en mettant en place des actions d'information sur le virus et la vaccination HPV auprès des élèves et de leurs parents.

Jacqueline DELAVALLE,
Infirmière conseillère technique départementale de l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de
l'Éducation nationale

Secrétariat du service
01 71 14 28 80
ce.ia92.si@ac-versailles.fr

Ce qui change à la rentrée 2024 :

Nouveau dispositif d'accompagnement au 1er degré dans le cadre de la protection de l'enfance et de le l'absentéisme.

Le service social en faveur des élèves participe à la définition et à la mise en œuvre de la formation des personnels :

- Pour le premier degré :
Développer ses compétences dans le champ de la protection de l'enfance absentéisme.
- Pour le second degré :
Accueillir la parole de l'enfant -> repérer – écouter – agir.

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

ENJEUX & OBJECTIFS

Nos missions : (Circulaire n°2017-055 du 22 mars 2017)

- Contribuer à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage.
- Contribuer à la protection de l'enfance et des mineurs en danger, apporter tout conseil à l'institution dans ce domaine.
- Contribuer à l'amélioration du climat scolaire.
- Participer à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, favoriser l'accès aux droits.
- Concourir à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoin éducatifs particuliers.
- Participer à l'orientation et au suivi des élèves en situation de handicap ou à besoin éducatifs particuliers.
- Participer à l'orientation et au suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique.
- Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative, concourir au renforcement de la coopération entre l'école et les parents.

LA DÉMARCHE

Le service social en faveur des élèves concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Son action s'inscrit dans une politique de prévention au sein de l'institution et à l'interface de l'école et de son environnement. Les assistants sociaux interviennent dans les établissements du second degré et les écoles des REP+.

PERSPECTIVES

Le Service social en faveur des élèves a créé un nouvel outil de communication concernant les internats de la réussite.



Margarida DA ROCHA

Conseillère technique de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale et responsable départementale du service social en faveur des élèves

Secrétariat du service :
01 71 14 28 66
ce.ia92.as@ac-versailles.fr

LES CITÉS ÉDUCATIVES, UN LABEL D'EXCELLENCE



Pour lutter contre les inégalités de destin, les Cités éducatives représentent une démarche ambitieuse en matière de cohésion sociale. Elles fédèrent les acteurs éducatifs partageant les valeurs républicaines, prêts à contribuer ensemble à la réussite des enfants et des jeunes, en lien étroit avec leurs familles.

ENJEUX & OBJECTIFS

Les Cités éducatives sont des territoires qui s'organisent pour répondre collectivement à un défi éducatif d'ampleur. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Trois grands objectifs guident l'ambition des cités éducatives sur le terrain, qui se traduisent par de très nombreuses actions pour les 0-25 ans des quartiers concernés :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles.

DÉROULÉ

L'année 2024 est marquée par le renouvellement de la labellisation des cités éducatives de Gennevilliers et de Nanterre. Fortes de leurs expériences et de leurs réalisations, les deux cités éducatives ont souhaité renouveler la démarche et l'étendre à leurs quartiers prioritaires politiques de la ville.

La Ministre de l'Éducation nationale ainsi que la Secrétaire d'État chargée de la ville ont répondu favorablement à cette demande. Ces nouvelles labellisations viennent ainsi renforcer les liens de la Troïka.

Par ailleurs, l'extension de ces deux cités éducatives soutient et consolide davantage les coopérations et les partenariats avec le réseau éducatif du territoire.

L'articulation avec le PEDT et le PRE permet un meilleur accompagnement, suivi et prise en charge socio-éducative des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de 0 à 25 ans.

L'enjeu étant d'accompagner individuellement chaque parcours et d'organiser autour de l'école la continuité éducative dans tous les temps et espaces de vie.

Parce qu'elles permettent de tendre vers une meilleure connaissance inter-acteurs, les labellisations 2024 ont permis de questionner les versions premières des cités éducatives pour mieux se déployer et avancer.

L'Éducation nationale qui s'inscrit dans cette alliance éducative profite de cette opportunité pour conforter le rôle de l'École. En effet, c'est autour d'une vision partagée sur la coéducation, l'orientation, l'insertion professionnelle, la santé ou encore le bien-être dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques que tous les acteurs font cité.

Réunis par les valeurs et les principes de la République, ils œuvrent conjointement et en complémentarité pour répondre aux enjeux de la promesse républicaine : la réussite de chaque jeune.



Dispositif**8H / 18H****Après avoir fait l'objet d'une expérimentation dans 195 collèges l'an passé, le dispositif 8h-18h sera généralisé à l'ensemble des collèges situés en REP/REP+.**

L'enjeu premier étant de lutter contre les inégalités de destins en confortant le rôle de l'École au-delà des temps et de l'espace scolaires. S'inscrivant dans une approche globale de la prise en charge du jeune impliquant l'ensemble des acteurs du collège dont les partenaires éducatifs locaux, ce dispositif promeut la continuité éducative et ouvre le champ des possibles.

Le 8 heures - 18 heures est un levier supplémentaire qui permet aux collégiens, notamment les plus éloignés de la culture scolaire d'élargir leurs horizons pour une meilleure réussite. Ce dispositif vient ainsi consolider les apprentissages scolaires et les compétences psychosociales sur des espaces éducatifs offrant une place prépondérante à la culture, aux arts et aux sports. En articulation avec les dispositifs éducatifs et pédagogiques existants (Devoirs faits, 2 heures de sport en plus, École ouverte...), le 8 heures - 18 heures fera l'objet d'une réflexion collective concertée avec l'ensemble des équipes de chaque établissement. Ce dispositif sera également construit avec les acteurs éducatifs locaux pour une meilleure continuité éducative autour de l'École. Ainsi, la cohérence des actions proposées sur les différents temps du jeune permettra de donner du sens aux activités périscolaires.

Par ailleurs, ce dispositif s'inscrit dans une véritable alliance éducative dans laquelle le jeune et sa famille seront parties prenantes. Les familles seront régulièrement informées et rassurées, notamment celles dont les enfants entrent en 6ème. À la lumière des besoins du jeune et de ses aspirations, celui-ci est invité à prendre part à la construction de ce dispositif.

Acteur, il peut agir au sein de cette organisation apprenante. Ainsi, ouvrir le champ des possibles, c'est permettre au jeune de se connaître, de devenir ambitieux, d'apprendre à devenir citoyen en agissant sur son environnement. Le dispositif 8 heures - 18 heures offre cette opportunité d'émancipation et d'épanouissement. Il donne la priorité au bien-être à l'École, gage de réussite indéniable.

Enfin, ce dispositif n'a pas vocation à être le même d'un collège à un autre. Au contraire il puise sa force dans la réponse qu'il apportera aux besoins identifiés des jeunes et dans la coloration que chaque équipe souhaite donner à l'identité de son établissement. Libre à chacun des acteurs d'innover et d'expérimenter pour accompagner le jeune vers la voie de la réussite. Il n'en reste pas moins que le dénominateur commun à ce projet fédérateur est de transmettre et de faire vivre les valeurs l'École républicaine dont la promotion de l'égalité des chances.

PERSPECTIVES

C'est dans cette philosophie et dans cette démarche que les cités éducatives de Colombes et Villeneuve-la Garenne souhaitent à leur tour poursuivre leur engagement et candidater avant le 15 octobre 2024, au renouvellement du label de la Cité éducative de leur commune.

Les Contrats Engagements Quartiers 2030

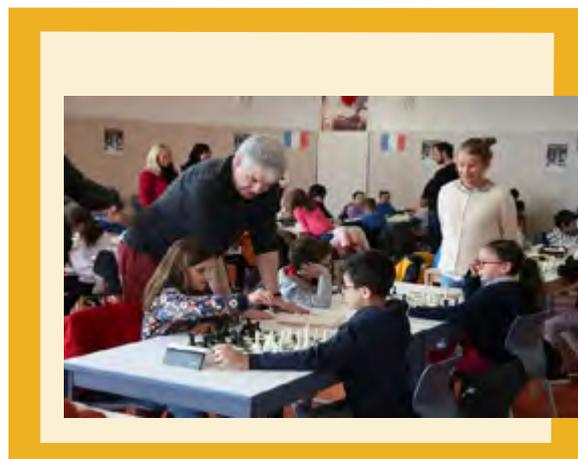
L'année 2024 est marquée par le renouvellement des nouveaux contrats de ville donnant lieu à une nouvelle géographie prioritaire.

Le Contrat Engagements Quartiers 2030 (CEQ 2030) s'inscrit dans la continuité de la précédente génération, entrées en vigueur dans le cadre de la loi de programmation de la ville et de la cohésion sociale. Ce contrat - conclu entre l'État d'une part et les communes ainsi que les établissements publics territoriaux d'autre part - a pour ambition de créer des dispositifs et des actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires politiques de la ville (QPV) tout en développant ceux déjà existants dans l'optique d'apporter une réponse adéquate à leurs besoins.

L'accès à la santé, l'insertion professionnelle, la jeunesse, la parentalité, la pratique du sport, l'accès à la culture et au logement social sont autant de défis à relever avec l'ensemble des partenaires de la politique de la ville. L'Éducation nationale s'inscrit dans cette alliance éducative et prend part pour lutter contre les inégalités de destins. Parmi ses nombreux champs d'actions, la cité éducative qui constitue le volet éducation, pilier de la cohésion sociale du contrat de ville et qui vient conforter le rôle de l'École.

Par ailleurs, dans cette logique de coordination, le Programme de Réussite Éducative (PRE) faisant également partie du volet éducatif des CEQ 2030, s'appuie sur la dynamique partenariale de territoire. C'est autour d'un diagnostic partagé que les acteurs éducatifs conduisent des actions cohérentes, conjointes et complémentaires et assurent ainsi la prise en charge globale des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Pour ces nouveaux contrats, les critères de revenu et de population de la géographie prioritaire ont été actualisés au regard des statistiques renouvelées par l'Insee. Certains QPV disparaissent au profit de nouveaux.



Nouvelle géographie prioritaire dans les Hauts-de-Seine (politique de la ville)

EPT	COMMUNE	NOM DU QPV
Boucle Nord de Seine	Asnières-sur Seine	Hauts d'Asnières
	Colombes	Audra-Musiciens
		Fossés Jean
		Petit-Colombes
	Gennevilliers	Les Grésillons
		Agnettes
		Luth-Fossé
Villeneuve-la-Garenne	Cap Villeneuve	
Paris Ouest La Défense	Nanterre	Chemin de l'Île
		Université II
		Le Parc
		Le Petit-Nanterre
		Université I
		Secteur Anatole France
Vallée Sud Grand Paris	Antony	Noyer Doré
	Bagneux	Abbé Grégoire - Mirabeau - Lincoln
	Chatenay-Malabry	Cité Jardins
	Bagneux, Sceaux, Bourg la Reine, Fontenay-aux-Roses	Les Blagis

Véronique PAROUTY
Directrice académique adjointe
des Hauts-de-Seine
ce.ia92.iab@ac-versailles.fr

01 71 14 28 11

Chargées de mission départementale
des politiques interministérielles :

Géraldine MEIRAV-RATRON
geraldine.meirav@ac-versailles.fr

01 71 14 28 24

Fatiha ZIANE-MEBTOUL
fatiha.ziane@ac-versailles.fr

01 71 14 28 70



L'ÉDUCATION DANS LES HAUTS-DE-SEINE

- 74** Organigramme de la DSDEN
- 75** Les inspecteurs de l'Éducation nationale
- 77** Les personnels de direction
- 80** Les centres d'information et d'orientation (CIO)
- 82** Le centre académique d'aide aux écoles et aux établissements (CAEE)

ORGANIGRAMME DE LA DSDEN DES HAUTS-DE-SEINE

DASEN

INSPECTEUR D'ACADÉMIE DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES HAUTS-DE-SEINE

Frédéric FULGENCE

INSPECTRICE D'ACADÉMIE DIRECTRICE ACADÉMIQUE ADJOINTE (DAASEN) Véronique PAROUTY	INSPECTEUR D'ACADÉMIE DIRECTEUR ACADÉMIQUE ADJOINT (DAASEN) Jacques FLODROPS	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (SG) Antoine CUISSET SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE (SGA) Frédérique MICHAUX	ADJOINT DU DASEN EN CHARGE DU 1er DEGRÉ (ADASEN) Emmanuel NEIL CHEFFE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (SDJES) Maïlys PUYGAUTHIER
CABINET DIRECTRICE DE CABINET Sylvia BLANCHE-BARBAT		DIVISIONS 1er DEGRÉ (DID) Sandrine GRUZ	SERVICE MÉDICAL INFIRMIER ET SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES SERVICE MÉDICAL Martine CLUZEAUD
INFORMATION ORIENTATION (IEN IO) Fabienne BOYADJIAN Josette LINA		VIE DE L'ÉLÈVE ET DE LA SCOLARITÉ (DVESCO) Leïla MEHENNI	SERVICE INFIRMIER Jacqueline DELAVALLE
ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE CONSEILLÈRE TECHNIQUE Audrey PREVOST		RESSOURCES HUMAINES (DRH) Clémentine BLANJOIE	SERVICE SOCIAL Margarida DA ROCHA
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET APPRENTISSAGE (IEN ET) Nadia TIKOBAINÉ		ORGANISATION SCOLAIRE (DOS) Emmanuel KERGALL	SERVICE MÉDICAL EN FAVEUR DES PERSONNELS
ECOLE INCLUSIVE IEN ASH NORD Sylvain LE LOCH		BUDGET ET ACTION SOCIALE (DBAS) - LOGISTIQUE (DIL) Rachid MOURJANE	MÉDECINS DES PERSONNELS Amélie SUBTS Léa CHAPUT
IEN ASH SUD Catherine COTONAT		CONSEILLÈRE JURIDIQUE Claire FRAY-LACOSTE	ASSISTANTES SOCIALES DES PERSONNELS Cindy LORILLON Barbara KIENZLER CUDO
IEN MATERNELLE, CASNAV Sophie AVIGNON		COMMUNICATION ÉDITION WEB Claude TAO	
IEN INSTRUCTION DANS LA FAMILLE Raphaëlle DELL' ACQUA			

CHARGÉS DE MISSION

Éducation prioritaire et politique de la ville Géraldine MEIRAV- RATRON	Centre académique d'aide aux écoles et aux établissements Caroline BEY	Conseillère formation continue Françoise DABLIN	Éducation économie Karine SALEMBIER	Action culturelle Élise PHALIPAUD Mission «héritage JOP» Audrey TABARDEL
Politiques interministérielles Fatih ZIANE- MEBTOUL	Liaison justice Anne-Cécile CHAUVIN DEMANGE	Conseillers pédagogique EPS Arnaud PERSIN Fabien CARON	Mission de lutte contre le décrochage scolaire Mustapha BOUZIDI	Conseillères de prévention départementales Léontine SARR Joëlle GILLE Pauline VON KNECHTEN

LES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Circ.	Dénomination	Communes	Adresse administrative	Inspecteurs	Missions	Courriel académique	Tél
25	ADASEN	NANTERRE	DSDEN 92 167, av. Joliot-Curie 92013 NANTERRE cedex	Emmanuel NEIL	École européenne - Formation initiale et continue - Pilotage des dispositifs dédoublés	ce.0922539k@ac-versailles.fr	01 71 14 27 68
22	IEN-ASH I Nord			Sylvain LE-LOCH	ASH I - Nord École inclusive	ce.0922540l@ac-versailles.fr	01 71 14 27 69
24	IEN-ASH II Sud			Catherine COTONAT	ASH II - Sud École inclusive - Élèves à haut potentiel	ce.0922546t@ac-versailles.fr	01 71 14 27 70
30	IEN MATERNELLE / CASNAV Formation continue			Sophie AVIGNON	École maternelle CASNAV	ce.0922660s@ac-versailles.fr	01 71 14 27 72
32	Instruction dans la famille			Raphaëlle DELL'ACQUA	Instruction dans la famille - Innovation - Ecole Privée hors contrat	ce.dsden92.ien-ief1d@ac-versailles.fr	01 30 83 50 80

Circ.	Dénomination	Communes	Adresse administrative	Inspecteurs	Missions	Courriel académique	Tél
21	ANTONY	ANTONY + enseignement privé	24, avenue Jeanne d'Arc 92160 ANTONY	Sylvie PIEDFER	Attractivité internationale (enseignement des langues vivantes étrangères)	ce.0922186b@ac-versailles.fr	01 30 83 44 83
2	ASNIÈRES	ASNIÈRES + enseignement privé	5-7 rue de l'Alma 92600 ASNIÈRES	Nathalie CHALCOU		ce.0922531b@ac-versailles.fr	01 30 83 41 87
19	BAGNEUX	BAGNEUX + enseignement privé	Gr. sco. Paul Vaillant Couturier 26, av. Paul Vaillant Couturier 92220 BAGNEUX	Steeve NICOLAS		ce.0922547u@ac-versailles.fr	01 30 83 41 86
7	BOIS-COLOMBES	BOIS-COLOMBES + enseignement privé	École la Cigogne 11, rue du Moulin Bailly 92270 BOIS-COLOMBES	Renouga MIALARET	Numérique éducatif	ce.0922535f@ac-versailles.fr	01 30 83 45 03
14	BOULOGNE	BOULOGNE	2, rue des Longs Prés 92100 BOULOGNE	Florence SAMARINE	Les compétences psycho- sociales (CPS)	ce.0922179u@ac-versailles.fr	01 30 83 52 51
26	CHÂTENAY-MALABRY	LE PLESSIS ROBINSON CHÂTENAY-MALABRY + enseignement privé	99 avenue du Général de Gaulle 92160 ANTONY	Anne-Laure ZIMMERMANN	Direction d'école	ce.0922545s@ac-versailles.fr	01 40 91 97 11
17	CLAMART	CLAMART + enseignement privé	2, rue Pierre et Marie Curie 92360 MEUDON-LA-FORÊT	Frédérique EBERLÉ		ce.0922182x@ac-versailles.fr	01 46 01 06 81
4	CLICHY	CLICHY + enseignement privé	École Victor Hugo A 17, rue d'Alsace 92110 CLICHY	Magali COUMES	Pilotage des dispositifs dédoublés	ce.0922532c@ac-versailles.fr	01 30 83 40 48
6	COLOMBES I	COLOMBES I + enseignement privé	10, rue Victor Hugo 92700 COLOMBES	Estelle BARREYRE	Maîtrise de la langue	ce.0922534e@ac-versailles.fr	01 56 05 80 87
27	COLOMBES II	COLOMBES II LA GARENNE-COLOMBES + enseignement privé	10, rue Victor Hugo 92700 COLOMBES	Ludovic FAYD'HERBE		ce.0922537h@ac-versailles.fr	01 56 05 80 86

Circ.	Dénomination	Communes	Adresse administrative	Inspecteurs	Missions	Courriel académique	Tél
8	COURBEVOIE	COURBEVOIE + enseignement privé	101 ter, bd de Verdun 92400 COURBEVOIE	Alexandre BOTHUA	CNR- Notre Ecole, Faisons La Ensemble	ce.0922173m@ac-versailles.fr	01 30 83 48 05
20	FONTENAY- AUX-ROSES	FONTENAY- AUX-ROSES SCEAUX BOURG- LA-REINE + enseignement privé	4, avenue du parc 92260 FONTENAY- AUX-ROSES	Jannick CAILLABET	Éducation artistique et culturelle	ce.0922548v@ac-versailles.fr	01 30 83 44 84
3	GENNEVILLIERS	GENNEVILLIERS + enseignement privé	Gr. sco. Joliot-Curie 15, rue Roger Pointard 92230 GENNEVILLIERS	Elsa DELEAGE		ce.0922170j@ac-versailles.fr	01 30 83 41 06
16	ISSY-LES- MOULINEAUX	ISSY-LES- MOULINEAUX + enseignement privé	4, rue du Gal Leclerc 92130 ISSY-LES- MOULINEAUX	Younna TOHME		ce.0922542n@ac-versailles.fr	01 40 93 45 12
5	LEVALLOIS- PERRET	LEVALLOIS- PERRET + enseignement privé	12/14 rue de Lorraine 92300 LEVALLOIS- PERRET	Jeanne BARRAU	Évaluation d'école	ce.0922536g@ac-versailles.fr	01 30 83 50 80
18	MALAKOFF	MALAKOFF VANVES + enseignement privé	12, rue de la tour 92240 MALAKOFF	Véronique COQUART	Mathématiques	ce.0922544r@ac-versailles.fr	01 30 83 43 27
15	MEUDON	MEUDON CHAVILLE + enseignement privé	2, rue Pierre et Marie Curie 92360 MEUDON-LA- FORÊT	Evelyne BERGÉ	Enseignement moral et civique Laïcité - Valeurs de la République	ce.0922180v@ac-versailles.fr	01 46 01 06 80
28	MONTROUGE	MONTROUGE CHATILLON + enseignement privé	École Raymond Queneau 57, av. Henri Ginoux 92120 MONTROUGE	Anne DUTHU	Attractivité internationale (Mobilité internationale et EILE)	ce.0922549w@ac-versailles.fr	01 30 83 45 24
9	NANTERRE I	NANTERRE I + école de danse de l'opéra de Paris	Gr. sco. Pablo Picasso 75, av. Pablo Picasso 92000 NANTERRE	Claire DEBET	Maitrise de la langue	ce.0922174n@ac-versailles.fr	01 30 83 42 51
10	NANTERRE II	NANTERRE II + enseignement privé	Ecole Jules Ferry A 1 rue des Chailliers 92000 NANTERRE	Christelle POURCHET	Les compétences psycho- sociales (CPS)	ce.0922175p@ac-versailles.fr	01 71 14 29 84
29	NEUILLY	NEUILLY + enseignement privé	7 bis, rue Alfred de Musset 92200 NEUILLY	Valérie LOISEAU		ce.0922533d@ac-versailles.fr	01 30 83 45 04
31	PUTEAUX	PUTEAUX + enseignement privé	E. E Marius Jacotot 6, rue Charles Lorilleux 92 PUTEAUX	Violaine BELLONE	Mathématiques	ce.0922781y@ac-versailles.fr	01 30 83 45 19
12	RUEIL- MALMAISON	RUEIL- MALMAISON + enseignement privé	13, rue Adrien Cramail 92500 RUEIL- MALMAISON	Nathalie AMARAL	Sciences, technologie et EDD	ce.0922538j@ac-versailles.fr	01 30 83 45 52
13	SAINT-CLOUD	GARCHES/ST- CLOUD VILLE D'AVRAY VAUCRESSON MARNES + enseignement privé	7, rue René Weill 92210 SAINT-CLOUD	Sophie GIBERT		ce.0922550x@ac-versailles.fr	01 30 83 41 81
23	SÈVRES	SÈVRES + enseignement privé de Sèvres et Boulogne	53, Grande Rue 5e étage 92310 SÈVRES	Jérôme BIAU	EPS	ce.0922543p@ac-versailles.fr	01 30 83 44 82
11	SURESNES	SURESNES + enseignement privé	Gr. sco. Les Raguidelles rue du Dr Roux 92150 SURESNES	Catherine JOSSERAND		ce.0922528y@ac-versailles.fr	01 30 83 45 55
1	VILLENEUVE- LA-GARENNE	VILLENEUVE-LA- GARENNE + enseignement privé hors contrat	14, quai d'Asnières 92390 VILLENEUVE	Mélanie POINTREAU	Politique de la ville	ce.0922530a@ac-versailles.fr	01 41 21 44 80

LES PERSONNELS DE DIRECTION

(En gras nouvellement nommés) / (/ = pas de poste d'adjoint)

COMMUNE	UAI	ÉTABLISSEMENT	CHEF	ADJOINT(E)
ANTONY	0920130S	LYCÉE RENÉ-DESCARTES	Cyril RIFFAULT	Jérôme BERNIGOLE
	0921676X	LYCÉE PROFESSIONNEL THÉODORE-MONOD	Didier LEDER	Marie-Pierre BRIAND
	0921868F	COLLÈGE HENRI-GEORGES-ADAM	Hodane MAREMMO	/
	0921786S	COLLÈGE RENÉ-DESCARTES	Valérie PRONO	Atène LO YOU
	0921243B	COLLÈGE ANNE-FRANK	Nathalie HOLAS	/
	0921170X	COLLÈGE LA-FONTAINE	Ouahiba SID LAKHDAR	Avearii PUHETINI
ASNIÈRES-SUR-SEINE	0921507N	COLLÈGE FRANÇOIS-FURET	Aude ROUGIER-CANNICIONI	Cynthia FONS
	0920131T	LYCÉE AUGUSTE-RENOIR	Harry DORVILLE	Simon ROBERT
	0920150N	LYCÉE PROFESSIONNEL DE PRONY	Saïd EL BAHIJ	Bruno TOUITOU
	0920429S	EREA MARTIN-LUTHER-KING	Florence FOURNOT	/
	0921547G	COLLÈGE VOLTAIRE	Alexandra DJORDJEVIC	Karine BENSADIA-LEGUILLON
	0921622N	COLLÈGE AUGUSTE-RENOIR	Carole SALMON	Sabine DURAND
BAGNEUX	0922565N	COLLÈGE FRANÇOIS-TRUFFAUT	Philippe PELLISSIER	Martial SCHWOERER
	0921545E	COLLÈGE ANDRÉ-MALRAUX	Stéphanie JOUET	Emilie GARRET
	0920680P	LYCÉE PROFESSIONNEL LÉONARD-DE-VINCI	Stéphanie FAURE-COLLET	/
	0921168V	COLLÈGE ROMAIN-ROLLAND	Philippe ALAVOINE	Ingrid MIREDIN
	0921778H	COLLÈGE JOLIOT-CURIE	Jérôme NIBAUDEAU	Jean-Baptiste MARCHAL
	0921631Y	COLLÈGE HENRI-BARBUSSE	Jean CREPET	Caroline CHABOT
BOIS-COLOMBES	0920132U	LYCÉE ALBERT-CAMUS	Patricia DUSEILLIER	Marc CHARBONNIER
	0921779J	COLLÈGE ALBERT-CAMUS	Ghislain LHOMMEAU	Lynda ANCARNO
	0921595J	LYCÉE PROFESSIONNEL DANIEL-BALAVOINE	Sandrine LECOMTE	/
	0922629H	COLLÈGE JEAN-MERMOZ	Aïcha HENDAQ	Faiza DOUHANE
BOULOGNE-BILLANCOURT	0920801V	LYCÉE SIMONE VEIL	Julien AUTRET	Océane MEYRIGNAC PROD'HOMME
	0920134W	LYCÉE JACQUES-PRÉVERT	Arnaud DAVID	Sylvain CALLEJA
	0922443F	LYCÉE ÉTIENNE-JULES-MAREY	Benamar BENZEMRA	Saïd OUADIA
	0921238W	COLLÈGE JACQUELINE-AURIOL	Frederick ARZELIER	Isabelle PHILIPPOT
	0921236U	COLLÈGE PAUL-LANDOWSKI	Stéphane LAINÉ	Ligia DE JESUS
	0921239X	COLLÈGE JEAN-RENOIR	Aude PENELLE	Céline MARÉCHAL
	0921237V	COLLÈGE BARTHOLDI	Valérie BEDOCH	Mariem DHAOUI
BOURG-LA-REINE	0921242A	COLLÈGE ÉVARISTE-GALOIS	Elisabeth STEINMETZ	Irène PEREIRA
CHÂTENAY-MALABRY	0920135X	LYCÉE EMMANUEL-MOUNIER	Florent ROGIE	Annie LAKHLIFI
	0921166T	LYCÉE MISSAK ET MÉLINÉE MANOUCHIAN	Karine COLLINS-DESSANS	Sabri CHERIFA
	0921180H	COLLÈGE THOMAS-MASARYK	François-Xavier KERN	/
	0921181J	COLLÈGE PIERRE-BROSSOLETTE	Marie-Thérèse HANRIOT	Maude SCHELCHER
	0921179G	COLLÈGE LÉONARD DE VINCI	Ludovic BRUNET	/
CHÂTILLON	0920880G	COLLÈGE PAUL-ÉLUARD	Jérôme FLORENTIN	Abdelghani HAMMADI
	0921354X	COLLÈGE GEORGE-SAND	Alexandre XERRI	Catherine TRAN-QUANG
CHAVILLE	0920689Z	COLLÈGE JEAN-MOULIN	Anne PANVIER	Florence CITOLEUX
CLAMART	0921555R	LYCÉE JACQUES-MONOD	Aristide ADEIKALAM	Arnaud POMMIER
	0920068Z	COLLÈGE MAISON BLANCHE	Raphaël LECORCHÉ	Yoanna ESTRELLA
	0920854D	COLLÈGE LES PETITS-PONTS	Gaëlle CLÉMENT	Emmanuel OLLIER
	0920653K	COLLÈGE ALAIN-FOURNIER	Anne LEGRAIN	Sophie CHEDIAC
CLICHY	0922149L	LYCÉE RENÉ-AUFFRAY	Sylvain DEDIEU	Aurélié BAUP
	0920136Y	LYCÉE NEWTON-ENREA	Anne SAMSON	Xavier TAUPENAS
	0921228K	COLLÈGE JEAN-MACÉ	Sophie TAMBOUR	Marie-Christine LEVENEUR
	0922595W	COLLÈGE VAN-GOGH	Frédérique FÈVRE	Anne FLORIAN
	0921623P	COLLÈGE JEAN-JAURÈS	Jean Marc SABIANI	Ismahane AMERI
COLOMBES	0920137Z	LYCÉE GUY-DE-MAUPASSANT	Bruno CHALOPIN	Julien DUCHÈNE
	0922427N	LYCÉE CLAUDE-GARAMONT	Marie-Alix LEHERPEUR	/
	0921229L	LYCÉE PROFESSIONNEL ANATOLE-FRANCE	Nathalie BOUCHES NORIS	Régis SEGALA
	0920592U	COLLÈGE MOULIN-JOLY	Olivier LECOQ	Vanessa CURTET
	0920626F	COLLÈGE LAKANAL	Vincent MAISONNIAL	Fatima EL HAOUARI
	0921160L	COLLÈGE JEAN-BAPTISTE-CLÉMENT	Yannick SANTERRE	Céline CENTAURE
	0921675W	COLLÈGE MARGUERITE-DURAS	Saadia JEDD	Jacky LIZÉ
	0922662U	COLLÈGE ROBERT-PAPAREMBORDE	Magali JOSSET	Christine RUFENACHT
0921494Z	COLLÈGE GAY-LUSSAC	Frederic LODE	Thiphaine MALBEC	

En gras nouvellement nommés / pas de poste d'adjoint

COMMUNE	UAI	ÉTABLISSEMENT	CHEF	ADJOINT(E)	
COURBEVOIE	0920138A	LYCÉE PAUL-LAPIE	Cindy LANDI	Paul MONCOUCUT	
	0921625S	LYCÉE PROFESSIONNEL PAUL-PAINLEVÉ	Mustapha HACHEFA	Nicolas SUZAN	
	0922615T	LYCÉE L.-AUBRAC	Marion MARCHAL	Laurent BERLAND	
	0922020W	COLLÈGE LES RENARDIÈRES	Alexandre MARCHAND	Claire OUDIN	
	0921496B	COLLÈGE GEORGES POMPIDOU	Hariel HARRY	Nicolas BOUCHER	
	0922523T	COLLÈGE LES BRUYÈRES	Sylvain POITOU	Jamila SAAFI	
	0922578C	COLLÈGE GEORGES-SEURAT	Frédéric ORIF	Isabella PLUMASSEAU	
	0921550K	COLLÈGE ALFRED-DE-VIGNY	Jean-François JEZEQUEL	Matthieu VALLET	
FONTENAY-AUX-ROSES	0920081N	COLLÈGE LES ORMEAUX	Valérie DORDE	Marielle ANDRÉ	
GARCHES	0920810F	LEA-EREA JEAN-MONNET	Valérie URVOY	/	
	0922287L	EREA JACQUES-BREL	Elise VIEN	/	
	0920881H	COLLÈGE HENRI-BERGSON	Maroussia PRONINE	Kévin GAYALIN	
GENNEVILLIERS	0921156G	LYCÉE GALILÉE	Katia MATAR	Didier DJIRE (FF)	
	0921541A	COLLÈGE LOUIS-PASTEUR	Thierry BUTEAU	Leïla AMMOUCHE	
	0921621M	COLLÈGE GUY-MÔQUET	Pierre PERINETTI	José MAGALHAES	
	0921157H	COLLÈGE ÉDOUARD-VAILLANT	Anne HUBERT	Cécile ALFANDARI	
ISSY-LES-MOULINEAUX	0922397F	LYCÉE IONESCO	Ladja CHOPINEAUX	Véronique CERON	
	0921396T	COLLÈGE VICTOR-HUGO	Mouloud GHERBI	Simba AIT EL MACHKOURI	
	0922610M	COLLÈGE GEORGES-MANDEL	Cécile POYET	/	
	0920877D	COLLÈGE HENRI-MATISSE	Edith LAKRATI GAWLIK	Laurence DAUVERGNE	
	0922247T	COLLÈGE LA-PAIX	Véronique HURTADO	Renaud CHARPY	
LA GARENNE-COLOMBES	0920158X	LYCÉE PROFESSIONNEL LA-TOURNELLE	Sébastien LORANT-RAZE	Fatima ARRIS	
	0921162N	COLLÈGE LES VALLÉES	Sylvie DOUKHAN	Nazera KEBLI	
	0922645A	COLLÈGE CHAMPS-PHILIPPE	Marie-Noëlle TRACQ	Alexis LEGENDRE	
LE PLESSIS-ROBINSON	0922249V	LYCÉE MONTESQUIEU	Catherine HERVY	Benjamin PELLET	
	0920624D	COLLÈGE ROMAIN-ROLLAND	Farid AMZIANE	Hannissa PETERS	
	0920883K	COLLÈGE CLAUDE-NICOLAS-LEDOUX	Eric VANDEVOORDE	/	
LEVALLOIS-PERRET	0921230M	LYCÉE LÉONARD DE VINCI	Dominique PINCHERA	Antonia TEULIER	
	0921391M	COLLÈGE JEAN-JAURÈS	Colette CHICHE	Olivia PLOUGONVEN	
	0921393P	COLLÈGE DANTON	Fatima PIRES	Guillaume CASABIANCA	
	0922630J	COLLÈGE LOUIS-BLÉRIOT	Christian SIFFRE	Corinne JALADIS	
MALAKOFF	0920163C	LYCÉE PROFESSIONNEL LOUIS-GIRARD	Valérie HENRION-CALANDRA	/	
	0921241Z	COLLÈGE PAUL-BERT	Christelle KRIEF	Nathalie GONTARD	
	0921165S	COLLÈGE HENRI WALLON	Véronique WACHOWSKI	Stéphanie FREALLE	
MEUDON	0920798T	LYCÉE RABELAIS	PIERRE RAMOGNINO	David CORRE	
	0921782M	COLLÈGE RABELAIS		Samira MEHIGUENI	
	0921554P	COLLÈGE BEL-AIR	Sylvie FORNÈS	Mickaël GALEY	
MEUDON-LA-FORÊT	0921592F	LYCÉE PROFESSIONNEL LES CÔTES-DE-VILLEBON	Philippe LE PERSON	François BUDZINSKI	
	0922701L	COLLÈGE ARMANDE-BÉJART	Élisabeth DUPONT	Aurélié GARIN	
MONTROUGE	0921399W	LYCÉE MAURICE-GENEVOIX	Guillaume STENGEL	Sandrine DÉSANDRÉ	
	0920164D	LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN-MONNET	Jean-Marc LAMENOISE	Emmanuelle ROCHEDEREUX	
	0920855E	COLLÈGE ROBERT-DOISNEAU	Déborah CHAMPAIN	Florence FOULBOEUF	
	0921504K	COLLÈGE MAURICE-GENEVOIX	Christine NICOLAÏ	Laurent ATTAL	
	0921190U	COLLÈGE HAUT-MESNIL	Véronique DELCAYROU-SACRÉ	/	
NANTERRE	0920141D	LYCÉE JOLIOT-CURIE	Anne HENNECART	Laure BARBIER Driss RIGALMA	
	0922579D	ÉCOLE DE DANSE DE L'OPÉRA DE PARIS	Stéphane HUOT	/	
	0922464D	LYCÉE LOUISE-MICHEL	Sandrine QUEYRAUD	/	
	0921626T	LYCÉE PROFESSIONNEL CLAUDE-CHAPPE	Marie Noëlle DE CRAENE	/	
	0920882J	COLLÈGE VICTOR-HUGO	Sophie VERBRUGGHE	Karima HOUHOU	
	0921940J	COLLÈGE PAUL-ÉLUARD	Hakim MEZIANE	Géraldine KITTEL	
	0921353W	COLLÈGE LES CHÈNEVREUX	Laurence PORTIER	Thomas MASSE	
	0920594W	COLLÈGE RÉPUBLIQUE	César GOMES ALVES	Edwige TOUCHE	
	0921589C	COLLÈGE ÉVARISTE GALOIS	Belkacem OUCHEN	Elfathe MEHIGUENI	
	0920077J	COLLÈGE JEAN-PERRIN	Alain BROWN	Mélissa PERON	
	0921394R	COLLÈGE ANDRÉ-DOUCET	Angélique HANANY	Myène FRANCIUS	
	NEUILLY-SUR-SEINE	0920142E	LYCÉE LOUIS-PASTEUR		Souaid BOURAS
		0921780K	COLLÈGE LOUIS-PASTEUR	Pierre CARBAJO	Aurore DELMAS
		0920143F	LYCÉE LA FOLIE-SAINT-JAMES	Nadia REZANA	Michèle JEAN-MARIE
0920166F		LYCÉE PROFESSIONNEL VASSILY-KANDINSKY	Clotilde MUTIO-DESVALLÉES	/	
0921781L		COLLÈGE THÉOPHILE-GAUTIER	Carole DOUKHAN	Carole ROCHEL	
0921498D	COLLÈGE ANDRÉ-MAUROIS	Alexandre ALLAIN	Mathias VOGEL		

COMMUNE	UAI	ÉTABLISSEMENT	CHEF	ADJOINT(E)
PUTEAUX	0920144G	LYCÉE AGORA	Rachel CAILLAT	Laure AMUSSAT
	0921500F	LYCÉE PROFESSIONNEL VOILIN	Marie-Pierre LEIGNEL	/
	0921233R	COLLÈGE MARÉCHAL-LECLERC	Juliane DEVILLERS	Emilie DAUZIE
	0921219A	COLLÈGE LES BOUVETS	Sophie CORREZE-ESSAYAH	Adrien HAMDAD
RUEIL-MALMAISON	0920799U	LYCÉE RICHELIEU	Frédéric LENFANTIN	Franck BREANT-DARDANT Stéphanie CATERA
	0922398G	LYCÉE GUSTAVE-EIFFEL	Pascal TROUSSIER	Jean-Baptiste LORENZO
	0921501G	COLLÈGE MARCEL-PAGNOL	Isabelle BOUDJEMADI	Linda NABI
	0921502H	COLLÈGE MALMAISON	Hélène CUNY-RICHARD	Esther DERVAUX
	0921235T	COLLÈGE LES MARTINETS	Lionel JEANJEAU	Nadia ESTIENNE-DRIF
	0921234S	COLLÈGE LES BONS-RAISINS	Ahmed TABIT	Amandine VOIRET
	0921590D	COLLÈGE JULES-VERNE	Nadia BREILLAT	Stéphanie GERMANIER
	0920852B	COLLÈGE HENRI-DUNANT	Clémence GROSJEAN	/
SAINT-CLOUD	0920801W	LYCÉE ALEXANDRE-DUMAS	Florent BORON	Muriel BOURGEOIS
	0922276Z	LYCÉE SANTOS-DUMONT	Jean-Jacques GOINEAU	Sophie CROUZET Bernardita SCHLEEDE BORDET
	0920700L	COLLÈGE GOUNOD	Yamina LAHBIB	Natacha RUFFINE
	0921591E	COLLÈGE ÉMILE-VERHAEREN	Samuel DEGORRE	Stéphanie SERVAT
SCEAUX	0920146J	LYCÉE MARIE-CURIE	Pascale POMMAT	Julie ODDE
	0921785R	COLLÈGE MARIE-CURIE	Pascale POMMAT	Annie HORVATH Sandra PINAUD
	0920145H	LYCÉE LAKANAL	Eric ALLIES DE GAVINI	Emmanuelle MARTIN
	0920145H	LYCÉE LAKANAL-CLINIQUE-DUPRÉ	Eric ALLIES DE GAVINI	Manuel JACK
	0921784P	COLLÈGE LAKANAL	Eric ALLIES DE GAVINI	Clémentine PÉRET
	0920170K	LYCÉE PROFESSIONNEL FLORIAN	Anouk CHABERT	Nadège CROCHEMAR Gratienne PEYRONNE
SÈVRES	0920802X	LYCÉE JEAN-PIERRE-VERNANT	Anne-Laure MARTORELL	Valérie MADRE
	0921244C	COLLÈGE	Nadège RICHET	Hayette OUNADJELA
SURESNES	0920147K	LYCÉE PAUL-LANGEVIN	Laurent ABECASSIS	/
	0920171L	LYCÉE PROFESSIONNEL LOUIS-BLÉRIOT	Catherine DE VOS	Andréa LONGROIS
	0920884L	COLLÈGE HUBERT GERMAIN	Laurent RABES-VALTON	Jacques DESCLAUX
	0920885M	COLLÈGE HENRI-SELLIER	Marie-France COURIOL	Carole GUILLOU
	0921178F	COLLÈGE ÉMILE-ZOLA	Anna VIKELAS	Delphine COPPUYNS-MANET
VANVES	0920149M	LYCÉE MICHELET	Paul BAQUIAST	Maud JOIE
	0921783N	COLLÈGE MICHELET	Paul BAQUIAST	/
	0921505L	LYCÉE PROFESSIONNEL LOUIS-DARDENNE	Pierre-Antoine STÖCKINGER	Cécyl CAUBET
	0921240Y	COLLÈGE A. DE SAINT-EXUPÉRY	Fouzia SOUSSI	Karen LEJEUNE
VAUCRESSON	0921935D	LYCÉE TOULOUSE-LAUTREC	Jean-François GESBERT	/
	0922143E	COLLÈGE YVES-DU-MANOIR	Emmanuelle UGALDE-LASCORZ	Sabbri JATTI
VILLE D'AVRAY	0920886N	COLLÈGE LA FONTAINE-DU-ROY	Cécile CHARTOIRE-THIBAUDIN	Sophie LAHAYE
VILLENEUVE-LA-GARENNE	0921594H	LYCÉE MICHEL-ANGE	Aïssitou KONTÉ	N.N.
	0922277A	LYCÉE PROFESSIONNEL CHARLES-PETIET	Franck FERET	Beatriz DA SILVA
	0921543C	COLLÈGE GEORGES-POMPIDOU	Nicolas DOUARD	Alexandra RENARD
	0921159K	COLLÈGE ÉDOUARD-MANET	Houria BEKHTI	

LES CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Afin d'ancrer les services d'orientation au plus près de l'offre de formation régionale et des besoins économiques locaux, l'État a confié aux régions des responsabilités en matière d'orientation.

Par le biais des partenaires labellisés, dans le respect du conventionnement, la région peut intervenir dans les lycées et collèges et organiser des actions d'information directement auprès des élèves dans le cadre des heures dédiées à l'orientation.

Fonctionnement

7 CIO et 78 psychologues de l'éducation nationale (PsyEN) :

- > lieux d'écoute, d'information et de conseils ouverts à tous les publics qui s'interrogent sur leur parcours scolaire et professionnel (jeunes, adultes, scolarisés ou non, parents d'élèves...);
- > lieux de premier accueil des allophones nouvellement arrivés en France d'âge collège ou lycée;
- > 5 plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) en co-pilotage avec les Missions Locales.

Participation aux forums et salons

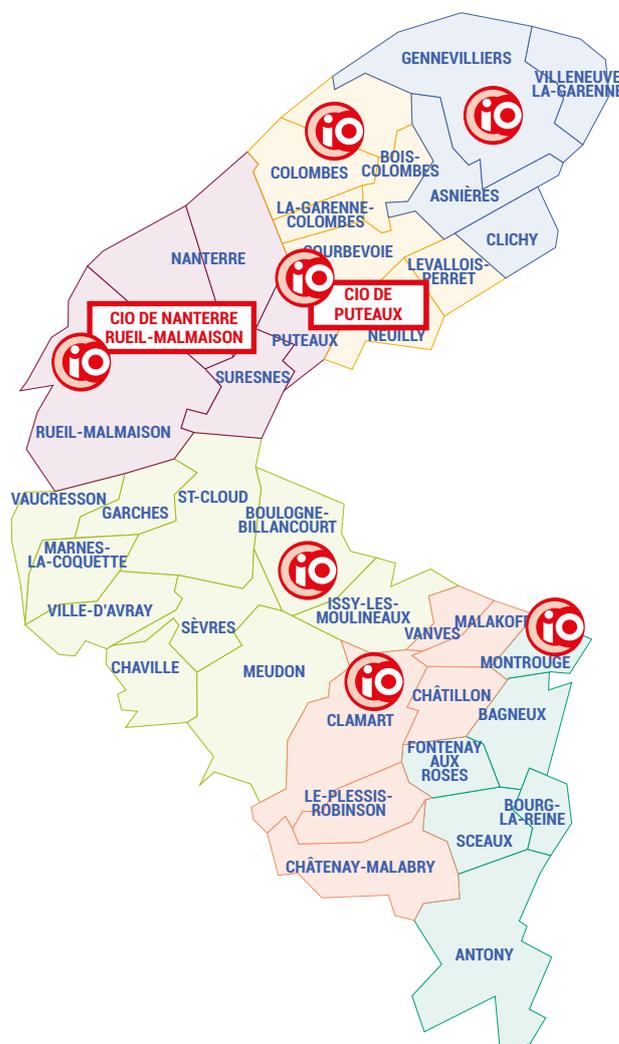
Les CIO s'associent avec les établissements de formation et les organismes professionnels à de nombreuses manifestations, forums et salons à destination des collégiens et des lycéens (salon de l'éducation, salon Parcoursup).

Interventions

Réalisées par des Psychologues de l'Éducation Nationale (Psy-En) dans les collèges et les lycées publics du département, dans les services d'information et d'orientation des universités, auprès du tribunal pour enfant, à la clinique Dupré « études et soins » à Sceaux.

Partenariats

- > structures au service des jeunes : missions locales, associations dans le cadre de la politique de la ville, service jeunesse de la mairie, protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) ;
- > organismes de la santé et du secteur social : CMPP, CASA, MDA, centres sociaux...



LES CIO : DIRECTRICES, COORDONNÉES ET COMMUNES DE RATTACHEMENT

GENNEVILLIERS

Chantal DELPORTE
60, rue Georges Corète
92230 Gennevilliers
01 47 92 79 68
cio-gennevilliers@ac-versailles.fr

ASNIÈRES, GENNEVILLIERS, CLICHY, VILLENEUVE-LA-GARENNE

COLOMBES

Basak SER
75, avenue Henri Barbusse
92700 Colombes
01 42 42 17 34
cio-colombes@ac-versailles.fr

COLOMBES, LA GARENNE-COLOMBES, BOIS-COLOMBES

NANTERRE/RUEIL-MALMAISON

Sylvie BASSET
101, route de l'empereur
92500 Rueil Malmaison
01 47 49 43 00
cio-rueil@ac-versailles.fr

NANTERRE/RUEIL-MALMAISON

PUTEAUX

N.N
2, cours Maréchal Leclerc
92800 Puteaux
01 49 03 74 20
cio-puteaux@ac-versailles.fr

COURBEVOIE, LEVALLOIS-PERRET, NEUILLY-SUR-SEINE, SURESNES, PUTEAUX

BOULOGNE-BILLANCOURT

Élodie JOSEPH
10, rue Paul Adolphe Souriau
92100 Boulogne-Billancourt
01 55 20 09 30
cio-boulogne@ac-versailles.fr

BOULOGNE-BILLANCOURT, CHAVILLE, GARCHES, ISSY-LES-MOULINEAUX, MARNES-LA-COQUETTE, MEUDON, SAINT-CLOUD, SÈVRES, VAUCRESSON, VILLE D'AVRAY

CLAMART

Michèle POULIQUEN
28, rue des Closiaux
92140 Clamart
01 46 42 92 91
cio-clamart@ac-versailles.fr

CLAMART, CHÂTILLON, MALAKOFF, VANVES, CHÂTENAY-MALABRY, LE PLESSIS-ROBINSON.

MONTROUGE

N.N.
24, rue Arthur Auger
92120 Montrouge
01 46 57 24 75
cio-montrouge@ac-versailles.fr

FONTENAY-AUX-ROSES, SCEAUX, ANTONY, BAGNEUX, MONTROUGE, BOURG-LA-REINE



Contact

Fabienne BOYADJIAN
inspectrice de l'Éducation nationale
chargée de l'information et de l'orientation
01 71 14 27 73

Secrétariat

ce.ia92.io@ac-versailles.fr

01 71 14 27 75

LE CENTRE ACADÉMIQUE D'AIDE AUX ÉCOLES ET AUX ÉTABLISSEMENTS (CAAEE)

Le centre académique d'aide aux écoles et aux établissements (CAAEE) a pour objectif d'améliorer le climat scolaire au sein des écoles et des établissements de l'académie, par une capacité rapide d'intervention et une aide adaptée à distance, et/ou sur site et par le développement et la mise en œuvre de projets de l'école à l'académie. Les membres du CAAEE sont investis dans l'appui aux chefs d'établissements et aux IEN.

Service académique

Il peut être sollicité par les IEN et les chefs d'établissement. Les membres des équipes mobiles interviennent sous leur autorité fonctionnelle. Toute personne de la communauté éducative peut également contacter le CAAEE.

Il possède une antenne dans chaque département de l'académie.

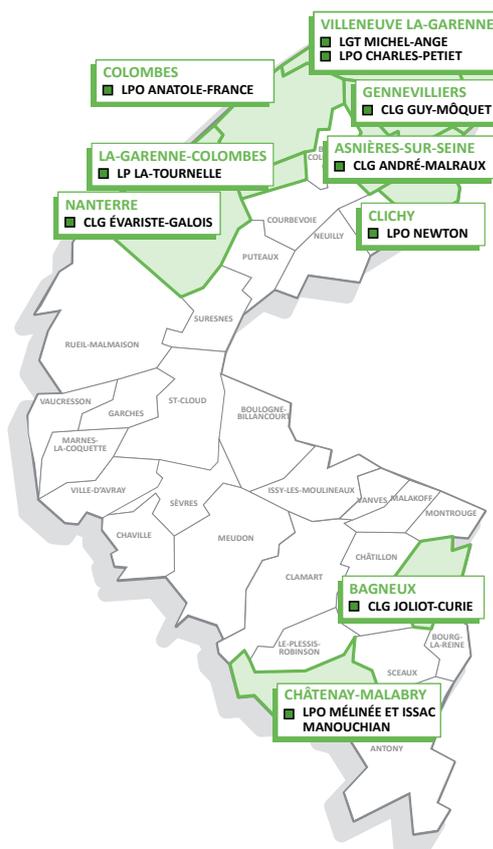
Pour les Hauts-de-Seine, l'équipe est composée de 11 membres :

- > 1 responsable de site;
- > 6 conseillers;
- > 4 chargés de prévention.

Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 01 71 14 29 10

Le CAAEE est investi dans l'animation du réseau des 10 assistants de prévention et de sécurité (APS) du territoire.

Assistants de prévention et de sécurité (APS)



APS présents

dans **10** établissements

répartis dans **9** communes

Un collectif polyvalent pour le vivre ensemble et contre toutes les violences en milieu scolaire autour de 3 missions principales :

Prévenir

La mission de prévention du CAAEE s'articule autour de plusieurs actions :

- contribution à la mise en place de programmes de prévention (formation phare, Nounah,...),
- participation au diagnostic de sécurité partagé,
- sensibilisation des personnels aux problématiques liées au climat scolaire et aux risques de violence,
- réalisation des enquêtes Climat scolaire,
- formations sur des problématiques de climat scolaire,
- formation (prévention du harcèlement, philojeunes, justice restaurative, violences sexistes et sexuelles...) sur des territoires identifiés,
- accompagnement sur violences liées à des rixes,,
- numéro académique SOS Violences 0800 008 624.

Innover

Développement de projets, de recherche, de solutions innovantes autour du climat scolaire en lien avec la communauté scolaire.

Intervenir

- gestion de crise (analyse de la situation et échanges sur les moyens pouvant être mis à disposition avec la DSDEN (cabinet, CT EVS, SMIS...), écoutes sur site ou à distance,
- accompagnement post-crise,
- cellule d'écoute adultes,
- accompagnement d'équipe,,
- analyse et traitement, recueil de besoins,
- sécurisation des personnes et des biens,
- sécurisation de conseil de discipline,
- appui et renfort vie scolaire en cas de crise.

Contact

Caroline BEY
Responsable de site

01 71 14 29 12 / 06 81 53 76 08

Directeur de la publication
Frédéric FULGENCE

Rédacteur en chef
Jacques FLODROPS

Cartographie et statistiques
Jean Sébastien BANTE

Graphisme et maquette
Razika BOULAHYA

Reprographie
Yann HOUEL

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

167-177 avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre Cedex

Téléphone 01 71 14 29 29

ce.ia92@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/dsden92



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

